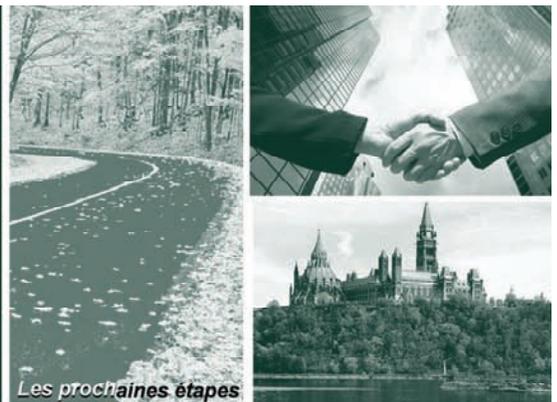


TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

RAPPORT  
MINISTÉRIEL SUR LE  
RENDEMENT



BUDGET DES DÉPENSES DE 2005-2006



---

**L'honorable Michael M Fortier**  
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux  
Receveur général du Canada



Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Public Works and  
Government Services  
Canada

Canada





# TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre .....	i
Déclaration de la direction.....	ii

## Section I – Aperçu du Ministère

Notre raison d’être.....	1
Nos activités.....	2
Résultats stratégiques.....	2
Résumé des dépenses et des économies .....	2
Contexte du rendement de TPSGC .....	4
Résultats .....	5

## Section II – Activités de programme

Introduction .....	13
Biens immobiliers .....	14
Approvisionnements.....	22
Technologie de l’information .....	31
Receveur général et rémunération.....	40
Services d’information du gouvernement.....	48
Intégration des affaires.....	57
Organismes de service spéciaux	
Conseils et Vérification Canada.....	63
Bureau de la traduction.....	68
Gestion ministérielle.....	75

## Section III – Information supplémentaire

Introduction .....	83
Organigramme .....	83
Nos dépenses .....	84
Tableau 1.1 Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles.....	84
Tableau 1.2 Aperçu du rendement financier.....	85
Tableau 1.3 Comparaison historique des dépenses totales prévues et des réelles.....	86
Tableau 2 Ressources par activité de programme .....	89
Tableau 3 Postes votés et législatifs .....	89
Tableau 4 Services reçus à titre gracieux.....	90
Tableau 5 Prêts, investissements et avances .....	90
Tableau 6 Sources des revenus disponibles et non disponibles .....	91
Tableau 7.1 Fonds renouvelable des services immobiliers .....	93
Tableau 7.2 Fonds renouvelable d’aliénation des biens immobiliers .....	94
Tableau 7.3 Fonds renouvelable de la production de défense .....	94
Tableau 7.4 Fonds renouvelable des services optionnels.....	95
Tableau 7.5 Fonds renouvelable des services communs de télécommunications et d’informatique .....	96
Tableau 7.6 Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada .....	97



Tableau 7.7	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction .....	98
Tableau 8	Besoins en ressources par direction ou secteur .....	98
Tableau 9.1	Frais d'utilisation .....	99
Tableau 9.2	Normes de service des frais externes .....	114
Tableau 10	Principales initiatives réglementaires.....	119
Tableau 11	Renseignements sur les dépenses de projets.....	119
Tableau 12	Rapport d'étape sur les grands projets de l'État.....	121
Tableau 13	Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT).....	125
Tableau 14	Fondations (subventions conditionnelles).....	125
Tableau 15	Diversification des modes de prestation des services .....	125
Tableau 16	Initiatives horizontales .....	126
Tableau 17	États financiers des ministères et organismes .....	129
Tableau 18	Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour 2005-2006 .....	153
Tableau 19	Stratégie de développement durable .....	157
Tableau 20	Approvisionnement et marchés .....	158
Tableau 21	Amélioration des services.....	159
Tableau 22	Politiques concernant les voyages .....	160
Tableau 23	Réservoirs de stockage .....	160

### **Section IV – Autres sujets d'intérêt**

Personnes-ressources .....	163
Sites Internet connexes.....	163



## MESSAGE DU MINISTRE

Je suis heureux de vous présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, pour la période se terminant le 31 mars 2006.

Pendant l'élection de 2006, le gouvernement s'est engagé envers la population canadienne à renforcer la responsabilité et à rétablir la confiance du public dans l'équité et l'intégrité du gouvernement du Canada. C'est pourquoi, dans le cadre de notre mandat, nous avons d'abord mis l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre de la *Loi fédérale sur la responsabilité* et du plan d'action connexe. Mon ministère a joué un rôle important dans l'élaboration de nombreuses initiatives en vue d'appuyer cette importante loi et son plan d'action, qui ont été présentés en avril 2006.

Au cours du dernier exercice, mon ministère a continué d'accomplir des progrès importants dans le cadre de sa transformation (*Les Prochaines étapes*) en vue de fournir des services de façon plus judicieuse, plus rapide et à moindre coût.

Dans le secteur des approvisionnements, nous avons commencé à simplifier la façon dont nous achetons les biens et les services pour qu'il soit plus facile pour la population canadienne et le secteur privé de faire affaire avec le gouvernement. Nous avons également mis sur pied le Bureau des petites et moyennes entreprises (PME) afin d'aider les PME à entrer en concurrence pour l'obtention des marchés publics.

Dans le secteur des biens immobiliers, nous avons commencé à appliquer de façon rigoureuse les normes d'aménagement des locaux à bureaux du gouvernement et à réduire la superficie moyenne par employé.

Dans le secteur de la technologie de l'information, nous avons réalisé des progrès importants en ce qui a trait à l'Initiative des services de voyage partagés et à la Voie de communication protégée.

Afin d'améliorer le rendement du gouvernement fédéral en matière d'environnement, nous avons mis sur pied le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales.

TPSGC a également apporté de nombreux changements à la gestion en vue d'améliorer la responsabilisation, la transparence et l'intégrité. Nous avons adopté des contrôles financiers plus rigoureux et établi des responsabilités claires pour tous nos secteurs d'activité. Nous avons créé le Bureau de l'agent principal de gestion des risques en vue de renforcer nos mesures internes de gestion des risques. Nous avons continué à réaliser des progrès relativement à notre programme d'éthique et au Plan d'intégrité en dix points.

Notre ministère est très fier des réalisations accomplies, mais nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. La population canadienne peut être assurée que nous sommes entièrement dévoués à la tâche.



**L'honorable Michael M Fortier**



# DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2005-2006 de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Ce rapport a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports et aux exigences présentés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2005-2006 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* et constitue, à ma connaissance, une représentation globale, équilibrée et transparente du rendement de l'organisation au cours de l'exercice 2005-2006.



Le rapport :

- est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du SCT;
- repose sur la structure de responsabilisation du Ministère (conformément à la structure de ses secteurs d'activité);
- fournit une base pour la reddition de comptes du Ministère à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada.

**I. David Marshall**  
Sous-ministre de Travaux publics  
et Services gouvernementaux



# APERÇU DU MINISTÈRE

## Notre raison d'être

Notre raison d'être, c'est d'offrir la meilleure valeur possible au gouvernement et à la population canadienne en fournissant des services communs, centraux et partagés. Grâce aux services essentiels qu'il offre, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) permet aux autres ministères et organismes de se concentrer sur la réalisation de leur propre mandat.

## Proposition sur la valeur de TPSGC

En 2005-2006, TPSGC s'est consacré essentiellement à des activités stratégiques qui revêtaient une grande importance pour le gouvernement et les organisations clientes. Ces activités sont illustrées dans la proposition sur la valeur en cinq points de TPSGC.

- **Renforcer la gestion et la confiance de la population** – TPSGC applique des mécanismes de contre-vérification adéquats afin de renforcer la confiance du public à l'égard des activités du gouvernement en améliorant la responsabilisation, l'efficacité et la transparence dans le cadre de ses opérations.
- **Accroître les économies et la productivité** – À titre de fournisseur de services communs, centraux et partagés au gouvernement, TPSGC répond aux besoins de ce dernier et conçoit des stratégies qui permettent de réaliser d'importantes économies et d'améliorer la productivité pour le compte des ministères clients et de la population canadienne.
- **Offrir des services de qualité** – TPSGC vise à offrir à point nommé à ses clients des biens et des services de qualité, dont la quantité et les prix sont adéquats. Parallèlement, il sensibilise ses intervenants et conçoit des cadres afin d'établir un équilibre entre leurs besoins et ceux du gouvernement dans son ensemble.

## TPSGC en bref \*

- Le Ministère a fourni des locaux à près de 235 000 fonctionnaires partout au Canada et géré plus de 6,8 millions de mètres carrés de locaux dans quelque 1 840 endroits différents.
- Il a géré le versement de paiements annuels dont la valeur est supérieure à 460 millions de dollars dans le cadre du Programme des paiements versés en remplacement d'impôts, pour environ 1 300 autorités taxatrices locales.
- Il a acheté des biens et des services d'une valeur de plus de 10 milliards de dollars et géré 60 000 transactions.
- Il a permis à la population canadienne d'avoir un accès protégé à 130 services en direct du gouvernement fédéral.
- Il a traité des mouvements de trésorerie du receveur général de 1,5 billion de dollars, représentant 240 millions de paiements dans 200 pays.
- Il a administré la rémunération liée à 300 000 comptes de paye et à 328 000 comptes de pension gouvernementaux.
- Il a fourni des services de vérification et de conseils d'une valeur de 100 millions de dollars.
- Il a fourni des services de traduction dans 100 langues, des services d'interprétation dans 40 langues ainsi que des services de terminologie et d'infotechnologie d'une valeur de 200 millions de dollars.
- Il a fourni des services de télécommunications et d'informatique d'une valeur de 150 millions de dollars.

\*au 31 mars 2006

- **Soutenir le programme stratégique du gouvernement** – La plupart des priorités du gouvernement requiert la participation de TPSGC. Par exemple, TPSGC soutient la *Loi fédérale sur la responsabilité* et le plan d'action connexe. Pour ce faire, il renforce la saine gestion des sondages et de la publicité du gouvernement et il assure l'équité et la transparence des activités d'approvisionnement. TPSGC est déterminé à ce que les petites et moyennes entreprises reçoivent une juste considération dans le cadre des marchés



publics. TPSGC est également déterminé à diriger les efforts pangouvernementaux d'écologisation des opérations.

- **Exécuter de grands projets d'importance nationale** – TPSGC met l'accent sur les résultats et fournit des ressources professionnelles pour la gestion et l'exécution de projets complexes et de grande valeur, d'importance nationale, comme l'achat de matériel militaire.

## *Nos activités*

TPSGC a un budget annuel de 4,5 milliards de dollars et emploie quelque 12 500 personnes. TPSGC est le principal gestionnaire et intendant de biens immobiliers, acheteur, banquier et comptable du gouvernement, à qui il offre également des services d'administration des payes et des pensions, de technologie de l'information, de traduction, de vérification, de communication, de consultation, de sécurité industrielle et de systèmes administratifs partagés. TPSGC dirige également l'initiative du Gouvernement en direct et l'écologisation des opérations gouvernementales.

TPSGC offre ses services en misant sur le professionnalisme, l'innovation, l'efficacité et l'efficacité. La bonne gestion des fonds publics est assurée au moyen de mesures de contre-vérification transparentes et indépendantes.

## *Résultats stratégiques*

TPSGC joue un rôle névralgique en fournissant l'infrastructure et les services essentiels à l'exécution du programme du gouvernement et à la satisfaction des besoins et des attentes en évolution de la population canadienne. Afin d'exercer nos activités et de guider la transformation de notre ministère, nous canalisons nos efforts vers la réalisation de deux objectifs stratégiques : les services de qualité et la saine intendance.

**Services de qualité** : Les services de qualité s'inscrivent au cœur de la vision de TPSGC, qui consiste à devenir un centre d'excellence dans la prestation de services communs, centraux et partagés aux ministères et organismes du gouvernement fédéral. Toutefois, offrir des services de qualité signifie bien plus que fournir un soutien adéquat aux clients : il faut également générer des économies et améliorer le rendement à l'échelle du gouvernement dans l'intérêt de tous les citoyens canadiens.

TPSGC offre une valeur ajoutée en tirant parti d'économies d'échelle et en apportant une expertise spécialisée à l'appui des fonctionnaires de l'ensemble du pays. En outre, les Canadiens et les Canadiennes bénéficient du rôle stratégique que TPSGC joue dans la création des infrastructures du pays liées à l'électronique, aux biens matériels, à l'information et à la traduction.

**Saine intendance** : Le deuxième objectif stratégique de TPSGC, la saine intendance, résulte de la responsabilité qui incombe au Ministère de maintenir des ressources adéquates pour offrir les services nécessaires maintenant et dans l'avenir, d'une façon qui inspire la confiance de la population. Pour ce faire, le Ministère doit préserver les biens dont il a la garde, y compris les compétences et les connaissances de ses employés en plus de l'infrastructure matérielle et les systèmes.

La *saine intendance* préserve la confiance publique en appliquant des normes rigoureuses de responsabilisation, de transparence, de prudence, de probité, de cohérence et d'équité dans le cadre de notre travail.

## *Résumé des dépenses et des économies*

Le *Résumé des dépenses de TPSGC pour 2005-2006* (Figure 1) fait état des dépenses du Ministère (c'est-à-dire dans le cadre du Programme des services gouvernementaux) engagées par nos sept



secteurs de services gouvernementaux clés, soit :  
Biens immobiliers, Approvisionnement,  
Technologie de l'information, Receveur général et  
Rémunération de la fonction publique, Services  
d'information du gouvernement, Intégration des  
affaires et Organismes de service spéciaux.

En plus d'assurer la prestation courante de ses  
services, TPSGC dirige les efforts  
pangouvernementaux de réduction des coûts liés  
aux approvisionnements et aux biens immobiliers.  
TPSGC planifie et dirige des initiatives, lesquelles  
devraient produire, à l'échelle du gouvernement,  
des économies de plusieurs milliards de dollars  
pour les contribuables canadiens.

La Figure 2 présente un résumé des économies  
nettes prévues à l'échelle du gouvernement. En  
2005-2006, TPSGC a largement dépassé la cible  
de 177 millions prévue au départ en termes  
d'économies nettes à l'échelle du gouvernement.  
Le Ministère a pu en fait contribuer des économies  
nettes évaluées à 229 millions, soit 69 millions  
dans le domaine des approvisionnements et 160  
millions dans la gestion des biens immobiliers.



Figure 1 Résumé des dépenses de TPSGC pour 2005-2006

Programme des services gouvernementaux

Raison d'être – Offrir la meilleure valeur possible au gouvernement et à la population canadienne en fournissant des services communs, centraux et partagés.

Résultats stratégiques

Services de qualité

Saine intendance

Services gouvernementaux

Services	Dépenses prévues en 2005-2006	Autorisations totales	Dépenses réelles 2005-2006
Biens immobiliers	2 004	1 830	1 701
Approvisionnements	179	246	231
Technologie de l'information	154	317	297
Receveur général et Rémunération de la fonction publique	167	180	172
Services d'information du gouvernement	49	63	60
Intégration des affaires	34	26	22
Organismes de service spéciaux	53	53	44
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 641</b>	<b>2 714</b>	<b>2 528</b>
<b>Total des ETP</b>	<b>12 945</b>	<b>12 819</b>	<b>12 483</b>

Remarque : Voir la Section III pour obtenir des détails financiers.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Figure 2 Économies potentielles nettes pour l'ensemble du gouvernement (en millions de dollars)

Priorité (nouvelles économies)	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Total
Biens immobiliers	150	150	170	255	300	1 025
Approvisionnements	59	184	513	711	748	2 215
Initiative des services de voyage partagés		20	85	130	140	375
Investissements	(32)	(58)	(46)	(28)	(26)	(190)
<b>Total par année</b>	<b>177</b>	<b>296</b>	<b>722</b>	<b>1 068</b>	<b>1 162</b>	<b>3 425</b>

Remarque : Pour réaliser des économies de 3,4 milliards de dollars à l'échelle du gouvernement, nous devons pouvoir compter sur l'engagement ferme de nos ministères homologues et des organismes responsables de l'élaboration des politiques.

## Contexte du rendement de TPSGC

À titre d'organisme de services communs, TPSGC a répondu aux exigences de ses clients, qui veulent obtenir des services opportuns et adaptés, et assurer en parallèle le respect intégral des politiques des organismes centraux. Par ailleurs, afin d'atteindre les objectifs d'économies à l'échelle

du gouvernement fixés par l'Examen des dépenses.

TPSGC a mis en œuvre la première année de son programme de transformation des affaires de cinq ans tout en relevant d'autres défis contextuels.



## *Le programme de transformation des activités*

Le Ministère dirige actuellement un programme de transformation de cinq ans, *Les prochaines étapes*, qui vise à trouver des moyens novateurs d'offrir des services de façon plus judicieuse, plus rapide et plus économique. Parallèlement, le Ministère s'efforce de préserver la confiance de la population canadienne envers l'intégrité et l'équité du gouvernement du Canada en agissant avec ouverture et transparence.

L'initiative *Les prochaines étapes* devrait permettre la réalisation d'un objectif particulier d'économies à l'échelle du gouvernement de 3,4 milliards de dollars en cinq ans, réparties ainsi :

- 2,5 milliards de dollars d'économies dans le secteur des approvisionnements grâce à la gestion stratégique et à l'amélioration des activités d'approvisionnement en biens et en services du gouvernement;
- 925 millions de dollars d'économies dans le secteur des biens immobiliers grâce à la gestion plus efficace des propriétés et à l'application plus rigoureuse des normes de locaux à bureaux.

En outre, le programme de transformation des activités comprend une vaste gamme d'initiatives conçues pour améliorer les fonctions de gestion et d'intendance de TPSGC, y compris :

- l'accroissement de la capacité de gestion des risques et de suivi du rendement;
- l'adoption d'un modèle de services partagés de technologie de l'information (TI);
- l'écologisation des opérations gouvernementales.

Quelques défis se sont posés lors de la première année du programme de transformation des *Prochaines étapes* : la nécessité de mettre en œuvre un nouveau cadre pour les achats, d'élaborer de nouveaux outils et systèmes, de créer de nouvelles relations avec les organisations

clientes, de donner une formation exhaustive et d'entreprendre une certaine restructuration organisationnelle.

TPSGC a également dû composer avec un certain nombre de défis liés aux opérations, notamment :

- le remplacement d'une technologie vieillissante et des immeubles requérant l'élaboration de plans d'immobilisations et de prestation de services à long terme; et.
- la nécessité de se doter d'un plan de succession dans les ressources humaines dans les domaines des finances, de la vérification, de la TI et des approvisionnements.

## *Résultats*

Afin de relever les défis découlant de la mise en œuvre de son programme de transformation tout en continuant d'assurer des services de qualité, une gestion rigoureuse et une saine intendance, TPSGC a mis l'accent sur quatre priorités en 2005-2006 :

- A. Renforcer la responsabilisation et la transparence.
- B. Réaliser le programme de transformation des activités.
- C. Soutenir le programme stratégique du gouvernement.
- D. Exécuter de grands projets d'importance nationale.

### *A) Renforcer la responsabilisation et la transparence*

En 2005-2006, TPSGC a entrepris certaines initiatives en vue de renforcer la responsabilisation et la transparence, de gérer les risques et de promouvoir une culture fondée sur l'intégrité.

La création du poste de chef des finances constitue l'élément central des efforts du Ministère à ce chapitre afin de renforcer sa gestion financière et son obligation de rendre compte. TPSGC a



également établi le Bureau de l'agent principal de gestion des risques (BAPGR), lequel est chargé :

- d'élaborer un cadre intégré de gestion des risques et de le mettre en œuvre dans l'ensemble du Ministère;
- d'établir des mécanismes qui permettront de traiter les cas éventuels d'actes répréhensibles, conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*;
- d'assurer l'équité des marchés publics.

TPSGC a atteint un taux de conformité de 92,4 pour cent pour ce qui est des demandes d'accès à l'information, ce qui représente une nette amélioration de 10 pour cent par rapport à l'année précédente.

La responsabilisation a été accrue au sein de la Direction générale des biens immobiliers grâce à l'établissement d'un accord national sur les niveaux de service et à la signature d'un protocole d'entente avec ses partenaires parlementaires.

En outre, Le Ministère a continué à renforcer les fonctions de coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, et renforcé la responsabilisation et la transparence dans le cadre de son rôle d'autorité de coordination technique de ces activités. Ces changements se situaient dans la perspective des recommandations du rapport de novembre 2003 de la vérificatrice générale portant sur les activités de commandite, de publicité et de recherche sur l'opinion publique. D'autres changements sur la recherche sur l'opinion publique sont envisagés en réponse au rapport de la vérificatrice générale de novembre 2005 sur la qualité et la communication des résultats des sondages.

Au cours de l'année, le Ministère a continué de fournir à point nommé de l'information et de la documentation précises à la commission Gomery et à l'agent du procureur général pour le recouvrement des fonds, ainsi qu'à la Gendarmerie

### *Prix de la technologie dans l'administration fédérale décernés à TPSGC*

**Médaille d'or** – décernée pour l'initiative du Gouvernement en direct en reconnaissance des efforts continus et collectifs que TPSGC et 34 ministères et organismes fédéraux ont déployés afin de brancher la population canadienne à son gouvernement.

**Médaille d'or** – décernée pour la collaboration de TPSGC avec Statistique Canada dans le cadre du projet de Session avec chiffrement et enregistrement automatique pour le recensement, lequel a utilisé la technologie de la Voie de communication protégée pour offrir une option de réponse en ligne à plus de 13,5 millions de ménages visés par le recensement.

**Médaille d'argent** – décernée à TPSGC pour le Système d'archivage et d'extraction des images de versements (Direction du contrôle du remboursement des chèques de TPSGC), lequel a remplacé l'équipement de microfilm peu fiable utilisé pour archiver un volume annuel de 42 millions de documents financiers liés aux remboursements d'impôt sur le revenu et de TPS pour l'Agence du revenu du Canada.

royale du Canada et à la Sûreté du Québec pour soutenir leurs enquêtes criminelles.

Finalement, à l'appui d'une responsabilisation gouvernementale accrue, TPSGC a apporté une contribution substantielle à l'élaboration de la *Loi fédérale sur la responsabilité* et du plan d'action connexe, plus particulièrement en ce qui touche la réforme des modes d'approvisionnement.

### ***B) Réaliser le programme de transformation des activités***

L'amélioration de la gestion et la réalisation d'économies à l'échelle du gouvernement ont constitué les volets centraux du programme de



transformation des activités. Le Ministère a atteint les objectifs d'économies fixés pour l'année.

Dans le secteur des approvisionnements, des améliorations apportées aux processus d'achat ont contribué à la réalisation d'économies nettes de 69 millions de dollars, tandis que l'adoption des offres à commandes obligatoires laisse présager des économies additionnelles. Le Ministère a élaboré des plans détaillés qui lui permettront de réaliser le reste des économies prévues au cours des quatre prochaines années, y compris la détermination des principaux risques et des stratégies d'atténuation.

Dans le secteur des biens immobiliers, TPSGC a épargné la somme nette de 160 millions de dollars et atteint son objectif pour l'année. Ces économies découlent de l'application des normes de gestion des locaux et d'aménagement, d'une meilleure gestion du répertoire immobilier, de la réduction des frais généraux et du recours à l'impartition. À l'heure actuelle, le Ministère met tout en œuvre pour déterminer des stratégies qui lui permettront d'atteindre en cinq ans son objectif de réalisation d'économies liées aux biens immobiliers.

Bien qu'aucun objectif d'économies précis n'ait été fixé pour le secteur de la TI, l'initiative des services partagés de TI permettra vraisemblablement au gouvernement d'épargner en permanence. Au cours de la dernière année, d'importants progrès ont été accomplis au chapitre des services partagés de TI. Ainsi, de vastes consultations menées auprès des clients et des organismes centraux ont débouché sur l'élaboration d'ententes de principe avec des intervenants principaux.

Au cours de l'année, TPSGC a entrepris certaines démarches pour améliorer la gestion dans le contexte du programme de transformation des activités. Il a notamment mis sur pied la Direction générale de la transformation stratégique, laquelle est chargée de planifier, de coordonner et de superviser le programme de transformation des *Prochaines étapes*, ainsi que la mise en place d'un comité de surveillance.

Le Ministère a modifié sa structure organisationnelle afin de mieux appuyer les objectifs de la transformation et de transparence. Ces modifications comprennent :

- le transfert des programmes d'accès public à Service Canada;
- la séparation organisationnelle des services de consultation et de vérification de Conseils et Vérification Canada, afin d'en améliorer la transparence;
- la redistribution des fonctions de la Direction générale de l'intégration des services et l'intégration de ses spécialistes des relations avec la clientèle à la Direction générale des approvisionnements, à la Direction générale des biens immobiliers et à la Direction générale des services d'infotechnologie;
- le rétablissement de la Direction générale des ressources humaines, dont les activités sont essentiellement orientées vers le recrutement et le maintien en poste des employés.

Au cours de l'année, TPSGC a affermi sa gestion dans les principaux secteurs de ses directions générales. Le Ministère a notamment établi, au sein de la Direction générale des approvisionnements, un cadre de gestion des biens et des services et mis sur pied des conseils de biens et de services, composés de représentants de 40 ministères. Il a aussi lancé le Système national de gestion de projet à la Direction générale des biens immobiliers.

D'autres directions générales, comme les Services d'information du gouvernement et le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales, ont pris des mesures pour bâtir leur capacité d'assumer leurs nouvelles responsabilités et d'offrir leurs nouveaux services.

### ***C) Soutenir le programme stratégique du gouvernement***

TPSGC a soutenu directement et indirectement le programme stratégique du gouvernement dans un



certain nombre de domaines mentionnés précédemment.

À cet égard, l'atteinte des objectifs d'économies fixés dans le cadre des *Prochaines étapes* a constitué la réalisation la plus marquée. De plus, TPSGC a lancé des initiatives significatives dans les domaines des petites et moyennes entreprises et de l'écologisation des opérations gouvernementales.

### ***Petites et moyennes entreprises***

TPSGC a prêté son concours au programme économique du gouvernement grâce à la mise sur pied du Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME). Le BPME a lancé des consultations auprès des fournisseurs qui sont des PME sur la façon d'aplanir les obstacles auxquels se heurtent les PME lorsqu'elles font affaire avec le gouvernement.

Par ailleurs, le Bureau de la traduction a entrepris un certain nombre d'initiatives pour appuyer l'industrie langagière du Canada. Ainsi, il a attribué des contrats de traduction et d'interprétation de valeur accrue afin de favoriser la création de PME plus importantes dans cette industrie.

Le Bureau de la traduction a aussi offert des stages à 100 étudiants en traduction et participé à la création du Centre de recherche en technologies langagières à Gatineau, au Québec.

### ***Écologisation des opérations gouvernementales***

En 2005, le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) a été mis sur pied en tant qu'une des priorités des *Prochaines étapes* afin d'aider les ministères et organismes fédéraux à accélérer l'écologisation des opérations du gouvernement. Pour assurer l'avancement du programme, le BEOG a collaboré avec d'autres organisations fédérales, surtout le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et Environnement Canada, et



**L'édifice Greenstone est le premier immeuble à bureaux du Canada au nord du 60° parallèle à obtenir la cote Or du programme *Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)*. La construction est terminée et l'immeuble était prêt pour l'occupation à l'automne 2005.**

avec six groupes directeurs interministériels, représentant les principaux secteurs opérationnels.

### ***D) Exécuter de grands projets d'importance nationale***

En 2005-2006, TPSGC a dirigé un certain nombre d'initiatives horizontales et de grands projets d'immobilisations.

### ***Achat de matériel militaire***

TPSGC collabore étroitement avec le ministère de la Défense nationale (MDN) afin de voir à ce que les Forces canadiennes disposent de l'équipement dont elles ont besoin pour effectuer leurs opérations dans le contexte actuel. Le MDN a la responsabilité de définir les besoins opérationnels, et d'élaborer les spécifications fonctionnelles et techniques, tandis que TPSGC a la responsabilité de conclure des marchés.

### ***Collaborer avec nos troupes***

Durant le redéploiement des troupes à Kandahar, nous étions sur place pendant 25 jours afin de gérer les activités de fermeture du camp Julien. Pour la première fois, le ministère de la Défense nationale a décerné la Médaille du service général à un employé de TPSGC pour avoir fourni un appui logistique direct, sur le terrain, aux Forces canadiennes.



En 2005-2006, TPSGC a continué d'apporter son expertise en matière d'approvisionnement et de grands projets afin de répondre au besoin du Canada quant à la gestion efficace de marchés complexes et de grande valeur portant sur du matériel militaire. Par exemple, TPSGC a répondu en moins de deux mois au besoin des Forces canadiennes, qui voulaient obtenir des véhicules dotés d'une protection et d'une puissance de feu améliorées, en achetant des véhicules de patrouille blindés à l'appui des troupes canadiennes en Afghanistan.

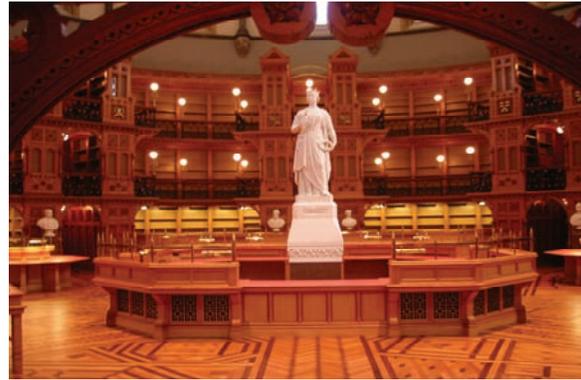
Le gouvernement examine actuellement les activités d'approvisionnement en matériel militaire; il collabore avec le MDN et avec la collectivité des fournisseurs de matériel militaire afin d'accélérer l'exécution des marchés importants et de mieux soutenir les Canadiens et les Canadiennes qui font partie des forces armées.

### ***Vision et plan à long terme pour la Cité parlementaire***

Au printemps 2006, les importants travaux de restauration et de reconstruction de la Bibliothèque du Parlement ont pris fin. La Bibliothèque rénovée ouvert de nouveau ses portes aux parlementaires et aux visiteurs. TPSGC avait entrepris le grand projet de préservation, de restauration et de modernisation de la Bibliothèque du Parlement afin de veiller à ce que cet édifice à valeur patrimoniale puisse accueillir les activités d'une bibliothèque parlementaire efficiente et moderne.

### ***Assainissement de sites contaminés***

TPSGC a continué de diriger la participation du gouvernement fédéral à l'assainissement de certains sites contaminés, comme les étangs bitumineux de Sydney en Nouvelle-Écosse, le site d'Argentia à Terre-Neuve-et-Labrador, et la mine Giant dans les Territoires du Nord-Ouest.



**La Bibliothèque du Parlement rénovée a rouvert ses portes au printemps 2006. TPSGC a fixé une nouvelle norme de durabilité en exigeant que les améliorations tiennent pendant des décennies pour minimiser le besoin d'entretien tout en assurant la beauté et la fonctionnalité de la Bibliothèque.**

### ***Marché en direct du gouvernement du Canada***

Le Ministère a élaboré et testé avec succès un prototype fonctionnel du Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC), un centre commercial virtuel qui permettra de simplifier le processus d'approvisionnement pour les fournisseurs, y compris les PME de l'ensemble du Canada, et pour le gouvernement. Le prototype a démontré aux intervenants l'utilité du MDGC comme outil de gestion des biens et des services.

### ***Achat de médicaments et de vaccins***

Dans le cadre des efforts de préparation aux situations d'urgence déployés à l'échelle du pays en vue de préserver la santé de la population canadienne, TPSGC a facilité l'achat de médicaments et de vaccins d'une valeur approximative de 127 millions de dollars au nom du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires.



## ***TPSGC – Offrir une valeur ajoutée à la population canadienne***

### ***Renforcer la gestion et la confiance de la population***

- Création des postes de chef des finances et d'agent principal de gestion des risques.
- Contribution substantielle à l'élaboration de la *Loi fédérale sur la responsabilité*, plus particulièrement en ce qui touche la réforme des modes d'approvisionnement.
- Mise en œuvre des changements nécessaires aux activités de coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique à l'appui de la responsabilisation et de la transparence du gouvernement fédéral.
- Soutien continu apporté à la GRC et à la Sûreté du Québec dans le cadre de leurs enquêtes criminelles et au procureur général pour le recouvrement des fonds.
- Poursuite de la mise en œuvre de la Voie de communication protégée, qui permet à la population canadienne d'avoir un accès protégé à tous les services en direct du gouvernement.
- Poursuite de la modernisation des Comptes publics du Canada au nom de 169 ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral.

### ***Accroître les économies et la productivité***

- Établissement, dans le cadre des *Prochaines étapes*, d'un objectif d'économies de 2,5 milliards à l'échelle du gouvernement dans le secteur des approvisionnements, réalisées au moyen de la gestion stratégique et de l'amélioration des pratiques d'approvisionnement en biens et en services, et d'un objectif d'économies de 925 millions de dollars dans le secteur des biens immobiliers, réalisées au moyen d'une gestion plus efficace des propriétés et d'une application plus rigoureuse des normes de locaux à bureaux.
- Économies nettes de 160 millions de dollars réalisées dans le secteur des biens immobiliers et de 69 millions dans le secteur des approvisionnements.
- Réduction du coût annuel des opérations de paiement du receveur général de 39 millions de dollars, et augmentation du volume traité de 22 pour cent.

### ***Offrir des services de qualité***

- Locaux pour 235 000 fonctionnaires fédéraux dans tout le Canada et gestion de plus de 6,8 millions de mètres carrés de locaux dans 1 840 endroits.
- Achat de biens et de services d'une valeur de plus de 10 milliards de dollars, et gestion d'environ 60 000 transactions chaque année.
- Prestation de services de télécommunications et d'informatique d'une valeur de 150 millions de dollars.
- Traitement de mouvements de trésorerie du receveur général de 1,5 billion de dollars, représentant 240 millions de paiements dans 200 pays.
- Administration de la rémunération liée à 300 000 comptes de paye et à 328 000 comptes de pension gouvernementaux.

### ***Soutenir le programme stratégique du gouvernement***

- Soutien du programme économique du gouvernement grâce à la mise sur pied du Bureau des petites et moyennes entreprises, qui a lancé une série de consultations auprès des fournisseurs qui sont des PME sur la façon d'aplanir les obstacles auxquels se heurtent les PME lorsqu'elles font affaire avec le gouvernement.
- Par l'intermédiaire du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales, direction du programme de développement durable du gouvernement au moyen d'initiatives comme l'approvisionnement écologique et l'amélioration de l'efficacité énergétique des immeubles.
- Appui à l'industrie langagière du Canada : participation à l'établissement du Centre de recherche en technologies langagières, à Gatineau, au Québec, et création de 100 postes de stagiaires.
- Atteinte d'une étape clé à l'automne 2005, avec l'attribution d'un contrat visant l'élaboration et la mise en œuvre de la transformation des processus opérationnels et l'application d'une solution logicielle commerciale pour le projet de modernisation des pensions, ce qui permettra au gouvernement du Canada de disposer d'une solution toute prête, déjà éprouvée et qui a été mise en œuvre avec succès à des fins d'administration des pensions dans des organisations similaires.



***Exécuter de grands projets d'importance nationale***

- Soutien d'importantes opérations d'achat de matériel militaire : le Ministère a réagi rapidement en attribuant un contrat dans les deux mois qui ont suivi la détermination de besoins urgents en véhicules de patrouille blindés, à l'appui des troupes canadiennes à Kandahar.
- Contribution à la restauration et à la conservation d'immeubles à valeur patrimoniale (par ex. le monument commémoratif du Canada à Vimy et la Bibliothèque du Parlement).
- Encadrement de la participation du gouvernement fédéral à l'assainissement de certains sites contaminés, comme les étangs bitumineux de Sydney en Nouvelle-Écosse, le site d'Argentia à Terre-Neuve-et-Labrador, et la mine Giant dans les Territoires du Nord-Ouest.





# ACTIVITÉS DE PROGRAMME

## Introduction

Cette section du rapport contient des renseignements sur les activités de programme de TPSGC. L'Architecture des activités de programme (AAP) est un système de gestion axé sur les activités qui fait partie de la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) des gouvernements. La SGRR fournit un cadre de gestion horizontale à la grandeur du gouvernement fédéral et accroît la reddition de comptes sur le rendement au Parlement et aux organismes centraux.

La gestion ministérielle est une activité interne qui vient appuyer nos services gouvernementaux. En raison de son importance pour TPSGC, on traite de la gestion ministérielle dans le cadre de la structure globale du présent rapport, de même que du budget financier alloué aux domaines de services de TPSGC. Le tableau suivant illustre les sept services principaux de TPSGC.

TPSGC – Architecture d'activités de programme			
BPR	Services gouvernementaux de TPSGC	Services de qualité	Saine gestion
SO	Services immobiliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des locaux et des avoirs fédéraux</li> <li>Fonds renouvelable des Services immobiliers</li> <li>Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérance des biens immobiliers</li> </ul>
APP	Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services d'approvisionnement</li> <li>Fonds renouvelable des services facultatifs</li> <li>Fonds renouvelable de la production de défense</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérance des opérations d'approvisionnement</li> </ul>
TI	Technologie de l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services de gestion de l'information / de technologie de l'information</li> <li>Fonds renouvelable des services de télécommunications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérance de la GI-TI</li> </ul>
CGBR	Receveur général et Rémunération de la fonction publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services du Receveur général</li> <li>Services de rémunération de la fonction publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérance du receveur général</li> <li>Gérance de la rémunération de la fonction publique</li> <li>Gérance des pensions de la fonction publique</li> </ul>
SIG	Services d'information du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services d'information du gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérance de l'information du gouvernement</li> </ul>
IA	Intégration des affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services d'intégration des affaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration des affaires Gestion du rendement</li> </ul>
CVC/SIG Bureau de la traduction	Organismes de service spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada</li> <li>Traduction et interprétation parlementaires, interprétation des conférences, terminologie</li> <li>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gérance de la traduction</li> </ul>
Toutes les directions générales	<p><i>Nota : Les activités de gestion ministérielle et de gestion des relations avec les clients en ce qui concerne l'intégration des affaires ne figurent pas dans le tableau ci-dessus parce que, pour les besoins du SCT liés à l'établissement de rapports financiers, leurs coûts ont été réattribués aux autres activités à titre de frais généraux du Ministère.</i></p>		



## BIENS IMMOBILIERS

TPSGC est l'un des plus importants fournisseurs de locaux à bureaux au Canada. Il offre aux ministères et aux organismes fédéraux des locaux à bureaux et des installations à utilisation commune ainsi qu'une gamme complète de services immobiliers.

Le ministère assure la gestion continue de trésors nationaux, comme la Cité parlementaire et d'autres biens à valeur patrimoniale partout au Canada. Il gère le Programme des paiements versés en remplacement d'impôts, qui vise le versement de paiements justes et équitables aux autorités taxatrices de l'immobilier. Finalement, TPSGC donne des conseils stratégiques et spécialisés aux autres ministères et organismes fédéraux sur l'acquisition, l'aménagement, la construction, la gestion, le fonctionnement, l'entretien, la réparation et l'aliénation de biens immobiliers.

### *Aperçu du rendement*

TPSGC a élaboré un plan exhaustif pour améliorer la gestion des biens immobiliers, et il a réussi à générer les économies prévues pour la première année de son plan quinquennal, ce qui permettra de consacrer l'argent épargné aux priorités supérieures du gouvernement.

### *Économies dans le domaine de l'immobilier*

Dans le cadre de son programme les *Prochaines étapes*, le Ministère a contribué à la réalisation d'économies qui permettront de consacrer l'argent épargné aux priorités supérieures du gouvernement. Cette initiative de grande envergure vise à trouver des moyens novateurs de fournir des services de façon plus judicieuse, plus rapide et à moindre coût, et à améliorer la façon dont le gouvernement mène ses activités. TPSGC

### *Faits importants\**

- Le secteur d'activité gère, à titre de gardien, des biens immobiliers fédéraux dont la valeur s'élève à 7 milliards de dollars.
- Il gère une superficie de 6,8 millions de mètres carrés louables, comprenant :
  - 3,4 millions de m<sup>2</sup> de locaux appartenant à l'État;
  - 2,9 millions de m<sup>2</sup> de locaux loués;
  - 0,5 million de m<sup>2</sup> de locaux obtenus par bail-achat.
- Il fournit des locaux à 235 000 fonctionnaires fédéraux relevant de 112 ministères et organismes, dans environ 1 840 immeubles partout au Canada.
- Il gère le versement de paiements annuels dont la valeur est supérieure à 460 millions de dollars dans le cadre du Programme des paiements versés en remplacement d'impôts, pour environ 1 300 autorités taxatrices locales.

\*au 31 mars 2006

réalisera ces économies sans réduire la présence du gouvernement du Canada dans les régions et les collectivités, tout en maintenant la qualité de ses normes et de ses services et en respectant ses engagements en matière d'excellence environnementale. Selon l'annonce faite dans le budget fédéral de 2005, le Ministère compte réaliser des économies de 925 millions de dollars en cinq ans dans le domaine de l'immobilier.

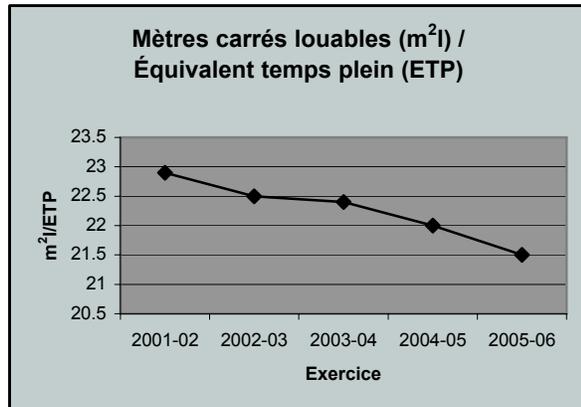
D'ailleurs, le secteur d'activité des Biens immobiliers a déjà trouvé des moyens plus efficaces de remplir son mandat. En outre, en évitant des coûts, il a réussi à économiser 160 millions de dollars au cours du premier exercice.

### *Normes en matière de locaux*

TPSGC a mis en application les normes d'aménagement et de gestion des locaux de manière plus uniforme, afin d'optimiser l'utilisation des locaux et de mieux se conformer aux normes du secteur privé. On vise à réduire la superficie moyenne utilisée par équivalent temps plein (ETP), pour la faire passer à 18 mètres carrés. Comme il



est indiqué dans le graphique suivant, la superficie moyenne utilisée se chiffre actuellement à 21,5 mètres carrés par ETP. On a constaté une réduction de la superficie utilisée par rapport au dernier exercice, et la tendance des cinq prochains exercices indique toujours une amélioration.



TPSGC a entièrement réalisé (100 pour cent) les économies qu'il visait pour 2005-2006 en matière de locaux, par l'utilisation optimale des locaux actuels ainsi que par l'application des normes d'aménagement et de gestion de locaux, dans le cadre d'ententes d'occupation nouvelles ou renouvelées.

Le Ministère s'attend à relever des défis pour atteindre ses objectifs de réduction de la superficie sur cinq ans. TPSGC devra obtenir la collaboration et l'engagement des ministères et organismes clients pour respecter les engagements à long terme de son programme en plus de réaliser les objectifs de son projet à court terme.

D'autres stratégies en voie d'élaboration, notamment l'élaboration de normes relatives aux locaux pour fonctions quasi judiciaires, devraient permettre au Ministère d'atteindre les objectifs de réduction de la superficie.

### *Gestion du répertoire immobilier*

TPSGC continue d'axer ses efforts sur une planification du programme à plus long terme et

sur l'optimisation de son portefeuille de locaux, notamment :

- une gestion améliorée de son portefeuille de locaux loués et des taux de location négociés;
- une augmentation des économies et des gains d'efficacité dans la gestion du fonctionnement des installations.

En 2005-2006, le Ministère a atteint de nouveaux objectifs relativement à la location. Il travaillera en étroite collaboration avec les clients et le Secrétariat du Conseil du Trésor pour réaliser les économies visées. Plusieurs autres stratégies de location ont été entreprises, aux fins de mise en œuvre, si jamais la stratégie actuelle ne permettait pas d'atteindre les objectifs souhaités.

### *Report unique d'immobilisations*

En 2005-2006, TPSGC a reporté un investissement de 50 millions de dollars dans des projets d'immobilisations afin de réaffecter ses fonds à des priorités supérieures. Ce report a été considéré satisfaisant, car TPSGC continue d'examiner activement des méthodes plus efficaces de recapitalisation des biens.

### *Investissements à TPSGC*

En 2005-2006, TPSGC a continué d'améliorer les systèmes d'information afin d'aider à mesurer le rendement et d'appuyer les études visant à améliorer les stratégies relatives aux biens.

Actuellement, TPSGC possède 60 pour cent des biens compris dans son portefeuille. Il veut évaluer si le fait de posséder moins d'immeubles et d'en louer davantage lui apporterait plus de souplesse, réduirait ses frais généraux et lui éviterait d'avoir à faire face à des pressions immédiates pour effectuer des dépenses en immobilisations, en raison de travaux de réparation et d'entretien qui ont été reportés pendant plusieurs années. Une demande de propositions a été lancée en 2005 pour mener une étude sur les options de gestion



d'un portefeuille de 325 biens immobiliers de la Couronne. Aucun soumissionnaire n'a été retenu.

En juin 2006, TPSGC a publié une demande de propositions pour obtenir des services de conseils financiers invitant des entreprises à fournir des recommandations sur 35 des 325 biens immobiliers appartenant à l'État. Un contrat a été attribué en septembre 2006.

### ***Services de qualité***

Tout en poursuivant la mise en œuvre de son programme de transformation des activités, TPSGC a continué de consacrer la majorité de ses ressources au soutien efficace de la réalisation des programmes du gouvernement. Ces activités permanentes comprennent notamment : l'aménagement de milieux de travail abordables et favorisant la productivité; la gestion d'un portefeuille de biens d'une grande diversité; la mise en œuvre de la version révisée de la vision et du plan à long terme pour la Cité parlementaire et la prestation de services immobiliers abordables et de qualité, selon le principe de la rémunération des services.

Un des principaux faits saillants du secteur d'activité en 2005-2006 a été l'achèvement du projet de réhabilitation de la Bibliothèque du Parlement.

### ***Réhabilitation de la Bibliothèque du Parlement***

Les travaux de conservation, de réhabilitation et de modernisation de l'édifice de la Bibliothèque du Parlement ont été entrepris pour appuyer les activités d'une bibliothèque parlementaire moderne et efficace. En mai 2006, les travaux de construction ont pris fin et la Bibliothèque rajeunie a rouvert ses portes aux parlementaires et aux visiteurs.

La Bibliothèque est le dernier vestige des édifices du Parlement d'origine (l'édifice du Centre), sur la Colline du Parlement – la seule structure à avoir

échappé aux flammes dévastatrices de l'incendie de 1916. La Bibliothèque est un édifice fédéral du patrimoine classé, et elle fait partie du lieu historique national de la Colline du Parlement.

À l'intérieur comme à l'extérieur, il fallait s'attarder à tous les aspects de la Bibliothèque, de la girouette sur le toit jusqu'aux sous-sols exigus et encombrés. Pratiquement chaque tâche nécessitait des compétences spécialisées. Comme il s'agissait d'un édifice patrimonial de plus de 130 ans, il fallait adopter une méthode unique et faire appel à des compétences particulières rares.

En collaboration avec les représentants de la Bibliothèque du Parlement, TPSGC a mené à bien ces importants travaux en vue de préserver et d'améliorer ce joyau du patrimoine canadien pour les générations à venir.

### ***Saine intendance***

#### ***Gains en efficacité réalisés dans le cadre de la gestion des programmes et de la prestation des services***

Dans le cadre de l'initiative *Les prochaines étapes*, TPSGC s'est interrogé sur la façon optimale d'assurer les services, y compris l'impartition au secteur privé, s'il y a lieu. Par exemple, le ministère a attribué un contrat de gestion immobilière à SNC-Lavalin ProFac inc. Ce contrat a reçu l'aval du Conseil du Trésor en décembre 2004.

En avril 2005, le secteur d'activités a conclu un nouveau contrat élargi de gestion immobilière avec la même firme, qui s'est traduit par des économies annuelles de 30,5 M\$ (soit 18,5 M\$ pour la réduction des frais et 12 M\$ pour la réduction des activités de surveillance) pour l'année fiscale 2005-2006.



### ***Développement durable***

Le secteur d'activité des Biens immobiliers contribue de diverses façons au développement durable : pratiques de gestion environnementale, assainissement de sites contaminés, réduction de l'empreinte écologique aussi bien des installations existantes que futures (attention particulière à la réduction des gaz à effet de serre), location et achats écologiques, et études d'impact sur l'environnement. À titre d'exemple, mentionnons l'édifice Greenstone à Yellowknife (T.N.-O.).



## Dépenses nettes 2005-2006 – Biens immobiliers

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs</b>			
<b>Locaux et avoirs fédéraux</b>			
Dépenses brutes	2 267,0	2 226,5	2 083,5
Moins : Recettes disponibles	284,3	452,7	436,3
Dépenses nettes	1 982,7	1 773,8	1 647,2
<b>Intendance des biens immobiliers</b>			
Dépenses brutes	31,6	67,0	58,8
Moins : Recettes disponibles	1,3	1,8	1,7
Dépenses nettes	30,3	65,2	57,1
<b>Fonds renouvelable des Services immobiliers</b>			
Dépenses brutes	784,8	784,8	912,3
Moins : Recettes disponibles	784,8	784,8	912,3
Ressources nettes (fournies) utilisées <sup>1</sup>	-	-	-
<b>Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers</b>			
Dépenses brutes	4,0	4,0	3,7
Moins : Recettes disponibles	13,0	13,0	6,7
Ressources nettes (fournies) utilisées <sup>1</sup>	(9,0)	(9,0)	(3,0)
<b>TOTAL - BIENS IMMOBILIERS</b>	<b>2 004,0</b>	<b>1 830,0</b>	<b>1 701,3</b>
Dépenses brutes – Biens immobiliers	3 087,4	3 082,3	3 058,3
Moins : Recettes disponibles – Biens immobiliers	1 083,4	1 252,3	1 357,0
<b>Dépenses nettes – Biens immobiliers</b>	<b>2 004,0</b>	<b>1 830,0</b>	<b>1 701,3</b>
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			
<b>(ETP)</b>			
Locaux et avoirs fédéraux – Équivalents temps plein (ETP)	2 626	2 402	2 402
Intendance des biens immobiliers – ETP	237	240	242
Fonds renouvelable des Services immobiliers – ETP	1 288	1 261	1 261
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers – ETP	-	-	-
<b>Total – Équivalents temps plein</b>	<b>4 151</b>	<b>3 903</b>	<b>3 905</b>
<b>Locaux et avoirs fédéraux :</b>			
L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles est attribuable à des délais dans la réalisation de projets, lesquels ont été causés par des incertitudes dans les contrats et la prestation des services, et à des coûts de location et d'aménagement inférieurs aux prévisions. L'écart est également attribuable au report du projet Skyline et au report de projets d'immobilisations, ainsi qu'à la péremption annuelle fixée par le Conseil du Trésor pour couvrir les coûts des avantages sociaux et des soins de santé des employés liés à l'affectation à but spécial.			
<b>Intendance des Biens immobiliers :</b>			
L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles est principalement attribuable à des coûts de traduction inférieurs aux prévisions et à des frais de personnel liés aux conventions collectives qui ne se sont pas concrétisés tel qu'anticipé.			
<b>Fonds renouvelable des Services immobiliers :</b>			
L'autorisation de prélèvement de fonds utilisée à la fin de l'exercice était nulle. L'accroissement du volume d'activités illustré entre les autorisations et les dépenses réelles est principalement attribuable à la réinstallation d'un centre d'innovation du Conseil national de recherches du Canada, à la rénovation du Musée canadien de la nature, à Environnement Canada et à la Défense nationale.			
<b>Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers :</b>			
L'écart entre les autorisations du Fonds et les dépenses réelles est attribuable à un retard dans l'obtention de l'autorisation officielle d'un projet pour les sans-abri et à des propriétés ordinaires (relevant du mandat du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers) qui sont devenues des propriétés stratégiques (programme exécuté par la Société immobilière du Canada) vers la fin de l'exercice.			
Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable des Services immobiliers et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.			



## Rendement par résultat stratégique

Les tableaux suivants présentent les engagements pris dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, ainsi que le rendement évalué en fonction de ces engagements.

### Résultat stratégique : services de qualité

#### Locaux et avoirs fédéraux

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
<p>Gérer efficacement l'investissement immobilier relatif aux biens dont TPSGC a la garde afin de permettre la réalisation des programmes gouvernementaux.</p> <p>Le Plan national de gestion du portefeuille (PNGP) est mis en œuvre en vue d'établir une approche de gestion du portefeuille au sein de l'organisation. Le PNGP est conçu pour permettre aux Biens immobiliers de faire preuve d'une plus grande efficacité dans la réalisation de son mandat, lequel consiste à fournir des services immobiliers rentables dans des installations détenues en propriété et en location, et de faire face à certains défis, comme le vieillissement du parc immobilier, auxquels le secteur des Services immobiliers doit répondre dans un contexte de pressions importantes en matière de recapitalisation et de coûts des locaux.</p>	<p>Fourniture, aux ministères et aux organismes, d'installations et de milieux de travail sains, sécuritaires, propices à la productivité et abordables, leur permettant d'assurer la prestation de leurs programmes et services.</p> <p>Gestion du portefeuille immobilier comme un investissement, au nom des contribuables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tendances concernant l'utilisation des locaux</b> : Le nombre de mètres carrés louables (m<sup>2</sup>) par équivalent temps plein (ETP) a <u>diminué</u> de plus de 2 % comparativement au dernier exercice. La tendance sur cinq ans continue de s'améliorer pour ce qui est de l'utilisation des locaux à bureaux. Le coût de location par m<sup>2</sup> a augmenté d'environ 3 %, tandis que le coût de location par ETP a augmenté d'environ 1 %.</li> <li>• <b>Analyse des tendances relatives aux frais de fonctionnement</b> : en 2005-2006, les données de TPSGC étaient similaires de 1 pour cent à la moyenne du <i>Building Owners and Managers Association</i> (BOMA)</li> <li>• <b>Taux d'inoccupation</b> : Le taux d'inoccupation dans les immeubles de bureaux appartenant à l'État pour l'exercice 2005-2006 est de 3,3 %. La BOMA signale que le taux d'inoccupation dans le secteur privé au Canada en 2005-2006 est de 6,4 %. De 2004-2005 à 2005-2006, le taux d'inoccupation a diminué pour atteindre moins de 1 %, et ce, autant pour les immeubles appartenant à l'État que pour la BOMA.</li> <li>• <b>Progrès accomplis par rapport à la Stratégie de développement durable (SDD)</b> : L'exercice 2005-2006 constitue la deuxième année de la Stratégie de développement durable déposée en 2003. Des progrès constants ont été faits relativement aux objectifs. Des détails sur le rendement se trouvent dans le Rapport sur le rendement en matière de développement durable de TPSGC, qui est étudié de façon plus approfondie dans le tableau 19 de la Section III.</li> </ul>



### Fonds renouvelable des Services immobiliers

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir, selon le principe de la rémunération des services, des services immobiliers optionnels aux autres ministères gardiens ainsi qu'aux ministères et organismes qui demandent d'autres services, en plus de ceux qui sont prévus dans la gamme des services de gestion des locaux et des avoirs fédéraux.	Prestation de services de qualité, à coût abordable, aux ministères et aux organismes. Les recettes engloberont l'ensemble des coûts liés à la prestation de services.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI) :</b> Ce Fonds permet d'établir des rapports financiers distincts sur les services immobiliers optionnels fournis aux clients. Ces services sont assurés moyennant le recouvrement total des coûts. TPSGC a recouvré de ses clients 99,8 % des frais totaux engagés se chiffrant à 912,9 M\$ et imputés au Fonds renouvelable des Services immobiliers.</li> <li>• <b>Projets réalisés dans le respect des délais et des budgets :</b> L'analyse de 78 projets (49 projets liés aux locaux et avoirs fédéraux et 29 projets liés au FRSI) réalisés à l'échelle nationale révèle que, par rapport à la base de référence de l'exercice 2001-2002, le respect des délais s'est amélioré de 6 %, tandis que la proportion de projets accomplis dans le respect des budgets s'est améliorée de 23 %.</li> </ul>

### Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Procéder, selon le principe du recouvrement des coûts et conformément au processus courant, à l'aliénation des biens immobiliers excédentaires, afin de générer des recettes pour l'État.	Obtention d'une valeur (produit net tiré de la vente) à partir des biens excédentaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Services d'aliénation professionnels et opportuns et maintien d'un niveau de crédit suffisant pour faciliter les opérations d'aliénation des ministères gardiens :</b> Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a facilité l'achèvement, la résiliation ou l'annulation de 467 projets d'aliénation au cours de l'exercice. Les recettes réelles générées étaient de 3,9 M\$ par rapport à un budget initial de 9 M\$. Le Fonds conserve un niveau de crédit suffisant au début de l'exercice 2006-2007.</li> </ul>



**Résultat stratégique : saine intendance**

**Intendance des biens immobiliers**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
<p>Exercer un leadership stratégique et gérer de manière proactive les ressources et les biens immobiliers afin de permettre la réalisation des programmes gouvernementaux.</p>	<p>Réalisation des programmes gouvernementaux facilitée grâce à l'application uniforme d'un cadre moderne de gestion des programmes et des biens immobiliers, qui présente un point de vue pangouvernemental en ce qui a trait à la prise de décisions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Taux réel de recapitalisation</b> : En raison de retards résultant de facteurs indépendants de notre volonté et imprévisibles propres à la réalisation de projets, le taux effectif de recapitalisation était de 2,9 %, ce qui est inférieur à l'objectif de 4 % et au niveau de financement de 3,1 %.</li> <li>• <b>Pourcentage ou nombre de plans de gestion du portefeuille approuvés (par rapport à l'objectif)</b> : Toutes les régions ont terminé une ébauche de leurs plans d'action stratégiques. Les plans doivent maintenant être mis à jour afin de refléter les engagements concernant les économies liées aux normes en matière de locaux et à la gestion du répertoire des biens, et en fonction de toute nouvelle orientation établie à la suite de la création d'une table ronde nationale.</li> <li>• <b>Les résultats financiers à la fin de l'exercice</b> s'inscrivent dans des pourcentages acceptables du budget et dépassent le rendement financier de l'exercice précédent.</li> </ul>



## APPROVISIONNEMENTS

TPSGC est le plus grand acheteur public de biens et de services au Canada. En tant que premier fournisseur de services d'achat du gouvernement, TPSGC offre aux ministères et aux organismes clients une vaste gamme de solutions d'approvisionnement, par exemple les contrats spécialisés, les offres à commandes, les arrangements en matière d'approvisionnement et des marchés en direct.

TPSGC gère aussi tous les aspects des grands projets de l'État qui se rapportent aux achats, et il offre des services spécialisés comme les inspections maritimes et les services techniques, la gestion des biens saisis, la gestion des transports, la normalisation et la certification des biens et des services, l'aliénation des biens excédentaires ainsi que la certification des services de gestion de la qualité (ISO 9000) et de l'environnement (ISO 14001).

Nous appuyons aussi la mise en œuvre d'initiatives professionnelles d'approvisionnement, comme les normes d'accréditation des professionnels des approvisionnements, grâce à notre participation active dans les organisations d'envergure nationale.

### Aperçu du rendement

TPSGC a continué de se concentrer sur la prestation de *services de qualité* et sur l'établissement d'un régime de gestion rigoureux fondé sur la *saine intendance*.

Nous avons continué d'offrir au gouvernement du Canada des services rentables en matière d'approvisionnements. En 2005-2006, notre volume d'affaires a été de 13,5 milliards de dollars, par rapport à 18,4 milliards, en 2004-2005.

Le coût total par 100 \$ de volume d'affaires est passé de 0,54 \$, en 2004-2005, à 0,71 \$, en

#### Faits importants\*

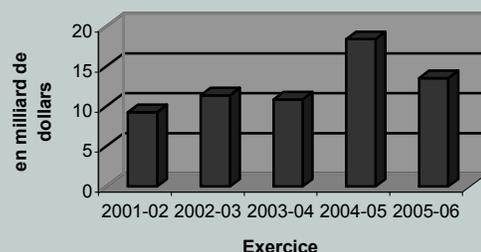
- Les achats du Ministère représentent plus de 80 pour cent de la valeur totale des achats effectués par le gouvernement.
- TPSGC achète, chaque année, des produits et des services dont la valeur est supérieure à 10 milliards de dollars et gère environ 60 000 opérations, ce qui lui permet d'exercer une très grande influence sur l'efficacité des opérations de l'ensemble du gouvernement.
- TPSGC utilise la plus grande partie du budget d'approvisionnement pour l'achat de 40 catégories de produits (technologie de l'information, équipement militaire et fourniture de bureau).

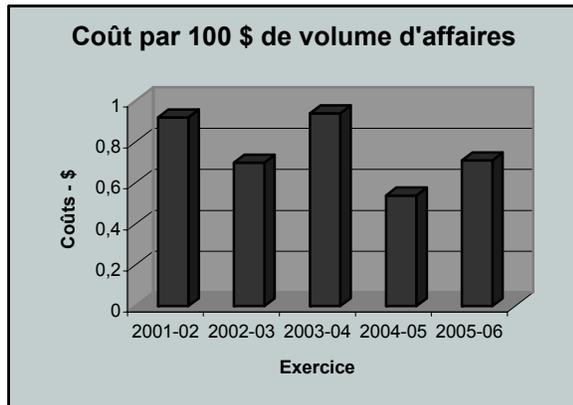
\*au 31 mars 2006

2005-2006. Cette augmentation peut s'expliquer par le nombre exceptionnellement élevé de contrats de grande valeur attribués en 2004-2005 et par le retour au volume d'affaires quasi normal pour l'exercice actuel. Veuillez consulter le tableau 20 de la section III, Approvisionnements et marchés, pour de plus amples renseignements sur les activités quotidiennes du secteur d'activité.

Par ailleurs, en 2005-2006 TPSGC a mis en œuvre son initiative de transformation des activités. Des économies nettes de 69 millions de dollars ont été réalisées dans l'achat de biens et de services à l'échelle du gouvernement grâce au regroupement de nos achats effectués pour le compte du gouvernement et à l'utilisation d'outils communs pour faciliter le processus d'approvisionnement.

#### Volume d'affaires – Approvisionnements





Par conséquent, le Ministère a permis au gouvernement de réaffecter des fonds à d'autres programmes gouvernementaux, comme les soins de santé, les services de garde, la prévention du crime et la réduction du fardeau fiscal.

### *Services de qualité*

TPSGC a réalisé des progrès considérables à l'égard de la transformation, y compris d'importantes initiatives portant notamment sur la gestion des biens et services, l'engagement des clients, la mesure du rendement, l'approvisionnement électronique, les petites et moyennes entreprises et la modification des politiques.

### *Gestion des biens et des services*

TPSGC a réalisé des progrès importants dans l'établissement d'approches stratégiques pangouvernementales de gestion des biens et des services. Des équipes d'approvisionnement stratégique et des équipes interministérielles de biens et de services ont été formées. TPSGC a commencé à analyser des catégories précises de biens et de services, en collaboration avec des intervenants des secteurs public et privé, afin d'établir des stratégies d'achat efficaces.

Nous avons élaboré un cadre de gestion des biens et des services, lequel visait la formation de neuf conseils de biens et services chargés d'établir des

stratégies et des plans d'action pour dix groupes de biens et services, répondant aux besoins de quelque 40 ministères. Des objectifs d'économies ont été établis pour chaque bien et service, et on a déjà commencé à regrouper les principaux documents de soumission, qui couvrent des milliards de dollars en achats.

En avril 2005, nous avons également apporté des améliorations à l'Index des offres à commandes (IOC) pour aider les agents chargés de l'approvisionnement et les ministères clients à trouver plus facilement et plus efficacement des fournisseurs et à obtenir le meilleur rapport qualité prix. Le recours obligatoire aux offres à commandes pour certains biens et services est entré en vigueur en avril 2005. Cette mesure nous permet de tirer pleinement parti du pouvoir d'achat de l'ensemble du gouvernement et d'assurer l'efficacité des processus.

### *Économies*

Nos compétences en matière de négociation et notre gestion prudente du contrat du Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes nous ont permis d'économiser plus de 6 millions de dollars.

De plus, nous avons offert de la formation aux agents chargés de l'approvisionnement afin de les aider à établir et à mettre en application de nouvelles approches pour les achats, comme la collecte de données d'affaires, la gestion de la demande, la planification et la prévision. Les agents des ministères clients ont reçu de la formation sur l'IOC. De plus, nous avons établi des réseaux régionaux afin de permettre aux entreprises des régions d'avoir la chance de

### *Au service de nos troupes*

L'organisation a conclu un marché en deux mois afin de combler l'urgent besoin de véhicules de patrouille blindés du ministère de la Défense nationale (MDN) pour soutenir le déploiement des Forces canadiennes à Kandahar.



répondre aux besoins du gouvernement.

### ***Engagement des clients***

La bonne marche des initiatives de transformation dépend de l'adhésion de tous les intervenants, en particulier les ministères clients. En 2005-2006, nous avons collaboré avec les ministères clients afin de mettre en application le programme de transformation. Nous avons travaillé étroitement avec quelque 25 ministères clients – dont les dépenses correspondent à plus de 85 pour cent des dépenses totales du gouvernement. Pour ce faire, TPSGC a établi un processus rigoureux conçu pour engager davantage les ministères clients, appuyer les objectifs d'économies et en faciliter l'atteinte.

Conjointement avec les clients, nous avons intégré des analyses détaillées des dépenses et des stratégies touchant les biens et les services aux divers plans d'approvisionnement ministériels, lesquels serviront de fondement pour les prochains accords sur les niveaux de service. Nous avons également préparé le terrain en vue de l'établissement de stratégies d'approvisionnement pour les ministères et les organismes restants.

### ***Mesure du rendement***

La mesure du rendement et la reddition de comptes en la matière appuient la prise de décisions éclairées et assurent une transparence et une responsabilisation accrues. À l'automne 2005, nous avons mis en œuvre la première étape de nos activités de suivi du rendement. Au cours de l'exercice, nous avons également entrepris des travaux visant à mesurer la réduction de 50 pour cent pour ce qui est du délai d'exécution et les économies de 10 pour cent pour ce qui est des frais administratifs. Les initiatives du Marché en direct du gouvernement du Canada et des Services administratifs ministériels partagés (SAMP) faciliteront l'évaluation des délais d'exécution (de la définition des besoins du client à la réception du service ou du bien) et permettront de connaître de manière plus précise les coûts

administratifs liés à l'approvisionnement. Ces initiatives, gérées par d'autres ministères, ont été lancées en janvier 2005.

### ***Approvisionnement électronique***

Dans le cadre du renouvellement de l'approvisionnement de l'initiative *Les prochaines étapes*, TPSGC aura recours à son outil commun d'achat, le Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC), un catalogue électronique de biens et de services souple et convivial et un service de production de bons de commande. Ce marché commercial électronique permettra de rationaliser le processus d'approvisionnement tant pour les fournisseurs que pour le gouvernement. Bien que le lancement du MDGC ait été reporté, des progrès importants ont été réalisés à l'étape de la conception. Un prototype fonctionnel a été conçu, développé, mis à l'essai et présenté aux intervenants, ce qui a permis de prouver la pertinence de l'application à titre d'outil de gestion de biens et de services. Le MDGC devrait également offrir un outil précieux pour l'analyse des tendances pangouvernementales en matière d'achats et permettre aux gestionnaires de biens et de services d'avoir accès à des données complètes, exactes et opportunes.

Dans le cadre de notre plan visant à favoriser l'accès aux occasions d'affaires avec le gouvernement, les frais pour l'utilisation du Service électronique d'appels d'offres ont été éliminés en 2004 et la gratuité de ce service est toujours maintenue.

### ***Petites et moyennes entreprises***

Le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME), établi à l'automne 2005, se penche sur les enjeux touchant les PME. Nous avons consulté les entreprises de l'ensemble du pays et, en fonction de leur rétroaction, nous avons tenté d'établir comment les PME pourraient travailler conjointement afin d'obtenir des contrats du gouvernement, au moyen d'arrangements en cœntreprise. Nous avons également établi des



bureaux à Halifax, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Edmonton et à Vancouver.

TPSGC a offert de la formation à près de 12 000 personnes œuvrant au sein de PME et répondu à plus de 2000 demandes par l'entremise de la Ligne Info, établie à l'automne 2005. Nous avons également étendu et amélioré les processus d'approvisionnement grâce au portail des Services professionnels (SP) en ligne, un service d'approvisionnement électronique qui facilite le jumelage des besoins des ministères fédéraux et des entreprises inscrites.

En outre, le BPME a appuyé l'octroi de nouveaux contrats pour les fournitures de bureau, lesquels ont mené à l'attribution d'offres à commandes à 32 PME, soit neuf de plus que dans le cadre du précédent processus. Finalement, en collaboration avec les équipes de biens et de services, nous avons intégré les besoins des PME à certaines des stratégies de gestion des biens et des services.

### ***Initiative des services de voyage partagés***

L'Initiative des services de voyage partagés (ISVP) a été transférée à la Direction générale des services d'infotechnologie au cours de l'exercice 2005-2006. L'ISVP est présentée dans la section des services d'infotechnologie du présent rapport.

### ***Saine intendance***

En 2005-2006, nous avons mis en vigueur nos pratiques de saine intendance, lesquelles constituent un élément essentiel de la prestation durable de *services de qualité*.

### ***Politiques***

En avril 2005, le recours aux offres à commandes est devenu obligatoire pour certaines catégories de biens et de services, encourageant le regroupement des achats gouvernementaux. Suite à l'élection du gouvernement en janvier 2006, nous avons également appuyé les travaux de mise en application de la nouvelle *Loi fédérale sur la*

*responsabilité* et du plan d'action connexe, en fournissant de la rétroaction stratégique pour ce qui est du rôle proposé de vérificateur de l'approvisionnement et en élaborant le Code de conduite pour l'approvisionnement. On s'attend à ce que la *Loi* soit adoptée à la fin de 2006 et que le plan d'action soit mis en application par la suite.

Les travaux de rédaction de la nouvelle *Politique sur le rendement des fournisseurs* (PRF) se sont également poursuivis. Cette politique, qui devrait être promulguée dans l'ensemble du gouvernement en 2007, permettra de recenser les irrégularités, d'appliquer plus rapidement des mesures correctives et de faciliter la résolution des conflits.

De plus, nous avons fourni des conseils stratégiques dans le cadre de l'élaboration des modifications proposées au *Règlement sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*.

En avril 2006, le gouvernement a introduit la *Loi fédérale sur la responsabilité*. Le gouvernement a également annoncé qu'un examen de la politique des achats serait entrepris visant à assurer un accès ouvert et transparent à un processus simplifié d'approvisionnement du gouvernement.

### ***Ressources humaines***

TSPGC renforce les capacités des ressources humaines afin de répondre à ses besoins actuels et futurs. À la suite d'une campagne de recrutement tenue en 2005-2006, le Ministère a décidé d'embaucher environ 40 stagiaires qui suivront une formation sur nos nouveaux processus d'affaires.

De plus, 14 employés subalternes se sont inscrits au Programme de perfectionnement des agents. Nous avons organisé plusieurs concours pour combler des postes de haut niveau dans le domaine des approvisionnements. Nous avons également commencé à préparer, en collaboration avec la Direction générale des ressources



humaines, un plan stratégique de gestion des ressources humaines, afin que les compétences de notre effectif s'harmonisent à nos initiatives de transformation.

### ***Écologisation des opérations gouvernementales***

Afin d'appuyer le gouvernement du Canada dans la mise en application de son programme de développement durable, nous avons donné de la formation sur les méthodes d'approvisionnement écologique à nos agents chargés de l'approvisionnement. De plus, dans la mesure du possible, nous avons intégré des dispositions sur le rendement écologique à nos modèles d'approvisionnement en biens et en services.

Nous avons transféré la responsabilité de l'établissement de la nouvelle Politique d'achats écologiques du gouvernement (qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2006) au Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG). Nous avons cependant continué d'appuyer cette initiative en fournissant des conseils en matière d'achats au BEOG.



**Dépenses nettes 2005-2006 – Approvisionnements**

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Crédits de fonctionnement et législatifs</b>			
<b>Services d'approvisionnement</b>			
Dépenses brutes	165,5	248,3	235,4
Moins : Recettes disponibles	33,8	60,0	55,2
Dépenses nettes	131,7	188,3	180,2
<b>Intendance des opérations d'approvisionnement</b>			
Dépenses brutes	55,1	63,7	59,8
Moins : Recettes disponibles	7,6	5,7	7,4
Dépenses nettes	47,5	58,0	52,4
<b>Fonds renouvelable des Services optionnels</b>			
Dépenses brutes	110,4	104,8	92,6
Moins : Recettes disponibles	110,4	104,8	94,0
Ressources nettes (fournies) utilisées <sup>1</sup>	-	-	(1,4)
<b>Fonds renouvelable de la Production de défense</b>			
Dépenses brutes	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	-	-	-
Ressources nettes (fournies) utilisées <sup>1</sup>	-	-	-
<b>TOTAL – APPROVISIONNEMENTS</b>	<b>179,2</b>	<b>246,3</b>	<b>231,2</b>
Dépenses brutes – Approvisionnements	331,0	416,8	387,8
Moins : Recettes disponibles – Approvisionnements	151,8	170,5	156,6
<b>Dépenses nettes – Approvisionnements</b>	<b>179,2</b>	<b>246,3</b>	<b>231,2</b>
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			<b>(ETP)</b>
Services d'approvisionnement – Équivalents temps plein (ETP)	1 725	1 785	1 779
Intendance des opérations d'approvisionnement – ETP	327	332	343
Fonds renouvelable des Services optionnels – ETP	76	76	43
Fonds renouvelable de la Production de défense - ETP	-	-	-
<b>Total – Équivalents temps plein</b>	<b>2 128</b>	<b>2 193</b>	<b>2 165</b>
L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles pour les Services d'approvisionnement et l'Intendance des opérations d'approvisionnement est principalement attribuable à des dépenses inférieures aux prévisions en lien avec les Prochaines étapes.			
L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles pour le Fonds renouvelable des Services optionnels est attribuable à des ventes et à des dépenses connexes inférieures aux prévisions dans le cadre du programme d'immunisation. Le déficit de 1,4 M\$ pour l'activité d'approvisionnement en communications a été financé par le budget de fonctionnement. La diminution du nombre d'ETP est attribuable aux activités d'aliénation des biens de l'État qui sont maintenant imputées au crédit.			
Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable des Services optionnels sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.			



## Rendement par résultat stratégique

Les tableaux suivants présentent les engagements pris dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, ainsi que le rendement évalué en fonction de ces engagements.

### Résultat stratégique : services de qualité

#### Services d'approvisionnement

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
<p>Acheter des biens et des services pour le compte du gouvernement du Canada. Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients à définir leurs besoins, à réaliser l'invitation à soumissionner ainsi que l'évaluation et en les aidant à négocier et à administrer les contrats. Gérer tous les aspects liés à l'approvisionnement des grands projets (d'une valeur supérieure à 100 M\$). Les bureaux régionaux mènent les activités d'approvisionnement de TPSGC dans l'ensemble du Canada. TPSGC dispose aussi de bureaux aux États-Unis et en Europe, principalement pour combler les besoins de l'armée.</p>	<p>Prestation de services d'approvisionnement opportuns et économiques aux autres ministères et organismes selon des niveaux de service accrus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pourcentage de la diminution du coût des biens et des services</b> : Réduction de 69 M\$ pour ce qui est du coût des biens et services.</li> <li>• <b>Pourcentage de la diminution du temps nécessaire aux transactions liées aux approvisionnements</b> : Voir ci-dessus la section intitulée « mesure du rendement ».</li> <li>• Pourcentage de la diminution du coût des achats du gouvernement du Canada. Voir ci-dessus la section intitulée « mesure du rendement »</li> <li>• <b>Pourcentage des ministères clients satisfaits des services de TPSGC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour ce qui est de la satisfaction globale de la clientèle, 76 % des clients interrogés étaient soit neutre, satisfaits, satisfaits ou très satisfaits des services offerts.</li> <li>• Les clients étaient surtout satisfaits des points suivants : courtoisie (72 %) et conseils techniques (58 %). Ils n'étaient pas satisfaits des points suivants : respect des délais (69 %) et qualité des produits livrables (55 %).</li> <li>• Le secteur d'activité se penche sur des façons de continuer d'accroître la satisfaction de la clientèle.</li> </ul> </li> </ul>



**Fonds renouvelable des services optionnels**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Gréer un fonds qui fournit des services spécialisés aux ministères clients, comme les inspections maritimes et les services techniques, la gestion des biens saisis, la gestion des voyages, les normes relatives au consensus et les services d'évaluation de la conformité. Fournir des services d'aliénation aux ministères clients. Fournir des vaccins et des médicaments au nom des provinces et des territoires.	Prestation de services abordables de bonne qualité aux ministères et aux organismes du gouvernement du Canada. Compensation du coût total de la prestation de services par les recettes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage des coûts recouvrés : 100 %.</li> <li>• Ce fonds comprend la gamme des Services d'appui partagés localement (SAPL).</li> </ul>

**Fonds renouvelable de la production de défense**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Fonds de dotation inutilisé à l'heure actuelle. Conservé pour l'achat de fournitures militaires en cas d'urgence.	Financement des achats de la défense en cas d'urgence selon le principe de la récupération des coûts.	Ce fonds n'a pas été utilisé en 2005-2006.

**Objectif stratégique : saine intendance**

**Intendance des opérations d'approvisionnement**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Assurer la satisfaction de la collectivité des approvisionnements quant aux services offerts en ce qui concerne l'assurance de la qualité, l'évaluation des risques et les politiques.	Pourcentage des employés satisfaits.	90 pour cent des employés sont fiers du travail effectué par leur unité. 81 % des employés sont d'avis que leur unité et leurs coéquipiers travaillent en équipe. On peut obtenir de plus amples renseignements à l'adresse suivante : <a href="http://www.hrma-agrh.gc.ca/survey-sondage/2005/index_f.asp">http://www.hrma-agrh.gc.ca/survey-sondage/2005/index_f.asp</a>
Atteindre des objectifs ministériels concernant le perfectionnement professionnel.	Pourcentage d'objectifs atteints concernant les langues officielles.	Nous avons obtenu les résultats suivants afin d'augmenter notre capacité en matière de langues officielles à long terme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 92 employés ont suivi de la formation linguistique à temps partiel;</li> <li>• 17 employés ont suivi de la formation linguistique à temps plein;</li> <li>• Les exigences linguistiques des postes PG-05 et PG-06 ont été modifiées (CBC) dans les cas où les titulaires répondaient aux exigences.</li> </ul>



Activité	Résultats prévus	Résultats réels
	Nombre de jours de formation par ETP.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre moyen de jours de formation par employé : 3,5.</li> <li>• Pourcentage des employés qui ont reçu de la formation : 86,6 %.</li> </ul>
Accroître les connaissances des employés du gouvernement du Canada sur le plan de l'approvisionnement écologique.	Nombre de séances de sensibilisation offertes aux employés du gouvernement du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La responsabilité a été transférée au Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales au printemps 2005.</li> <li>• Nous avons tenu 23 des 30 séances de sensibilisation que nous nous sommes engagés à tenir sur une période de trois ans.</li> <li>• La Direction générale des approvisionnements continuera de favoriser la sensibilisation des employés au moyen de formation sur les achats écologiques et d'ateliers sur la gestion des biens et des services.</li> <li>• On a suspendu les séances formation afin d'adapter le contenu des cours à la Politique d'achats écologiques, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2006.</li> <li>• Un cours modifié sur les achats écologiques sera offert en 2006. Néanmoins, en date de juin 2006, 26% des PG avaient reçu de la formation sur les achats écologiques.</li> <li>• Tous les titulaires de cartes de crédit de la Direction générale des approvisionnements ont reçu de la formation sur les achats écologiques.</li> </ul>



## TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Les Services d'infotechnologie (SIT) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) offrent une vaste gamme de services aux ministères et aux organismes dans les domaines des services de l'informatique et des télécommunications, y compris l'accès électronique aux services et aux renseignements du gouvernement pour les Canadiens. TPSGC collabore étroitement avec les organismes et les ministères clients pour comprendre leurs exigences en matière de services de technologie de l'information (TI) et répondre à ces exigences, ainsi que pour offrir des services et des solutions de TI qui sont fiables, économiques et protégés. TPSGC effectue le courtage, fournit, développe ou gère des réseaux de transmission voix-données et de communication de données, des services liés aux ordinateurs, aux serveurs, aux communications, aux applications et au gouvernement électronique.

TPSGC était responsable de la gestion globale de l'initiative du Gouvernement en direct (GED) qui s'est achevée en mars 2006. À cet égard, nous avons exercé un leadership stratégique afin d'aider les ministères et les organismes à mettre en œuvre l'initiative du GED et appuyé la conception et la mise en œuvre des programmes et de l'infrastructure du gouvernement.

### *Aperçu du rendement*

Au cours du dernier exercice, les SIT de gérer d'importants projets de GI-TI pour le GC, dont les applications Web de la rémunération, la modernisation des services et des systèmes de pensions et la transition des plans comptables de TPSGC. Tous les services essentiels à la mission de TPSGC ont profité d'un temps de disponibilité de 100 % et plus de 78 % de tous les appels reçus au bureau de service ont été réglés dès le premier appel.

### *Faits importants\**

- Le secteur d'activité a permis aux citoyens canadiens d'accéder à 130 services du GC en direct de façon protégée.
- Il a aidé à fournir aux citoyens et aux entreprises un accès protégé aux services gouvernementaux.
- Il a offert des solutions technologiques efficaces et efficaces aux autres ministères, leur permettant de se concentrer sur la prestation de leurs programmes et de leurs services principaux aux citoyens canadiens.
- Il a délivré plus de 1,67 millions de laissez-passer électroniques à des particuliers (le laissez-passer électronique permet de recevoir des justificatifs d'identité donnant accès aux services du gouvernement de façon protégée et confidentielle).
- Il a imprimé 73 millions de chèques et 23 millions d'articles non encaissables.

\* au 31 mars 2006

En ce qui concerne le Réseau de la Voie de communication protégée (RVCP), le passage de tous les accès au RVCP à une nouvelle technologie a entraîné un coût total de possession plus faible, un temps de résolution plus rapide, une disponibilité plus élevée, des intervalles abrégés pour l'installation de services, une plus grande flexibilité du service, l'habilitation d'un modèle de services échelonné et une connectivité sans contrainte. La plate-forme comporte une gamme d'options de largeur de bande et d'accès, dont les solutions collectives. De plus, des économies d'échelle additionnelles ont été réalisées en encourageant les ministères clients à partager une infrastructure existante pour les endroits qui hébergent plusieurs clients à une même adresse.

Au cours de l'exercice 2005-2006, les SIT ont mis en œuvre une solution partagée de services de gestion du réseau d'entreprise du gouvernement pour quatre ministères clients qui étaient de nouveaux locataires dans un nouvel édifice du GC, à Yellowknife. Ces mêmes clients profitent maintenant d'une solution



d'infrastructure de gestion de réseau partagée et éprouvée.

Les Services d'infrastructure réseau ont mis sur pied un nouveau service de réseaux convergents (SRC) pour le GC. Le SRC est un outil d'approvisionnement de services de réseau unique qui offre des groupes de services d'établissements de réseaux obtenus par TPSGC au nom des ministères. Les services sont offerts au moyen d'un arrangement en matière d'approvisionnement établi avec des fournisseurs présélectionnés. Santé Canada est le premier client à utiliser l'outil d'approvisionnement du SRC avec son réseau à 100 nœuds qui est maintenant installé et fonctionnel.

Pour faire suite à nos travaux relatifs aux applications Web de la rémunération, nous offrons maintenant une option libre-service aux employés, aux membres des régimes de pension et aux survivants, laquelle assure une gestion en direct efficace de leurs renseignements personnels sur la paie et la pension. L'application utilise une solution de la VCP pour assurer l'authentification, la protection et la confidentialité des renseignements sur les employés. Cette application, qui sera offerte à tous les ministères et organismes d'ici 2007, permettra de réaliser un rendement du capital investi totalisant plus de deux millions de dollars chaque année. En plus des économies de coûts, les applications Web de la rémunération contribueront à l'écologisation des activités du gouvernement grâce à la réduction de la consommation de papier d'environ 100 tonnes par année.

Les SIT réduiront davantage les coûts de la prestation de services grâce à la recherche d'économies d'échelle dans les services partagés et la conception de l'infrastructure de TI; au travail effectué conjointement avec les Approvisionnements en vue d'améliorer les achats de biens et de services de GI-TI; à la simplification de la prestation de services et à la gestion de nouvelles solutions d'affaires novatrices à prix concurrentiel pour les services de télécommunications.

Nous avons amélioré notre gestion des services et nos processus de prestation de services au moyen de la mise en œuvre continue du Programme d'amélioration de la gestion des services (PAGS). Nous avons eu bon nombre d'occasions, à l'échelle des SIT et de nos organisations partenaires, d'adopter les principes du PAGS et de les intégrer au processus opérationnel continu.

Les sections suivantes mettent en lumière les activités opérationnelles qui ont profité aux ministères clients.

### ***Services partagés de technologie de l'information***

Le programme de TPSGC en matière de TI met l'accent sur la promotion des services partagés de TI dans le cadre de l'initiative globale du gouvernement pour le regroupement des services et des systèmes de TI. Les services partagés se définissent comme de nouveaux produits et services d'entreprise qui sont normalisés, sous réserve de quelques variations, et qui sont partagés entre de nombreux utilisateurs. De concert avec des communautés d'utilisateurs et des ministères, nous avons déterminé quels produits et services de TI conviennent davantage au partage dans l'ensemble du gouvernement et de ce nombre, nous avons établi lesquels ne sont pas actuellement partagés. Le but à long terme est de partager environ la moitié des services de la TI à l'échelle du gouvernement.

Pour profiter des occasions de services partagés, TPSGC a amorcé la transformation de ses activités liées à la TI, en mettant un accent particulier sur l'excellence de la prestation des services de GI-TI et les économies de coûts. Pour tenir compte de cette transformation et de l'augmentation prévue du volume de travail, la structure organisationnelle des SIT a été réorganisée, en octobre 2005, en un modèle fonctionnel qui était échelonné et qui définissait mieux les responsabilités.

Afin de faciliter la transformation des SIT en une organisation de services partagés de technologie de



l'information (OSPTI) du GC, quatre voies de la croissance ont été établies :

**Migration** – développer les services de TI existants qui sont fournis aux ministères et effectuer leur migration vers l'OSPTI.

**Croissance** – accélérer le processus visant à regrouper les gens, les processus et la technologie sous l'autorité unique de la future OSPTI.

**Adoption** – élaborer des services de GI-TI qui pourront être adaptés à l'ensemble du GC et qui sont destinés à être adoptés par toutes les organisations du gouvernement.

**Partenariats stratégiques** – établir des relations avec les autres ministères pour offrir des produits et des services représentant le meilleur rapport qualité-prix.

Au moyen des voies de la croissance, les SIT ont fait participer six ministères clients (vague 1) en tant que premier groupe de services partagés de TI. Afin de faciliter ce processus, on a développé un processus de qualification et de transfert de services : Identification, Qualification, Transfert et Transformation (IQTT).

L'étape 1 du processus IQTT, l'identification, a été complétée en novembre 2005. Par conséquent, le premier groupe des organisations partenaires de la vague 1 a été établi et comprend le Bureau du Conseil privé, TPSGC, l'École de la fonction publique du Canada, Santé Canada, Parcs Canada, le ministère des Transports et le ministère des Anciens Combattants.

L'étape 1 a été suivie par la phase de qualification, un processus intensif axé sur la diligence raisonnable servant à sonder les occasions et les types de services de TI communs qui pourraient être partagés à l'échelle des organisations partenaires.

De plus, TPSGC vise à faire adopter massivement la solution du Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI) par les

ministères clients. En ce moment, plus de 44 000 licences ont été délivrées et on prévoit en délivrer 55 000 autres d'ici mars 2008. À la fin mai 2006, 54 ministères ou organismes utilisaient le SGDDI.

### ***Initiative du Gouvernement en direct (GED)***

Au cours de sa dernière année en 2005-2006, l'initiative du GED s'est concentrée sur le renforcement des résultats et sur la transition de ses actifs vers des organisations qui continueront de travailler à la transformation et à l'amélioration du service. Au même moment, le Canada conservait le premier rang au chapitre du perfectionnement du gouvernement en direct pour la cinquième année consécutive, selon le cabinet international de recherches Accenture.

Le rapport annuel final du GED, Gouvernement en direct 2006, offre un aperçu de l'approche et des réalisations pour la période allant de 1999 à 2006. Ce rapport a été présenté à tous les parlementaires en mars 2006 dans le cadre de notre engagement envers la transparence et l'amélioration de l'information diffusée aux citoyens canadiens. Ce rapport décrit la façon dont le gouvernement du Canada a réussi à rendre les services plus accessibles, en plus de les améliorer et de les adapter davantage, tout en suscitant la confiance. Il est possible de consulter le rapport et les autres documents connexes à l'adresse [http://www.gol-ged.gc.ca/index\\_f.asp](http://www.gol-ged.gc.ca/index_f.asp) et à partir du Site du Canada.

### ***Voie de communication protégée (VCP)***

La VCP offre un accès protégé, confidentiel et à haute vitesse aux nombreux services en direct du gouvernement. Au moyen de la VCP, TPSGC offre un réseau à plus de 130 services du gouvernement fédéral, 24 heures par jour, sept jours sur sept.

Le laissez-passer électronique contribue grandement à rendre la VCP sécuritaire. Il s'agit d'un justificatif d'identité électronique fiable qui permet aux utilisateurs de faire des transactions en direct protégées et privées avec le gouvernement. L'an



dernier, nous avons délivré notre millionième laissez-passer électronique.

À la fin de l'exercice, la VCP a appuyé quelques 45 applications pour 23 ministères clients, y compris 20 nouveaux services en 2005-2006. Nos accords de niveau de service ont été atteints dans 100 % des cas.

À la Semaine GTEC 2005, l'équipe de la VCP et Statistique Canada ont été conjointement reconnus pour le caractère novateur de leur Session avec chiffrement et enregistrement automatique (SCEAU). La SCEAU a permis aux foyers canadiens de remplir facilement en direct leurs questionnaires du recensement de façon protégée et pratique. En collaborant avec TPSGC et un utilisant la SCEAU de la VCP, Statistique Canada a été en mesure d'assurer la confidentialité et la sécurité des réponses au recensement de 2006 transmises par Internet avec l'un des niveaux les plus élevés de cryptage disponible pour les transactions électroniques.

### ***Initiative des services de voyage partagés***

En 2005-2006, l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP) a été transférée aux SIT. La mise en œuvre d'un portail de voyage (le centre d'appels de l'agence de voyage et la carte de voyage du gouvernement) et de l'Outil de réservation en ligne a rapporté des dividendes; en effet, le GC a économisé environ 20 M\$ en tarifs aériens pendant l'exercice 2005-2006.

L'ISVP, en collaboration avec sept ministères, a terminé l'essai d'acceptation de production de la principale composante de la solution de voyage intégrée de bout en bout de l'initiative, soit, l'Outil de gestion des dépenses. L'ISVP effectuera la mise en œuvre de la suite d'outils intégrée au cours de l'exercice 2006-2007.

## ***Saine intendance***

### ***Défis dans le domaine des ressources humaines***

Le Bureau de gestion du changement (BGC) conçoit et de développe des processus et des outils en RH, fournit aux communautés des conseils pour la gestion des changements et appuie la mise en place de communautés de pratique. Au moyen de nouveaux partenariats et de partenariats actuels, nous travaillerons avec les ministères, les organismes et des intervenants clés comme l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, l'École de la fonction publique du Canada et les conseils fédéraux régionaux pour optimiser les ressources et accroître les économies et la transparence, à l'appui des efforts de transformation des services du gouvernement.

En 2005-2006, en partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada, la communauté de GI et d'autres intervenants, le BGC a mis au point sept cours de GI qui constituent le fondement d'un programme de certification et de perfectionnement professionnel axé sur la GI. De plus, le BGC a noué un partenariat avec l'Office des normes générales du Canada afin de diriger l'élaboration des normes qui serviront de points de repère pour l'homologation des professionnels de la GI.

Les programmes de perfectionnement du leadership ont également fait l'objet d'un examen de façon à ce qu'ils s'harmonisent mieux avec le programme de services partagés du gouvernement et la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, qui est entrée en vigueur en janvier 2006.

### ***Réussite de l'intendance***

Une demande de rabais pour volume pour l'équipe chargée des ordinateurs de bureau de TPSGC a permis de réduire les coûts au moyen de l'achat regroupé des ordinateurs de bureau, qui a donné lieu à des économies de 1,6 millions de dollars. Grâce à cette mesure, des coûts liés à la gestion de la



## Section II – Activités de programme

technologie et des biens informatiques ont été évités, à l'appui des objectifs des *Prochaines étapes* visant à maximiser les gains en efficacité et à profiter des économies d'échelle.

L'équipe chargée des ordinateurs de bureau a remporté le prix d'excellence 2005 de TPSGC pour l'innovation et la créativité en matière de prestation de services.

Par l'entremise de trois centres de production régionaux situés à Dartmouth, Québec et Winnipeg, et des équipes des Opérations d'impression de l'organisation et d'ingénierie de la région de la capitale nationale, les SIT offrent des services de distribution de l'impression aux secteurs d'activité des services de rémunération et de paiement de TPSGC. Les SIT s'assurent que les chèques, les formulaires et les documents du gouvernement du Canada sont imprimés et livrés de façon à répondre aux besoins des milliers de citoyens canadiens qui en dépendent. Nous avons connu une autre année record, avec près de 100 millions de produits imprimés.

En octobre 2005, TPSGC a subi une réorganisation. Le Bureau du dirigeant principal de la technologie (DPT) a été mis sur pied pour promouvoir une saine intendance de la GI-TI en exerçant un leadership dans les secteurs de l'innovation technologique, de l'architecture, des normes, de la protection de la vie privée et de la sécurité.



**Dépenses nettes en TI pour l'exercice 2005-2006**

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Crédits de fonctionnement et législatifs</b>			
<b>Services de GI-TI</b>			
Dépenses brutes	259,4	514,8	501,1
Moins : Recettes disponibles	128,2	218,3	219,0
Dépenses nettes	131,2	296,5	282,1
<b>Intendance de la GI-TI</b>			
Dépenses brutes	25,6	16,6	14,5
Moins : Recettes disponibles	2,4	3,6	3,2
Dépenses nettes	23,2	13,0	11,3
<b>Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique</b>			
Dépenses brutes	137,9	144,9	135,5
Moins : Recettes disponibles	137,9	137,9	131,5
Ressources nettes (fournies) utilisées <sup>1</sup>	-	7,0	4,0
<b>TOTAL – TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION</b>	<b>154,4</b>	<b>316,5</b>	<b>297,4</b>
Dépenses brutes – Technologie de l'information	422,9	676,3	651,1
Moins : Recettes disponibles – Technologie de l'information	268,5	359,8	353,7
<b>Dépenses nettes – Technologie de l'information</b>	<b>154,4</b>	<b>316,5</b>	<b>297,4</b>
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			<i>(ETP)</i>
Services de GI-TI – Équivalents temps plein (ETP)	1 414	1 605	1 647
Intendance de la GI-TI – ETP	148	120	106
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique – ETP	221	221	168
<b>Total – Équivalents temps plein</b>	<b>1 783</b>	<b>1 946</b>	<b>1 921</b>
L'écart dans les crédits de fonctionnement entre les autorisations totales et les dépenses réelles est attribuable à des retards dans l'obtention de l'approbation pour le projet de la Voie de communication protégée, à des retards dans les activités d'approvisionnement et à une augmentation du volume d'activités vers la fin de l'exercice.			
Le Conseil du Trésor (CT no 831746) a autorisé le prélèvement de 7 M\$ sur l'excédent accumulé du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique pour soutenir l'initiative de transformation, comme l'indique les ressources nettes. Les ressources nettes utilisées sont inférieures aux prévisions puisqu'elles sont partiellement compensées par un excédent. Cette situation est attribuable à une augmentation du volume d'activités (essentiellement en raison des élections fédérales), à la diminution du coût des produits et à des économies dans les dépenses de fonctionnement.			
Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.			



## *Rendement par résultat stratégique*

Les tableaux suivants présentent les engagements pris dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, ainsi que le rendement évalué en fonction de ces engagements.

### *Résultat stratégique : services de qualité*

#### Services de GI-TI

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir des solutions fondées sur la GI et la TI au GC. Fournir aussi des services d'infrastructure, de leadership et de conception dans le cadre de grands projets pangouvernementaux.	Services et systèmes partagés utilisés par les clients du gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement et attribution d'un contrat pour la fourniture de services téléphoniques locaux pour environ 167 000 lignes dans plus de 1 500 emplacements, servant plus de 120 ministères et organismes du gouvernement dans la région de la capitale nationale).</li> <li>• Attribution d'un contrat pour la fourniture de services interurbains nationaux aux ministères et aux organismes du gouvernement et mise en œuvre du service dans environ 75 importants centres servant plus de 300 000 employés du gouvernement fédéral.</li> <li>• Élaboration d'une demande de renseignement en préparation à une demande de propositions du GC et à un contrat de services éventuel pour les services sans fil destinés à être utilisés à l'échelle du GC. Les services vont inclure le SCP/cellulaire et l'assistant numérique protégé. On s'attend à réaliser d'importantes économies grâce à la mise en œuvre et à l'utilisation de ce nouvel outil d'approvisionnement.</li> <li>• Mise en œuvre d'un nouveau contrat omnibus très rentable pour un service VSAT d'entreprise, avec l'Agence des services frontaliers du Canada comme client d'attache.</li> <li>• Mise en œuvre d'un réseau à satellite à grande vitesse très rentable pour les divisions éloignées de la Gendarmerie royale du Canada par le biais de notre contrat actuel pour un service VSAT d'entreprise à large bande.</li> <li>• Mise en œuvre d'un contrat partagé du GC pour des services de satellite Globalstar comportant de nombreuses fonctions à valeur ajoutée; migration d'environ 900 utilisateurs du gouvernement vers ce nouveau service.</li> </ul>



**Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir des services de réseau et d'infrastructure, des services de télécommunications vocales, des services par satellite et des services gérés. Cette activité est la seule qui est actuellement gérée au moyen d'un fonds renouvelable entièrement compensatoire payé par les clients.	Fourniture de solutions commerciales novatrices à des prix concurrentiels aux ministères et aux organismes permettant la réalisation d'économies pour le gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuil de rentabilité ou excédent dans le Fonds renouvelable. Le Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique a terminé l'année avec un surplus de 2,8 M\$.</li> <li>• Niveau de participation des clients (pénétration du marché).</li> <li>• Nouveaux services gérés dans le cadre du portefeuille du Fonds renouvelable : les Services de réseaux convergents (SRC), créés pour remplacer les contrats anciens ou périmés pour des services de largeur de bande gérés ou non.</li> </ul>

**Résultats stratégiques : saine gestion**

**Régie de la GI-TI**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir des services liés aux normes en matière de GI-TI, à l'architecture, à l'ingénierie, à la sécurité, à la relation entre les clients, à la gestion du programme de la Direction générale, à la stratégie et à la gouvernance.	Sain leadership touchant les ressources de GI-TI au sein du gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2005-2006, les SIT ont défini la vision qui consiste à fournir à l'entreprise du GC le meilleur service possible de centres de données, et nous avons commencé à déployer des efforts pour atteindre cet objectif. Nous avons noué un partenariat stratégique avec le ministère de la Défense nationale relativement à la prestation de services de continuité opérationnelle, ainsi qu'avec Service Canada en vue du regroupement de trois centres de données de la RCN en un seul centre de données de l'OSPTI. Un partenariat a également été établi avec l'Agence du revenu du Canada pour la planification conjointe d'une stratégie commune relative à un centre de données pour le GC. De plus, nous avons commencé à travailler à l'évaluation de l'infrastructure et des services de centres de données de la première vague et nous avons terminé l'inventaire et l'examen détaillés des centres de données de l'OSPTI et des huit plus grands centres de données de la RCN.</li> <li>• Les SIT ont élaboré des feuilles de route pour l'environnement informatique réparti, les centres de données et les services de réseau. Ces feuilles de route techniques fournissent des directives aux ministères dans les domaines de la messagerie, des bureaux gérés, de la productivité relative au bureau, des services de centres de données, de l'hébergement d'applications, de l'hébergement Web, de l'impression en bloc et des envois en nombre, de la continuité opérationnelle, des applications et des services de réseau, des satellites et des services sans fil.</li> </ul>



## Section II – Activités de programme

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
		<ul style="list-style-type: none"><li>• Les services partagés sont définis comme de nouveaux produits et services d'entreprise qui sont normalisés, sous réserve de quelques variations, et partagés entre de nombreux ministères. De concert avec les ministères et les communautés des utilisateurs, nous avons déterminé quels produits et services de TI conviennent davantage au partage dans l'ensemble du gouvernement et de ce nombre, lesquels ne sont pas partagés pour le moment. L'objectif à long terme consiste à faire en sorte qu'environ la moitié des services de TI soient partagés à l'échelle du gouvernement.</li></ul>



# RECEVEUR GÉNÉRAL ET RÉMUNÉRATION

TPSGC fournit les services de receveur général (RG) et de rémunération de la fonction publique. Les services de RG gèrent les opérations du Trésor fédéral, notamment l'émission des paiements et la perception des recettes pour les grands programmes du gouvernement, l'établissement des Comptes publics et la production des États mensuels des opérations financières du gouvernement. TPSGC, dans le cadre de ses fonctions liées à la rémunération, offre également à la fonction publique du Canada des services d'administration de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pensions.

## Aperçu du rendement

### Services de qualité

La prestation du programme a été gérée dans les limites du budget approuvé, et nous avons fourni des services efficaces et précis en temps opportun à la population canadienne, aux ministères, aux organismes et aux organisations. En 2005-2006, nous avons concentré nos efforts sur les initiatives suivantes.

### Imagerie de chèques

Un nouveau chèque offrant une sécurité accrue a été conçu. Il comprend une nouvelle caractéristique clé, soit l'écriture en lettres du montant du chèque. Grâce à cette nouvelle caractéristique, la modification des chèques sera beaucoup plus difficile. Nous commencerons à utiliser les nouveaux chèques en 2006-2007.

### Modernisation et amélioration des rapports présentés dans les Comptes publics

Des modifications ont été apportées aux Comptes publics et aux systèmes centraux connexes pour

### Faits importants\*

Le secteur d'activité du Receveur général :

- a émis 240 millions de paiements dans près de 200 pays;
- a traité des mouvements de trésorerie équivalant à plus de 1,5 billion de dollars;
- a émis des paiements au nom de sept provinces et de trois territoires dans le cadre d'initiatives conjointes avec des ministères fédéraux;
- a produit les comptes publics pour 169 ministères, organismes et sociétés d'État;
- a réduit, depuis 1995-1996, le coût annuel des opérations de paiement de 39 millions de dollars malgré l'augmentation du volume de 22 %.

Le secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique :

- a administré de façon centrale les comptes de paye de 300 000 fonctionnaires et les comptes de pension de 328 000 pensionnés;
- a émis environ 13 millions de chèques de paye et de pension en 2005-2006.

\*au 31 mars 2006

appuyer la Structure de gestion, des ressources et des résultats (y compris l'Architecture des activités de programme) du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

### Dépôt direct

En 2005-2006, le taux de participation au programme de dépôt direct a augmenté de 0,3 pour 100, ce qui représente 7,5 millions de paiements supplémentaires versés au moyen du dépôt direct. Nous avons également commencé à offrir le dépôt direct de paiements du gouvernement du Canada (GC) en Australie et dans 14 pays de l'Europe occidentale, y compris le Royaume-Uni. Le taux d'utilisation de ce nouveau service a varié entre 16 et 36 pour 100 des bénéficiaires admissibles, selon le pays.



### ***Exploitation de l'infrastructure qui appuie le receveur général***

Nous avons lancé avec succès plusieurs projets pilotes visant à aider les autres ministères et organismes fédéraux à tirer parti de l'infrastructure de gestion électronique des documents du RG. Les services de gestion électronique des documents comprennent l'imagerie, le stockage et la récupération. Nous continuons d'examiner les options pour déterminer la meilleure façon de tirer parti de notre infrastructure et pour permettre aux ministères d'accéder plus rapidement et plus facilement à l'information.

### ***Centralisation des services de pensions***

Le Secteur des pensions de retraite, du regroupement des pensions et des services à la clientèle, qui se trouve à Shediac, au Nouveau-Brunswick, a élaboré, mis à l'essai et centralisé trois des processus opérationnels (partage des prestations de retraite, séances d'information sur la planification de la retraite conformément au Régime de pensions de retraite de la fonction publique et services de transfert de pensions). Nous avons modifié le mandat du projet pour qu'il tienne compte de neuf nouveaux services opérationnels, des activités prévues dans la phase II, de la planification et du financement permanents et d'un plan de travail visant les phases III à V. Nous avons également effectué un examen organisationnel dans le cadre duquel une démarche optimale a été présentée pour appuyer adéquatement la centralisation des services de pensions.

### ***Amélioration des systèmes de paye courants***

#### ***Agence du revenu du Canada***

Dans le cadre d'un projet, nous avons réussi à aider l'Agence du revenu du Canada (ARC) à mettre en œuvre son initiative de renouvellement de la prestation des services de rémunération et à

développer sa capacité de traitement de la paye pour lui permettre d'offrir un service de bout en bout dans son propre environnement technique. Le Secteur de la rémunération, en collaboration avec les Services d'infotechnologie de TPSGC, a créé un fichier principal de paye distinct. Le Secteur de la rémunération a ainsi répondu aux besoins particuliers de l'ARC et a été en mesure d'offrir plusieurs améliorations, y compris des mises à jour quotidiennes du système de paye, un nouveau calendrier pour les paiements autres que la paye régulière et le dépôt direct pour tous les types de paiements.

#### ***Applications Web de la rémunération***

Les applications Web de la rémunération (AWR) appuient l'orientation stratégique de TPSGC visant à trouver des moyens novateurs d'offrir des services de façon plus judicieuse, plus rapide et plus économique. Les AWR offrent aux employés un accès facile et sécuritaire en ligne à des renseignements sur la rémunération, les avantages sociaux et les pensions ainsi qu'aux outils leur permettant de calculer les prévisions relatives à la paye et aux pensions. Les employés peuvent accéder à leurs renseignements personnels sur la paye et la pension, qui sont extraits des systèmes de paye et de pensions de TPSGC, lorsqu'ils le désirent, et ce, sans l'aide d'un conseiller en rémunération. Ces applications sont exploitées à l'aide d'une solution de voie de communication protégée pour veiller à l'authentification, à la protection et à la confidentialité de l'information sur les employés.

À la fin de mars 2006, les AWR étaient offertes à tous les employés de TPSGC, de Transports Canada et de Statistique Canada, y compris les services suivants :

- le Relevé de prestations de retraite destiné aux employés, qui est un système en ligne permettant aux employés de consulter leur relevé personnel, d'estimer les prestations de retraite brutes et nettes qu'ils recevront tous les



mois et d'examiner les options en ce qui a trait au rachat d'années de service admissibles;

- le Relevé des gains (talon de chèque de paye), qui permet aux employés d'accéder à leur relevé des gains pour l'exercice en cours et à celui pour l'exercice précédent;
- le Calculateur du montant brut au net de la paye régulière, qui permet aux employés d'obtenir une estimation du montant net de leur paye régulière si des changements sont apportés aux versements qu'ils reçoivent;
- la fonction de demande de changements aux retenues volontaires, qui permet aux employés d'examiner certaines retenues volontaires et d'y apporter des changements sans l'aide d'un conseiller en rémunération.

Le Secteur de la rémunération a également achevé des travaux visant à fournir aux conseillers en rémunération un accès en ligne à certains rapports sur la paye. Ces efforts ouvriront la voie à l'application du dépôt direct à tous les paiements (p. ex. rémunération des heures supplémentaires et salaire rétroactif). Grâce à la disponibilité de rapports en ligne, les conseillers en rémunération disposent du temps nécessaire pour intercepter les paiements, au besoin, avant qu'ils ne soient déposés dans le compte bancaire de l'employé. En plus de permettre la prestation de services améliorés aux ministères et aux organismes, cet accès contribuera à l'atteinte de l'objectif de durabilité du gouvernement, car il nous permettra de réduire considérablement l'utilisation du papier.

### ***Saine intendance***

Les services de receveur général et de rémunération de la fonction publique ont adopté de saines pratiques de gestion et la gestion efficace des risques en tant que principes clés du cadre de gestion opérationnelle. L'organisation a mis en œuvre le nouveau cadre de responsabilisation pour donner suite aux vérifications. De plus, nous avons continué de promouvoir une culture axée sur l'éthique et les valeurs pour appuyer le programme d'éthique du Ministère.

### ***Modernisation des systèmes et des processus de rémunération***

L'initiative de modernisation des services et des systèmes de rémunération consiste à renouveler les systèmes et les processus opérationnels de TPSGC qui sont liés à la rémunération et aux pensions pour maintenir la capacité permanente de prestation de services de rémunération aux employés et aux pensionnés de la fonction publique ainsi que pour accroître la souplesse et la fonctionnalité de la prestation de services. Cette initiative est appuyée par deux projets distincts : le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions du gouvernement du Canada et le Projet de modernisation des services et des systèmes de paye du gouvernement du Canada. Les nouveaux systèmes nous permettront de moderniser les fonctions et les processus de rémunération. Nous pourrions ainsi mettre davantage l'accent sur le libre-service et les centres d'appels, ce qui facilitera la mise en œuvre de systèmes et de services partagés à l'échelle du gouvernement.

### ***Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions***

En novembre 2005, TPSGC a adjugé à une entreprise du secteur privé un contrat visant l'élaboration et la mise en œuvre de processus de transformation des activités et d'un logiciel commercial pour le nouveau système. À la fin de novembre 2005, nous avons lancé une analyse concordance-écart ayant trait aux processus opérationnels, qui comprend deux activités principales :

- l'examen des exigences de l'État et la comparaison avec les capacités du logiciel commercial proposé;
- la détermination et l'évaluation des écarts entre les exigences et le logiciel proposé.



### ***Projet de modernisation des services et des systèmes de paye***

D'importantes études concernant l'utilisation de produits de logiciels commerciaux ont été effectuées dans le cadre du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye. On a commencé à établir des exigences opérationnelles et à élaborer une stratégie de modernisation des services et des systèmes de paye en 2005-2006. Il est prévu par la suite qu'une présentation au Conseil du Trésor (CT) portant sur ces questions sera faite au cours de 2006-2007 en vue de l'obtention d'une approbation préliminaire de projet.

### ***Défis liés aux ressources humaines***

Les services du receveur général et de la rémunération de la fonction publique font face à d'importants défis liés aux ressources humaines en raison de l'effectif et de la combinaison de compétences de l'organisation, qui sont en évolution, et des employés chevronnés qui prendront leur retraite au cours des cinq prochaines années.

Nous nous sommes engagés à investir, tous les ans, 200 000 dollars pour offrir de la formation linguistique à temps plein aux employés dont les droits ne sont pas prévus par la loi.

De plus, nous effectuons un recrutement intensif dans le cadre du programme Recrutement et perfectionnement des agents financiers et du Programme d'apprentissage du Secteur de la rémunération. Nous élaborons également un Programme d'apprentissage des conseillers en matière de prestations de retraite.



**Receveur général et Rémunération – Dépenses nettes pour 2005-2006**

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Crédits de fonctionnement (y compris affectation à but spécial) et législatifs</b>			
<b>Services du receveur général</b>			
Dépenses brutes	10,1	11,7	11,9
Moins : Recettes disponibles	1,3	3,7	4,8
Dépenses nettes	8,8	8,0	7,1
<b>Intendance du receveur général</b>			
Dépenses brutes	125,4	133,6	130,5
Moins : Recettes disponibles	12,3	16,4	14,2
Dépenses nettes	113,1	117,2	116,3
<b>Rémunération de la fonction publique</b>			
Dépenses brutes	3,6	4,4	4,4
Moins : Recettes disponibles	2,3	2,8	2,9
Dépenses nettes	1,3	1,6	1,5
<b>Intendance de la paye de la fonction publique</b>			
Dépenses brutes	28,8	38,2	35,2
Moins : Recettes disponibles	3,8	7,3	6,9
Dépenses nettes	25,0	30,9	28,3
<b>Intendance des pensions de la fonction publique</b>			
Dépenses brutes	67,9	76,6	68,1
Moins : Recettes disponibles	48,7	54,8	48,9
Dépenses nettes	19,2	21,8	19,2
<b>TOTAL – RECEVEUR GÉNÉRAL ET RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>	167,4	179,5	172,4
Dépenses brutes – Receveur général et Rémunération de la fonction publique	235,8	264,5	250,1
Moins : Recettes disponibles – Receveur général et Rémunération de la fonction publique	68,4	85,0	77,7
<b>Dépenses nettes – Receveur général et Rémunération de la fonction publique</b>	167,4	179,5	172,4
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			
<b>(ETP)</b>			
Services du receveur général – Équivalents temps plein (ETP)	50	50	49
Intendance du receveur général – ETP	516	470	431
Rémunération de la fonction publique – ETP	49	52	51
Intendance de la paye de la fonction publique – ETP	376	384	364
Intendance des pensions de la fonction publique – ETP	763	808	746
<b>Total - Équivalents temps plein</b>	1 754	1 764	1 641
L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles est attribuable à des retards dans les activités de dotation et à des coûts relatifs aux systèmes inférieurs aux prévisions en raison de retards ou d'annulations dans le cadre du Projet de rationalisation des modalités de règlement du receveur général et du Projet de modernisation des services et des systèmes de paye.			



## *Rendement par résultat stratégique*

Les tableaux suivants présentent les engagements pris dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, ainsi que le rendement évalué en fonction de ces engagements.

### *Résultat stratégique : services de qualité*

#### Services du receveur général

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Maintenir les opérations associées au système ministériel de gestion financière. Fournir aux ministères des services d'imagerie documentaire optionnels. Fournir des services d'impression optionnels liés aux paiements, par exemple pour les relevés d'impôt et les états des gains.	Services du receveur général fournis de façon efficace, en temps voulu et selon les normes de service établies.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système ministériel de gestion financière :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• On a envoyé deux versions aux fins de production en septembre et en février 2006, tout en respectant les délais et les budgets. Les niveaux de service fixés dans les protocoles d'entente conclus avec les clients ont été atteints ou dépassés.</li> <li>• Le taux de disponibilité du système était de 99 %, et 100 % des transactions ont été effectuées en moins de cinq secondes.</li> </ul> </li> <li>• Dans le domaine de l'imagerie, la norme en ce qui concerne le niveau de service a été respectée, et les clients ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits. La Direction du contrôle du remboursement des chèques a reçu deux prix au cours de l'automne de 2005, lesquels ont souligné son excellence dans la prestation des services. L'un de ces prix a été présenté par TPSGC, et l'autre a été présenté dans le cadre de la Semaine de la technologie dans l'administration gouvernementale de 2005.</li> <li>• Aucun incident opérationnel n'est survenu à la suite de laquelle une déclaration a été faite. Toutes les déclarations ont été faites conformément au calendrier.</li> </ul>

#### Services de rémunération de la fonction publique

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Administrer les processus liés à la paye, aux pensions, à l'assurance-maladie et à l'assurance-invalidité pour le compte des fonctionnaires et des pensionnés de la fonction publique. Fournir des services de pensions au ministère de la Défense nationale (MDN).	Diffusion en temps voulu des communications à l'intention des fonctionnaires et des pensionnés de la fonction publique au moyen d'encarts. Administration des pensions des pensionnés des Forces canadiennes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En tout, 16 encarts ont été distribués conformément aux exigences des parrains et dans les délais prévus (100 %).</li> <li>• En tout, 99,6 % des interventions liées aux pensions qui avaient trait au système de pensions du MDN ont été effectuées selon les normes fixées pour les niveaux de service.</li> </ul>



**Objectif stratégique : saine intendance**

**Intendance du receveur général**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Maintenir des services de soutien de haute qualité en ce qui a trait au Trésor et aux Comptes publics du Canada (perception des recettes, opérations de gestion de trésorerie, services de paiement, comptes publics, État mensuel des opérations financières et comptes centraux).	Préservation de l'intégrité du Trésor et des comptes du Canada. Exécution efficace des fonctions essentielles à la santé et à la sécurité financières de la population canadienne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En tout, 99,2 % des paiements ont été émis selon les normes.</li> <li>• Dans 95 % des cas, nous avons respecté le calendrier établi pour l'obtention des autorisations quotidiennes de la Banque du Canada pour toutes les sorties de fonds du Trésor.</li> <li>• Nous avons produit les Comptes publics de 2004-2005 tout en respectant les délais fixés.</li> <li>• Le taux de dépôt quotidien des versements a atteint 100 %.</li> <li>• Dans 97 % des cas, le rapprochement des dépôts avec les crédits du receveur général a été réalisé au cours d'une période de deux jours ouvrables.</li> </ul>

**Intendance de la paye de la fonction publique**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Administrer les processus liés à la paye, à l'assurance-maladie et à l'assurance-invalidité pour le compte des fonctionnaires et des pensionnés de la fonction publique.	Intégrité de l'administration de la paye et des avantages sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans 92 % des cas, on a atteint les niveaux de service fixés pour les transactions liées à la paye et aux pensions traitées par l'intermédiaire du système de paye. Ce taux est légèrement inférieur à la norme, qui est fixée à 95 %. Il convient de noter que dans le cas d'un type de transaction, le taux de respect des normes était de 70 %. Selon les résultats obtenus dans le cadre du sondage biennal sur la satisfaction de la clientèle, les ministères clients sont satisfaits des services fournis dans 94 % des cas.</li> <li>• Les accords sur les niveaux de service ayant trait à la fiabilité des systèmes ont toujours été respectés. Un nombre minimal de cas d'interruption du traitement de la paye se sont présentés, et nous avons maintenu l'exactitude en ce qui concerne la perception et le versement des retenues.</li> <li>• En tout, 180 conventions collectives ont été mises en œuvre de façon précise et efficace au cours d'une période maximale de 20 jours suivant la date de réception, ce qui constitue un rendement exceptionnel.</li> <li>• Le projet visant à fournir à l'Agence du revenu du Canada un service de paye de bout en bout dans son propre environnement technique a été mis en œuvre en mars 2006, avec le transfert des comptes de paye à un agent payeur unique.</li> </ul>



**Intendance des pensions de la fonction publique**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
<p>Administrer les processus relatifs aux pensions pour le compte des pensionnés de la fonction publique.</p>	<p>Intégrité de l'administration des pensions.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nous avons surveillé la qualité des premiers paiements émis. Pour ce qui est des premiers paiements émis, nous avons respecté les normes fixées dans 96,8 % des cas (la norme est fixée à 95 %).</li><li>• Au cours de neuf mois consécutifs, le nombre de dossiers de rachat de service traités était supérieur au nombre de nouveaux dossiers reçus, malgré un volume considérable de travail reçu. Par conséquent, les travaux en cours liés au rachat de service ont diminué de 25 %. Au cours de cette période, le niveau de service lié aux options de rachat est passé de 40 % à 70 %.</li><li>• Les accords de niveau de service visant les systèmes de pensions ont toujours été respectés au cours de la période visée. Nous avons connu un nombre minimal d'interruptions du traitement, et nous avons maintenu l'exactitude des données sur les pensions.</li><li>• Nous avons mis en œuvre, en temps opportun, les changements apportés aux politiques. Nous satisfaisons aux exigences fixées, et nous respectons les délais d'exécution fixés.</li></ul>



# SERVICES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

Les Services d'information du gouvernement (SIG) de TPSGC visent à rehausser les communications gouvernementales et la gestion des activités de communication clés au sein du secteur public en continuant de fournir des services très haute qualité à la population canadienne et au gouvernement du Canada (GC) et d'améliorer l'intendance des communications du gouvernement.

Les SIG renforcent les capacités et l'expertise, ce qui permet au GC d'écouter la population canadienne et de communiquer efficacement avec celle-ci en agissant à titre d'autorité de coordination technique en ce qui a trait à la publicité et à la recherche sur l'opinion publique (ROP) à l'échelle du gouvernement; en fournissant des services téléphoniques sans frais et des services d'information en ligne; en donnant aux ministères et aux organismes l'accès à des sources médiatiques en ligne; en gérant Les Éditions du gouvernement du Canada et le Programme des services de dépôt; en publiant la *Gazette du Canada*; en gérant le Programme des expositions du gouvernement du Canada.

En 2005-2006, les SIG ont fait l'objet d'une transformation importante en raison du transfert de plusieurs de ses éléments de programme.

Le 12 septembre 2005, les programmes d'accès public des SIG ont été confiés à la nouvelle initiative Service Canada de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), qui constitue un point de contact unique permettant aux citoyens et aux citoyennes d'obtenir des services du gouvernement fédéral.

Ces programmes comprennent :

- la Direction des passerelles et des regroupements;

## Faits importants\*

### Éditions du gouvernement et Services de dépôt

- Les Éditions du gouvernement et les Services de dépôt ont traité plus de 242 000 commandes visant des publications.
- Ils ont distribué plus de 1 000 000 de documents.
- Ils ont affiché 113 894 dossiers sur le site Web des publications, y compris 23 185 publications électroniques.
- 3 934 967 téléchargements ont été faits depuis le site Web des Services de dépôt.

### 1 800 O-Canada

- Le service a reçu 1 325 177 appels en 2005-2006.
- Il a reçu 138 872 appels de décembre 2005 à janvier 2006 concernant la 39<sup>e</sup> élection générale.

### Site du Canada

- 72 281 831 pages ont été affichées en 2005-2006.
- 19 625 605 personnes ont visité le site en 2005-2006.

### Programme des expositions du gouvernement du Canada

- Le Programme a coordonné dix activités ayant trait au Pavillon du Canada et 20 activités de présence fédérale dans chaque province canadienne. Plus de 600 000 personnes ont assisté à ces activités.

### Gazette du Canada

- En 2005-2006, plus de cinq millions de pages ont été visitées.
- 184 pays ont consulté la *Gazette du Canada*.
- Les cinq pays qui consultent la *Gazette du Canada* le plus souvent sont le Canada, la France, la Belgique, les États-Unis et les Pays-Bas.

\*au 31 mars 2006

- Publiservice, le réseau intranet du gouvernement du Canada;
- 1 800 O-Canada, le service téléphonique sans frais du gouvernement du Canada;
- le Site du Canada ([www.canada.gc.ca](http://www.canada.gc.ca)), le principal point d'accès en ligne au gouvernement du Canada.

Depuis, les responsabilités liées aux programmes d'accès public ont été partagées : TPSGC finance ces programmes, et Service Canada les gère et en



assure la prestation. En 2006-2007, nous avons l'intention de transférer les responsabilités de financement et les pouvoirs liés aux programmes au moyen d'une présentation au Conseil du Trésor. Pour aider Service Canada à devenir la principale organisation gouvernementale de prestation de services aux citoyens et aux citoyennes, les anciens Services de marketing des SIG ont participé à l'élaboration de stratégies d'image de marque et à un échange de connaissances.

En octobre 2005, le gouvernement a annoncé la réorganisation des services de Conseils et Vérification Canada en vue de renforcer la fonction de vérification interne dans l'ensemble du gouvernement et d'assurer une séparation adéquate des deux volets de services. Les Services de conseils et les Services internationaux ont été transférés aux SIG, tandis que les Services de vérification sont demeurés une entité distincte au sein de TPSGC.

En février 2006, TPSGC a dissous sa Direction générale de l'intégration des services, qui a transféré ses fonctions aux Services d'intégration des affaires. De plus, le Secteur de la sécurité industrielle et le Secteur de l'intégration des services partagés ont été intégrés aux SIG.

En raison de ces transferts, les SIG sont devenus une direction générale qui fournit quatre différents services communs aux citoyens et aux citoyennes, aux ministères et aux organismes : la gestion du programme de communication, les services conseils du gouvernement, l'intégration des services partagés et la sécurité industrielle.

Les changements nécessaires à ces transferts de programme ont été mis en œuvre au niveau opérationnel. Toutefois, pour respecter la structure de rapport de l'Architecture des activités de programme approuvée, nous rendons seulement compte du rendement des programmes initiaux dont les SIG étaient responsables en 2005-2006 dans le présent rapport :

- Recherche sur l'opinion publique et Coordination de la publicité;
- le service 1 800 O-Canada, le Site du Canada, la Direction des passerelles et des regroupements, Publiservice;
- Les Éditions du gouvernement du Canada et le Programme des services de dépôt;
- le suivi électronique des médias;
- la *Gazette du Canada*;
- Marketing et Publicité;
- Le Programme des expositions du gouvernement du Canada.

Les résultats obtenus pour 2005-2006 en ce qui concerne les Services de conseils figurent dans la partie portant sur Conseils et Vérification Canada, dans le chapitre Organismes de service spéciaux du présent rapport. Les résultats obtenus pour le Secteur de la sécurité industrielle et le Secteur de l'intégration des services partagés sont présentés dans la partie du présent rapport qui porte sur l'intégration des affaires.

## ***Aperçu du rendement***

Les principaux objectifs des SIG pour 2005-2006 consistaient à remplir deux engagements clés : fournir des services de qualité et améliorer l'intendance des services de communication du GC. Les SIG ont également élaboré une stratégie de transition pour terminer le regroupement et l'intégration de leurs nouveaux programmes et assurer un transfert sans heurt des programmes à Service Canada.

### ***Fournir des services d'information de qualité à la population canadienne et au gouvernement du Canada***

#### ***Anciens programmes d'accès public***

En 2005, la satisfaction des clients à l'égard du service 1 800 O-Canada était de renommée mondiale. En tout, 83 pour 100 des appelants ont choisi la meilleure cote pour décrire leur niveau de



satisfaction à l'égard des services qu'ils ont reçus. Dans ce sondage sur la satisfaction des clients effectué par une tierce partie, des améliorations possibles ont également été recommandés, et en 2005-2006, le service a remanié certains de ses processus internes (p. ex. la surveillance des appels) à la suite de la communication des résultats obtenus dans le cadre du sondage.

Le Site du Canada et Publiservice ont également travaillé en collaboration avec un tiers indépendant pour mener une étude en ligne portant sur la satisfaction des utilisateurs. Le niveau global de satisfaction à l'égard des deux sites était élevé<sup>1</sup>, car les utilisateurs ont indiqué qu'ils prévoyaient continuer d'utiliser les sites et qu'ils étaient disposés à les recommander aux autres.

Le site du Canada a obtenu une distinction internationale dans des rapports sur le cybergouvernement établis par Accenture et les Nations Unies (ONU). Dans son rapport, l'ONU a accordé au Site du Canada « le pointage le plus élevé pour un site national dans l'évaluation des sites Web effectuée cette année ».

### ***Publications du gouvernement du Canada***

La *Gazette du Canada* ([canadagazette.gc.ca](http://canadagazette.gc.ca)) a lancé un nouvel outil de recherche. Pour donner suite aux commentaires formulés par les clients, on offre maintenant aux utilisateurs une fonction permettant de restreindre les résultats selon des dates et de limiter leurs recherches à la partie I ou à la partie II de la *Gazette du Canada*.

Dans une étude de faisabilité sur le projet de la zone des étudiants de la *Gazette du Canada*, on a présenté des occasions d'intégration du contenu de la *Gazette du Canada* dans des programmes de formation d'écoles secondaires.

---

<sup>1</sup> En tout, 638 questionnaires ont été remplis dans le cadre du sondage portant sur Publiservice, du 17 août au 31 octobre, et 3 557 questionnaires ont été remplis dans le cadre du sondage portant sur le Site du Canada, du 12 août au 23 septembre.

Un rapport sur les publications quotidiennes a été établi pour le site Web des publications du gouvernement du Canada. Cette fonction donne suite aux commentaires des clients et facilite l'accès aux nouvelles publications du GC. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web qui se trouve à l'adresse suivante : (Un rapport sur les publications quotidiennes a été établi pour le site Web des publications du gouvernement du Canada. Cette fonction donne suite aux commentaires des clients et facilite l'accès aux nouvelles publications. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web qui se trouve à l'adresse suivante :

(<http://publications.gc.ca/helpAndInfo/distributors-f.htm>).

### ***Programme des expositions du gouvernement du Canada***

L'objectif du Programme des expositions consiste à sensibiliser davantage la population canadienne, dans toutes les régions du pays, à la vaste gamme de programmes et de services fédéraux offerts et à lui transmettre de l'information sur la façon d'y accéder. Ce programme nous permet de regrouper les ministères et organismes du gouvernement qui participent à des salons et à des expositions et d'utiliser une présentation et des thèmes communs. Le thème principal pour 2005 était *l'Année de l'ancien combattant*.

En décembre 2004 le Cabinet a demandé une évaluation de programme pour la dernière année du Programme des expositions du Gouvernement du Canada.

### ***Marketing et Publicité***

Compte tenu des priorités changeantes, le GC n'a pas entrepris d'importantes initiatives de marketing et de publicité en 2005-2006. De plus, Service Canada a assumé la responsabilité de la production et de la diffusion des guides de service, conçus pour accroître la sensibilisation aux programmes et aux services fédéraux dans



différents groupes ciblés de la population canadienne (p. ex. le *Guide des services du gouvernement du Canada pour les aînés et leurs familles*).

### ***Services offerts au gouvernement\****

#### **Suivi électronique des médias**

- On estime qu'on réalisera des économies de 16 M\$ par année en offrant des sources par l'intermédiaire du suivi électronique des médias.
- En 2005-2006, 82 ministères et organismes ont accédé à des sources de suivi électronique des médias. En tout, 86 % des ministères interrogés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits des sources fournies.
- En tout, 80 % des organisations utilisatrices ont affiché des articles figurant dans le site de suivi électronique des médias sur l'intranet de leur organisation.

#### **Publiservice (site intranet du gouvernement du Canada)**

- 55 378 076 pages visitées pour Publiservice et ses applications (site d'emploi, Carrière à l'écoute, Personnalisation).
- En tout, 86 % des visiteurs ont accédé au site au moins une fois par semaine.

#### **Recherche sur l'opinion publique (ROP) et Coordination de la publicité**

- La Coordination de la publicité a fourni des services de conseils à 34 ministères, ce qui a donné lieu à l'approbation de 486 placements médias.
- La ROP a fourni des services de conseils à 45 ministères, ce qui a donné lieu à 520 initiatives de recherche.
- En tout, quatre réunions d'échange de pratiques ont été tenues avec plus de 30 responsables ministériels de la recherche sur l'opinion publique.
- En tout, quatre réunions d'échange de pratiques ont été tenues avec plus de 30 responsables ministériels de la recherche sur l'opinion publique.
- La ROP a tenu quatre séances de formation et a mis à jour deux guides à l'intention des fonctionnaires.

\*au 31 mars 2006

### ***Permettre la mise en œuvre de services communs et centraux au moyen de l'échange de connaissances et de l'expertise***

En 2005-2006, les SIG ont achevé le renforcement de leur capacité et de leur expertise internes en ce qui concerne la coordination de la publicité. Ils ont également mis en œuvre une stratégie relative à la ROP. Ces initiatives étaient conformes à la

*Politique de communication* du gouvernement du Canada révisée en novembre 2004 et aux recommandations faites dans le rapport de novembre 2003 de la vérificatrice générale du Canada présentées dans le chapitre 3, *Le programme des commandites* et dans le chapitre 4, *Les activités de publicité*.

Les résultats suivants ont été obtenus :

- achèvement de la mise en œuvre des recommandations visant la coordination des programmes de publicité et de ROP qui ont été formulées par la vérificatrice générale en 2003; la mise en œuvre des recommandations a débuté en 2004-2005 et s'est terminée en 2005-2006;
- achèvement de l'examen de la gestion en ce qui concerne les programmes de coordination de la publicité et de la ROP pour évaluer les forces des processus et des mesures de contrôle par rapport au Cadre de responsabilisation de gestion du GC; l'examen de gestion a débuté en 2004-2005 et s'est terminé en 2005-2006;
- remise sur pied de l'équipe de coordination de la publicité et réorganisation de la prestation de services pour mieux servir les ministères et pour accroître la valeur et l'efficacité des opérations du programme de la ROP;
- établissement de nouveaux partenariats avec Bibliothèque et Archives du Canada et la Bibliothèque du Parlement, ce qui jette les bases d'un accès accru à des rapports finals en ligne sur des travaux de recherche concernant la ROP.

En novembre 2005, la vérificatrice générale a déposé un rapport intitulé *La qualité et la communication des résultats des sondages*. La ROP a commencé à mettre en œuvre le Plan d'action de gestion pour donner suite aux recommandations (voir la section III pour obtenir de plus amples renseignements).

En vue d'orienter les agents des communications du GC au moyen de l'échange d'information et de



connaissances, les responsables des programmes des SIG ont élaboré ce qui suit :

- un guide sur les pratiques exemplaires ayant trait à la publicité efficace faite auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ce qui a permis l'achèvement des mesures prises par le Ministère pour donner suite au rapport de la commissaire aux langues officielles sur l'utilisation des médias de langue officielle minoritaire;
- quatre séances de formation et des guides à jour concernant la ROP;
- un guide de pratiques exemplaires ayant trait aux valeurs et à l'éthique du partenariat;
- dix-neuf différentes séances d'information ou de formation sur la publicité à l'intention des fonctionnaires;
- une étude de délimitation en vue de l'établissement d'un profil de l'industrie des médias ethniques;
- un projet en vue de la création d'une bibliothèque des médias ethniques ainsi que des outils de soutien et des séances de formation pour aider les ministères et les organismes à communiquer avec les communautés ethnoculturelles du Canada;
- des rapports annuels sur la coordination de la publicité et la ROP (des rapports annuels sur la coordination de la publicité et la ROP ([http://www.communication.gc.ca/index\\_f.html](http://www.communication.gc.ca/index_f.html))).



**Services d'information du gouvernement – Dépenses nettes pour 2005-2006**

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Crédits de fonctionnement, de subventions et contributions, et législatifs</b>			
<b>Services d'information du gouvernement</b>			
Dépenses brutes	54,0	70,3	64,3
Moins : Recettes disponibles	22,7	14,1	14,8
Dépenses nettes	31,3	56,2	49,5
<b>Intendance de l'information du gouvernement</b>			
Dépenses brutes	18,5	7,9	10,2
Moins : Recettes disponibles	1,1	1,5	0,2
Dépenses nettes	17,4	6,4	10,0
<b>TOTAL – SERVICES D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT</b>	<b>48,7</b>	<b>62,6</b>	<b>59,5</b>
Dépenses brutes – Services d'information du gouvernement	72,5	78,2	74,5
Moins : Recettes disponibles – Services d'information du gouvernement	23,8	15,6	15,0
<b>Dépenses nettes – Services d'information du gouvernement</b>	<b>48,7</b>	<b>62,6</b>	<b>59,5</b>
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			(ETP)
Services d'information du gouvernement – Équivalents temps plein (ETP)	242	298	266
Intendance de l'information du gouvernement – ETP	229	80	32
<b>Total - Équivalents temps plein</b>	<b>471</b>	<b>378</b>	<b>298</b>
L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles est attribuable aux répercussions de la réorganisation et de la transition des activités des Services d'information du gouvernement.			
Ce tableau comprend des dépenses réelles nettes de 15 M\$ liées au Secteur des programmes d'accès public, lequel a été transféré par décret en conseil à Ressources humaines et Développement des compétences (RHDC) le 12 septembre 2005.			



## Rendement par résultats stratégiques

Le tableau suivant fait état des engagements pris par le Ministère dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006 ainsi que du rendement du Ministère par rapport à ces engagements.

### Objectif stratégique : services de qualité

#### Services d'information du gouvernement

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Gérer la plate-forme de communication du gouvernement du Canada (GC) en fournissant des voies d'accès multiples à l'information sur les programmes et les services du gouvernement, en faisant la promotion de ceux-ci.	Transmission efficace et économique d'information au sujet des programmes et des services du GC au moyen d'une vaste gamme de voies de communication et services pouvant être obtenus d'une façon juste et transparente.	<p>En tout, 71 % des personnes ayant visité des expositions du GC et ayant été interrogées ont indiqué qu'elles avaient obtenu de l'information qui aurait peut-être été plus difficile à trouver autrement.<sup>1</sup></p> <p>Sept participants sur dix au sondage en ligne sur la satisfaction à l'égard du Site du Canada ont indiqué qu'ils cherchaient de l'information précise. Les trois quarts de ces visiteurs ont indiqué qu'ils avaient réussi à trouver cette information.<sup>2</sup></p> <p>Les Éditions du gouvernement du Canada ont atteint leurs objectifs financiers de recouvrement des coûts. Le site Web de la Librairie électronique a reçu 5 191 503 demandes de page et traité 507 778 commandes visant des publications.</p> <p>En tout, 7 874 088 demandes de pages ont été reçues sur le site Web du Programme des services de dépôt, et 561 720 documents du GC ont été distribués à des bibliothèques et à des organisations offrant des services de dépôt à l'échelle du Canada.</p> <p>La <i>Gazette du Canada</i> a respecté toutes les dates de publication fixées par la loi, conformément à la <i>Loi sur les textes réglementaires</i>, et elle a fourni un accès simultané aux versions officielles sur support papier et sur support électronique. Elle a atteint un taux d'erreur inférieur à un dixième d'un pour cent.</p> <p>On estime qu'il sera possible d'économiser 16 M\$ par année en donnant l'accès aux sources de nouvelles par l'intermédiaire du service de surveillance électronique des médias. En tout, 86 % des ministères clients sont satisfaits des sources fournies par ce service.<sup>3</sup></p>

<sup>1</sup> En tout, 904 entrevues téléphoniques ont été faites avec des membres du grand public (agés de 18 ans et plus) qui ont visité le Pavillon du Canada en 2005-2006 à Expo-Québec (Québec, Québec), à la Western Fair (London, Ontario), à la Maritime Fall Fair (Halifax, Nouvelle-Écosse), à l'Exposition agricole de l'Ouest canadien (Regina, Saskatchewan) et au Festival du Voyageur (St. Boniface, Manitoba). La marge d'erreur statistique est estimée à +/-3,3 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

<sup>2</sup> En tout, 3 557 questionnaires ont été remplis. Un visiteur sur dix des versions française et anglaise du site a été invité à participer au sondage. Il est possible que certains groupes (langues et habiletés) soient sous-représentés.

<sup>3</sup> Parmi 82 organisations clientes, 46 personnes-ressources ministérielles ont rempli un questionnaire en ligne. Même si la marge d'erreur de l'échantillonnage ne constitue pas une grande préoccupation lorsqu'un petit nombre de personnes sont interrogées, la marge d'erreur maximale est estimée à +/-9,6 points de pourcentage dans 50 % des cas, et le niveau de confiance est de 95 %.



## Section II – Activités de programme

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
		<p>Le Cabinet a demandé la mise en œuvre d'une évaluation de programme pour la dernière année du Programme des expositions, qui a trouvé que ce programme était exécuté efficacement. Près de 600 000 personnes ont visité les expositions présentées partout au pays pour obtenir des renseignements sur les programmes et services fédéraux. De plus, l'équipe chargée des expositions a coordonné 20 activités de « présence fédérale », dans le cadre desquelles elle a communiqué avec près de 75 000 citoyens et citoyennes.</p>
		<p><b><i>Programmes d'accès public (les programmes ont été transférés par décret à RHDCC le 12 septembre 2005)</i></b></p> <p>Les employés du service 1 800 O-Canada ont répondu à 1 325 177 appels en 2005-2006 (une augmentation de 16 % par rapport à 2004-2005).</p> <p>Les 19 625 605 personnes qui ont visité le Site du Canada (une augmentation de 37 % par rapport à 2004-2005) ont accédé à 72 281 831 pages de ce site (une augmentation de 39 % par rapport à 2004-2005).</p> <p>En tout, 55 378 076 pages de Publiservice ont été visitées, y compris 39 708 923 pages du site d'emploi, l'application la plus populaire du site.</p>



**Objectif stratégique : saine intendance**

**Intendance de l'information du gouvernement**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
<p>Assurer une gestion, une coordination et une surveillance stratégiques à l'échelle du gouvernement dans les domaines de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique et du suivi électronique des médias. Ces activités sont décrites en détail dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et ses procédures connexes.</p>	<p>Saine gestion financière à l'interne (au sein de la Direction générale des SIG), transparence et responsabilisation en ce qui a trait aux services d'information du gouvernement fournis du point de vue de l'ensemble du gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication de rapports annuels sur la recherche sur l'opinion publique (ROP) et sur la coordination de la publicité (<a href="http://www.communication.gc.ca/index_f.html">http://www.communication.gc.ca/index_f.html</a>).</li> <li>• Report à 2006-2007 du sondage auprès des fonctionnaires de la ROP et de la Coordination de la publicité.</li> <li>• Élaboration et mise en œuvre d'une nouvelle entente de partenariat conclue avec la Bibliothèque du Parlement pour faciliter le transfert de fichiers électroniques afin d'améliorer l'accès des députés et des médias aux rapports finals en ligne sur les études concernant la ROP.</li> <li>• Élaboration et mise en œuvre d'une nouvelle entente de partenariat conclue avec Bibliothèque et Archives Canada pour améliorer l'accès du grand public et des employés du gouvernement aux rapports finals en ligne sur les études concernant la ROP.</li> <li>• Élaboration d'un guide de pratiques exemplaires ayant trait à la publicité efficace faite auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</li> <li>• La ROP a fourni des services de conseils à 45 ministères, ce qui a donné lieu à 520 initiatives de recherche.</li> <li>• La Coordination de la publicité a fourni des services de conseils à 34 ministères, ce qui a donné lieu à l'approbation de 486 placements médias.</li> <li>• Prestation de 19 séances d'information sur les pratiques liées à la publicité à l'intention des fonctionnaires,</li> <li>• Quatre réunions d'échange de pratiques tenues avec plus de 30 responsables ministériels de la ROP.</li> <li>• La ROP a tenu quatre séances de formation et mis à jour deux guides à l'intention des fonctionnaires.</li> <li>• En tout, 74 % des ministères clients interrogés ont indiqué que le Programme des expositions les a aidés à se conformer à la Politique de communication du gouvernement du Canada.<sup>4</sup></li> </ul>

<sup>4</sup> En tout, 79 réponses à une lettre d'appel envoyée aux ministères et aux organismes ont été reçues. Le sondage faisait partie de l'évaluation du Programme des expositions du gouvernement du Canada effectuée par Conseils et Vérification Canada.



# INTÉGRATION DES AFFAIRES

Le 20 février 2006, les fonctions de la Direction générale de l'intégration des services (DGIS) ont été transférées à divers secteurs d'activité de TPSGC. Ce transfert permet aux gestionnaires de compte de la DGIS d'appuyer plus efficacement la transformation des activités et de mieux répondre aux besoins des ministères et organismes clients. Afin de favoriser l'atteinte des objectifs de l'initiative de transformation des activités et de répondre directement aux exigences des clients, TPSGC a besoin d'équipes de conseillers experts se spécialisant dans les biens immobiliers, les approvisionnements et la technologie de l'information.

Cette section présente les réalisations de l'organisation pour ce qui est des activités d'intégration des affaires et met l'accent sur la sécurité industrielle, sur l'intégration des services partagés, sur la gestion de la relation avec la clientèle et sur l'engagement des clients, conformément à l'architecture des activités de programme en vigueur en 2005-2006.

## Aperçu du rendement

### Sécurité industrielle

Le Programme de la sécurité industrielle (PSI) a été transféré à la Direction générale des services d'information du gouvernement (DGSIG), au sein du Secteur de la sécurité industrielle (SSI), en février 2006. Le PSI (gamme de services de la sécurité des contrats et du programme des marchandises contrôlées) permet à TPSGC de s'acquitter d'une de ses responsabilités clés aux termes de la *Politique sur la sécurité* du Conseil du Trésor, énoncée dans la Partie II de la *Loi sur la production de défense* et le Règlement sur les marchandises contrôlées. Le SSI offre des services qui assurent la protection des biens et des renseignements protégés et classifiés du gouvernement fédéral qui sont confiés à des organisations nationales et internationales du secteur privé. Il assure la gestion de l'examen, de la

### Faits importants\*

#### Secteur de la sécurité industrielle

- Plus de 90 000 attestations de sécurité ont été traitées en 2005-2006, ce qui représente une augmentation de 40 % de la charge de travail par rapport à 2004-2005.
- 95 % des vérifications simples de la fiabilité ont été traitées en deux jours ouvrables.
- 90 % des clauses de sécurité requises ont été fournies à la Direction générale des approvisionnements en 20 jours.

#### Secteur de l'intégration des services partagés

- Le Secteur a fourni des services à 64 ministères et organisations en utilisant des systèmes communs de gestion des ressources humaines et financières.
- Il a fourni des services de ressources humaines à 24 ministères et organismes de petite taille.
- Un prix du Americas SAP User Group a été décerné à l'équipe du Système intégré des finances et du matériel pour ses réalisations importantes en ce qui a trait à la mise en application du SAP.

\*au 31 mars 2006

possession et du transfert de certaines marchandises contrôlées au Canada et à la responsabilité de prévenir l'accès non autorisé à ces marchandises.

Afin d'améliorer les relations avec les clients et avec l'industrie, le SSI a formé deux comités consultatifs clés, l'un composé de représentants des principales associations industrielles et l'autre, d'intervenants du gouvernement. Ces comités permettent de disposer d'un forum pour échanger des idées, de comprendre les rapports entre les différents membres et le SSI et d'obtenir des conseils sur les initiatives de rationalisation.

Le SSI s'est concentré sur trois secteurs précis en 2005-2006, afin d'assurer une meilleure prestation des services s'inscrivant dans son mandat :

- La Direction de la sécurité industrielle canadienne et internationale et la Direction des marchandises contrôlées ont entrepris, pour chaque service, un examen et une analyse des besoins, des attentes et des options de prestation. La réalisation



d'économies et de gains en efficacité commencent en 2006-2007.

- Le SSI a pris des mesures énergiques pour éliminer l'arriéré, lesquelles ont permis d'éliminer le retard dans le traitement des dossiers de haute priorité (soit 1 050 demandes d'inscription et 1 040 demandes d'inspection).
- Le SSI a entrepris une initiative de réorganisation afin de stabiliser son effectif et d'assurer en continu la prestation des services et leur amélioration.

### ***Secteur de l'intégration des services partagés***

Le Secteur de l'intégration des services partagés (SISP) fonctionne selon le principe du recouvrement intégral des coûts. Il vise à rationaliser les investissements que le gouvernement du Canada fait dans les systèmes administratifs ministériels et à réduire ainsi les coûts globaux pour le gouvernement.

La responsabilité du SISP a été transférée de la Direction générale de l'intégration des services à la Direction générale des services d'information du gouvernement (DGSIG) en février 2006. Ces services partagés sont fournis aux ministères et aux organismes au moyen d'activités de gestion et de soutien intégré des programmes offerts selon le principe du recouvrement intégral des coûts. Du point de vue stratégique et opérationnel, le SISP appuie l'initiative des services administratifs et ministériels partagés du gouvernement et contribue à assurer l'efficacité de l'organisation grâce à la réalisation d'économies d'échelle.

L'équipe fournit des services à 64 ministères et organismes au moyen des systèmes administratifs ministériels partagés suivants :

- Système d'information sur les ressources humaines (SIRH);
- Système automatisé d'information sur la gestion du matériel (SAIGM);
- Système intégré des finances et du matériel (SIFM);

- Système de gestion des ressources humaines du gouvernement du Canada (SGRH GC).

En 2005-2006, plus de 850 000 \$ ont été remis aux ministères membres des groupes pluricellulaires grâce à la réalisation de gains en efficacité et à un contrôle financier étroit.

### ***Centre de programme du groupe pluricellulaire du SIRH***

La version 3.2 du SIRH a été lancée en décembre 2005 pour régler les problèmes cernés dans le module libre-service de l'application. Le groupe a actualisé les documents portant sur le système, notamment le dictionnaire de données, les documents de formation et les manuels de la version 3.1.

### ***Centre de programme du groupe pluricellulaire du SAIGM***

Seules les fonctions principales de l'application AMMIS sont maintenues en fonction jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par le système retenu dans le cadre de l'initiative des services administratifs ministériels partagés (SAMP).

### ***Centre de programme du groupe pluricellulaire du SIFM***

Voici les réalisations du Centre de programme du groupe pluricellulaire du SIFM :

- Passage de la version 4.0 du SAP à la version 4.7 dans 14 des 15 ministères.
- Normalisation accrue et élimination de différents systèmes désuets grâce à l'accroissement de la portée de l'initiative afin qu'elle comprenne les modules de maintenance et de système de projet.
- Nombreuses améliorations apportées aux systèmes, y compris une suite complète d'outils qui appuient la réattribution des services ministériels, conformément à l'Architecture des activités de programme.



### ***Centre de programme du groupe pluridisciplinaire du SGRH GC***

Le Centre de programme, en collaboration avec le fournisseur du logiciel, Oracle, et les membres du groupe pluridisciplinaire, a dirigé toutes les étapes du projet afin de passer à la version 8.9 d'ici juin 2006.

### ***Services partagés en ressources humaines***

Le Secteur a fourni des services de ressources humaines, y compris des services de rémunération, d'avantages sociaux et de dotation, à 24 organisations de petite taille. En 2005-2006, les services suivants ont été fournis :

- 65 mesures de classification;
- 31 processus de dotation;
- services de rémunération pour plus de 1600 comptes clients;
- production de rapports annuels, examen de politiques sur les RH et prestation de conseils en matière de relations de travail.

### ***Initiatives des services de voyage partagés***

La responsabilité de l'Initiative des services de voyage partagés a été transférée à la Direction générale des services d'infotechnologie. Des renseignements sur l'Initiative figurent dans la section du présent rapport portant sur la Technologie de l'information.

### ***Gestion des relations avec la clientèle et de l'engagement des clients***

La fonction de gestion des relations avec la clientèle et d'engagement des clients a été attribuée aux différents secteurs d'activité de TPSGC en février 2006. Depuis le transfert, les secteurs d'activité établissent des paramètres et des objectifs de gestion des relations avec la clientèle et d'engagement des clients propres à leurs activités et aux besoins de leurs clients.

Par exemple, après la prise en charge des fonctions de gestion des relations avec la clientèle et d'engagement des clients, la Direction générale des biens immobiliers a tiré parti des relations établies par les équipes d'intégration des services pour définir les besoins en services et en locaux, ainsi que les plans et les stratégies des organisations clientes.

Les Biens immobiliers ont également conçu, adapté ou actualisé des stratégies clients visant l'établissement de partenariats avec 20 ministères clients. Ces stratégies correspondent aux priorités opérationnelles des ministères clients et permettent aux Biens immobiliers d'en tenir compte dans la mise en œuvre de son mandat dans le cadre du programme de transformation des activités.



*Dépenses nettes 2005-2006 – Intégration des affaires*

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Crédits de fonctionnement et législatifs</b>			
<b>Services d'intégration des affaires</b>			
Dépenses brutes	31,5	35,4	31,3
Moins : Recettes disponibles	3,3	15,9	15,4
Dépenses nettes	28,2	19,5	15,9
<b>Intégration des affaires – gestion du rendement</b>			
Dépenses brutes	43,3	43,7	44,3
Moins : Recettes disponibles	37,6	37,6	38,2
Dépenses nettes	5,7	6,1	6,1
<b>TOTAL – INTÉGRATION DES AFFAIRES</b>	<b>33,9</b>	<b>25,6</b>	<b>22,0</b>
Dépenses brutes – Intégration des affaires	74,8	79,1	75,6
Moins : Recettes disponibles – Intégration des affaires	40,9	53,5	53,6
<b>Dépenses nettes – Intégration des affaires</b>	<b>33,9</b>	<b>25,6</b>	<b>22,0</b>
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			<i>(ETP)</i>
Services d'intégration des affaires – Équivalents temps plein (ETP)	124	133	199
Intégration des affaires – gestion du rendement – ETP	459	418	418
<b>Total - Équivalents temps plein</b>	<b>583</b>	<b>551</b>	<b>617</b>
L'écart entre les autorisations et les dépenses réelles pour les Services d'intégration des affaires s'explique principalement par des retards dans les activités de dotation et dans les inspections au sein du Secteur de la sécurité industrielle, qui se sont traduits par des coûts inférieurs aux prévisions.			



## *Rendement par résultat stratégique*

Les tableaux suivants présentent les engagements pris dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, ainsi que le rendement évalué en fonction de ces engagements.

### *Résultat stratégique : services de qualité*

#### Services d'intégration des affaires

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Définir et exploiter des occasions stratégiques liées aux processus et aux activités pour intégrer les services offerts par TPSGC et tirer profit des économies d'échelle avec les autres ministères, le gouvernement du Canada et tous les autres organismes intergouvernementaux, y compris les régions.	<p>Une organisation qui favorise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un environnement harmonisé;</li> <li>• un meilleur accès aux services de TPSGC;</li> <li>• une meilleure communication avec les collègues du Ministère et les autres ministères;</li> <li>• un accroissement du nombre d'initiatives horizontales;</li> <li>• une valeur ajoutée pour les ressources utilisées.</li> </ul>	<p><b>Résultats pour le Secteur de l'intégration des services partagés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 64 ministères et organismes ont pris part aux activités des groupes pluridisciplinaires.</li> <li>• 24 ministères et organismes de petite taille ont utilisé les services de ressources humaines partagés.</li> </ul> <p><b>Résultats pour le Secteur de la sécurité industrielle (SSI)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SSI a formé deux comités consultatifs clés, un majoritairement composé des principaux intervenants de l'industrie et l'autre, d'intervenants du gouvernement. Ces associations permettent à l'organisation de disposer d'un forum pour échanger des idées; de comprendre les rapports entre les différents membres et le SSI; d'obtenir des conseils sur les initiatives de rationalisation.</li> </ul>

### *Résultat stratégique : saine intendance*

#### Intégration des affaires – Gestion du rendement

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Établir les attentes en matière de services à la clientèle et surveiller le rendement global de TPSGC quant aux services. Pour ce faire, il faudra mesurer efficacement la satisfaction des clients et participer au processus de réflexion pour les initiatives des directions générales et des organismes de service spéciaux portant sur l'amélioration des processus de niveau stratégique.	<p>Une organisation qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a un cadre judiciaire axé sur les résultats mettant à contribution le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG);</li> <li>• agit dans l'intérêt supérieur du Ministère, de ses directions générales de programme, des ministères homologues et de la population canadienne;</li> <li>• a un cadre et des processus intégrés d'assurance de la qualité;</li> <li>• veille à ce que tous les services offerts à la population canadienne soient économiques et opportuns.</li> </ul>	<p><b>Pourcentage d'éléments du CRG qui sont conformes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les mesures prises en 2005-2006 montrent que l'utilisation du pourcentage pour l'évaluation de la mise en application du CRG n'était pas efficace. TPSGC a plutôt réalisé une évaluation interne détaillée des éléments du CRG en décembre 2005, laquelle a mené à l'établissement d'un plan d'action détaillé pour 2006-2007. La mise en application du CRG à TPSGC est conforme aux objectifs.</li> </ul> <p><b>Secteur de la sécurité industrielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 90 000 attestations de sécurité ont été traitées en 2005-2006, ce qui représente une augmentation de 40 % de la charge de travail par rapport à 2004-2005.</li> <li>• 95 % des vérifications simples de la fiabilité ont été traitées en deux jours ouvrables.</li> <li>• 90 % des clauses de sécurités requises ont été fournies à la Direction générale des approvisionnements en 20 jours.</li> </ul>



**Résultat stratégique : saine intendance**

**Intégration des affaires – Gestion des relations avec la clientèle**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
<p>Gérer de manière stratégique les relations avec les clients à l'échelle de l'organisation, en ayant pour objectif d'atteindre des niveaux élevés de satisfaction de la clientèle durable grâce aux moyens les plus efficaces possible, dont des mesures du rendement effectuées régulièrement. La GRC mettra l'accent sur une stratégie qui fait appel à la technologie afin d'accroître les gains d'efficacité pour les contribuables et le gouvernement du Canada.</p>	<p>Une organisation qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• est axée sur les clients;</li> <li>• a un cadre intégré de GRC;</li> <li>• a une culture d'entreprise favorisant les comportements et les valeurs éthiques et qui renforce cette culture.</li> </ul>	<p><b>La formation sur l'éthique est terminée à 80 %.</b> Le Bureau de l'agent principal de gestion des risques a offert la formation obligatoire en matière d'éthique à 80 % des employés du Ministère occupant des postes à risque; un nouveau programme de formation a été mis au point pour former les employés restants au cours du prochain exercice.</p> <p><b>Secteur de la sécurité industrielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SSI a entrepris de réorganiser 148 postes, afin de stabiliser l'organisation et d'assurer une meilleure prestation des services.</li> <li>• Retard éliminé – 1 050 inscriptions.</li> <li>• Retard éliminé – 1 040 inspections.</li> </ul> <p><b>Secteur de l'intégration des services partagés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2005-2006, plus de 850 000 \$ ont été remis aux ministères membres des groupes pluricellulaires grâce à la réalisation de gains en efficacité et à un contrôle financier étroit.</li> </ul>



# CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA

En octobre 2005, le gouvernement du Canada a annoncé que les fonctions de CVC allaient être réorganisées dans le cadre d'une initiative globale visant à améliorer la capacité de vérification interne de l'ensemble de l'appareil gouvernemental et pour faire en sorte qu'il y a un niveau de séparation adéquat entre les deux services. CVC a continué d'offrir les Services de vérification. Les Services conseils du gouvernement, les Services internationaux et les Services ministériels ont été transférés à la Direction générale des services d'information du gouvernement (DGSIG) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Les changements structurels nécessaires au transfert des programmes ont été apportés au niveau opérationnel. Toutefois, afin de respecter la structure de rapport approuvée de l'Architecture d'activités de programmes (AAP), le présent rapport contient des renseignements touchant les Services conseils et les Services de vérification.

## Aperçu du rendement

### Services conseils

À titre de groupe conseil interne du gouvernement du Canada, les Services conseils fournissent des conseils précis et des solutions qui visent à améliorer la gestion du secteur public tant au Canada qu'à l'étranger. Œuvrant dans les domaines de la gestion de l'information et de la technologie de l'information, de la régie, du développement durable, de la conception organisationnelle, de la gestion des finances et du rendement et de la gestion du savoir, les employés des Services conseils offrent l'ensemble de ces services sous un seul toit; ils mettent à profit leurs compétences et leur vaste connaissance du secteur public pour résoudre des défis propres à ce secteur.

### Faits saillants\*

- Conseils et Vérification Canada (CVC) offrait auparavant les services de conseils et de vérification aux clients gouvernementaux.
- Le 21 octobre 2005, les services de CVC ont été réorganisés. L'organisation n'offre maintenant plus que des services de vérification et de contrôle; les Services conseils du gouvernement et les Services ministériels ont été transférés à la Direction générale des services d'information du gouvernement.

#### Services conseils

- Taux de satisfaction de la clientèle de 97 %.
- Soixante-six pour cent (66 %) des clients indiquent que les travaux effectués par les Services conseils ont permis d'améliorer la gestion et les opérations de leurs équipes.
- 396 contrats attribués à des petites et moyennes entreprises.
- Plus de 300 projets entrepris pour 55 organisations fédérales.

#### Services de vérification

- Appui offert dans le cadre de la Commission d'enquête du juge Gomery.
- Perfectionnement professionnel de spécialistes des vérifications.
- Maintien en fonction de spécialistes de la vérification dans la Région de la capitale nationale et dans les régions au cours d'une période marquée par l'incertitude.
- L'organisation a appuyé le Bureau du contrôleur général (BCG) dans la mise en application de la nouvelle politique sur les vérifications internes.

\*au 31 mars 2006

Les Services conseils fonctionnent selon le principe du recouvrement des coûts. L'organisation répond principalement aux demandes des organismes centraux relativement à des enjeux stratégiques et délicats, lesquelles visent à améliorer la régie, la gestion et les activités de la fonction publique du Canada. Voici certaines des réalisations de l'équipe des Services conseils : examen des politiques financières du Conseil du Trésor, évaluation des bulletins et des documents parlementaires, évaluation des besoins en formation de la collectivité de la réglementation dans le cadre du plan pour une réglementation intelligente du Bureau du Conseil privé et définition des exigences pour l'initiative des



Services administratifs ministériels partagés (SAMP) du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Les ministères fédéraux font également appel aux employés de l'organisation pour obtenir des services de conseil. À ce chapitre, les Services conseils se penchent sur les évaluations de programmes, les évaluations, les études, les plans, les présentations au Conseil du Trésor et les analyses de rentabilisation qui doivent faire l'objet d'un examen par un tiers impartial et qui requièrent un point de vue pangouvernemental (p. ex. l'évaluation de la Stratégie emploi jeunesse qui touche 14 ministères; l'évaluation de divers programmes horizontaux de lutte au crime organisé).

Les Services conseils jouent également le rôle d'organisme de direction pour l'Agence canadienne de développement international en assurant la gestion de projets de renforcement des capacités dans des domaines comme les services de vérification dans 23 pays d'Afrique subsaharienne.

En 2005-2006, les Services conseils ont participé à plus de 300 de ces projets au Canada et à l'étranger, ce qui représente un investissement total de 79,8 millions.

Les Services conseils travaillent également avec des conseillers du secteur privé. Les responsables des Services conseils ont travaillé avec la Direction générale des approvisionnements (DGA) afin d'octroyer 396 contrats à des petites et moyennes entreprises (PME), favorisant ainsi la bonne marche des PME et renforçant la capacité du secteur privé de fournir des services professionnels de grande qualité au gouvernement.

### ***Services de vérification***

Dans l'ensemble, les Services de vérification de CVC ont réalisé des progrès tangibles par rapport aux résultats attendus figurant dans le *Rapport sur les plans et priorités 2005-2006*. À titre d'organisation axée sur la clientèle, les Services de vérification ont contribué de manière importante à la

responsabilisation et aux activités de gestion de la fonction publique, en prenant part à quelque 400 projets d'une valeur totale de 26 M\$ dans l'ensemble du Canada. Les Services de vérification de CVC ont dépassé les attentes fixées en matière de rendement et ont obtenu un taux de satisfaction « satisfaisant » ou « meilleur » de la part de 93 % des clients. Le contrôle des changements des besoins de la clientèle a été effectué en mettant en application un système de sondage et en établissant de nouveaux indicateurs pour assurer le suivi des projets et en veillant à ce qu'ils soient conformes aux priorités du gouvernement.

En 2005-2006, tous les employés ont assisté aux séances de formation sur l'éthique offertes par TPSGC. Cette formation leur a permis d'améliorer leur capacité de composer avec les questions éthiques tout en renforçant la culture globale de l'organisation.

## ***Fournir des services professionnels de haute qualité à nos clients***

### ***Services conseils***

Le taux de satisfaction de la clientèle est demeuré élevé, même si les Services conseils ont subi une importante transformation en 2005-2006, en raison de la séparation des services de conseils et de vérification et du transfert des fonctions des Services conseils à la DGSIG. Au cours de cette période de changements, le nombre d'employés produisant des revenus a chuté de 23 pour cent de 130 à 100. Toutefois, on a commencé à renverser la vapeur en mettant l'accent sur la dotation et sur une transition ordonnée.

### ***Services de vérification***

Les Services de vérification ont continué d'appuyer les initiatives clés du gouvernement et de TPSGC. Grâce à sa relation avec le Bureau du contrôleur général (BCG), elle est maintenant un partenaire stratégique clé pour ce qui est de la mise en



application de la Politique sur la vérification interne du gouvernement du Canada.

Dans le cadre de son programme de vérification des coûts, CVC a continué de fournir des services professionnels au Groupe chargé de la vérification des contrats (GVC) de TPSGC. L'organisation a effectué des vérifications et des contrôles de la qualité en ce qui concerne les entrepreneurs à qui le gouvernement fédéral a octroyé des contrats. Certaines des demandes de services formulées à CVC, dans le cadre du PE relatif à la vérification des coûts, ont aidé la direction de TPSGC à prendre des décisions clés en matière d'achats.

Parmi les autres projets clés auxquels l'organisation a pris part, notons :

- l'appui offert dans le cadre de la Commission d'enquête du juge Gomery;
- le soutien offert à Élections Canada;
- le soutien offert au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour ce qui est de la tenue de l'examen du mandat de CVC;
- les travaux d'analyse financière effectués pour le compte du comité de normalisation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les services de vérification de CVC ont également vérifié plusieurs paiements de transfert, dont ceux du programme fédéral-provincial d'aide financière en cas de désastre.

Même si les Services de vérification de CVC ont plusieurs points forts qui constituent une valeur ajoutée pour les clients et pour l'État, la principale force de l'organisation est son personnel composé d'employés dévoués et chevronnés dans l'ensemble du pays, dont 80 % disposent de titres professionnels. Au cours du dernier exercice, le maintien en fonction des employés qualifiés a représenté un défi de taille, en raison de l'incertitude liée à la réorganisation et de la demande importante pour ce qui est des vérificateurs. Par conséquent, le nombre d'employés produisant des revenus a diminué de 13 % (passant de 180 à 157).

Finalement, la situation démographique actuelle de la fonction publique représente également un défi important; un nombre croissant de professionnels de la vérification chevronnés déménagent ou prennent leur retraite. La planification de la relève étant une priorité pour maintenir les capacités de vérification dans la région de la capitale nationale et dans les régions, les services de vérification ont mis en application un programme de perfectionnement professionnel, afin de fournir de l'encadrement et un cheminement de carrière aux agents de vérification subalternes.

Les Services de vérification offrent aux employés des expériences enrichissantes; bon nombre d'anciens employés de l'organisation occupent maintenant des postes clés au sein du gouvernement.

***Moderniser l'environnement  
professionnel en utilisant à meilleur  
escient les technologies et en  
favorisant le partage des  
connaissances entre les professionnels***

### ***Services conseils***

Malgré les enjeux associés à la transformation, les Services conseils ont presque réussi à atteindre le seuil de rentabilité en 2005-2006. Grâce à des efforts dirigés visant à améliorer l'efficacité et à réduire les coûts liés au soutien, l'organisation n'a eu que 277 000 \$ en déficit par rapport à ses revenus de 79,8 M\$. On continue de déployer des efforts pour réduire davantage les coûts liés au soutien et accroître les revenus, afin d'atteindre le seuil de rentabilité en 2006-2007.

### ***Services de vérification***

Les Services de vérification ont eu une baisse de revenus en raison de l'incertitude liée à la réorganisation; l'organisation a donc eu un déficit de 2,9 M\$ par rapport à ses revenus bruts de 23,6 M\$. Elle a su maintenir sa réputation de chef de file dans le domaine de la pratique et des services de vérification



au sein du gouvernement fédéral en contribuant de manière importante aux initiatives de renforcement des fonctions de vérification interne des grands et des petits ministères. Au cours du dernier trimestre, l'effectif s'est surtout concentré sur le renforcement de l'organisation.

Afin de renforcer son approche de la gestion de l'information et d'assurer la sécurité et la fiabilité de ses systèmes, l'organisation a établi une stratégie et une politique de gestion de l'information. Dans le contexte de la transformation de l'organisation, certaines activités ont été suspendues ou reportées jusqu'à ce qu'on définisse la capacité opérationnelle de l'organisation. Ces activités comprenaient notamment la mise en application du plan de *fonction de contrôleur moderne*, du Plan d'action du Cadre de responsabilisation de gestion et du *Cadre de gestion financière*. Ces documents seront adaptés afin qu'ils correspondent à la structure organisationnelle finale de chaque secteur d'activité. Les Services de vérification joueront un rôle clé dans le contexte de la mise en application de la *Loi fédérale sur la responsabilité* et du plan d'action.



**Dépenses nettes de Conseils et Vérification Canada pour 2005-2006**

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Crédit législatif</b>			
<b>Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada</b>			
Dépenses brutes	122,4	122,3	103,2
Moins : Recettes disponibles	122,8	122,7	103,6
Ressources nettes (fournies) utilisées <sup>1</sup>	(0,4)	(0,4)	(0,4)
<b>TOTAL – CONSEILS ET VÉRIFICATION CANADA</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,4)</b>
Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.			(ETP)
<b>Total – Équivalents temps plein</b>	<b>391</b>	<b>400</b>	<b>355</b>
La réduction du volume d'activités est principalement attribuable à une diminution des recettes tirées des honoraires des employés et des sous-traitants ainsi qu'à la diminution des dépenses liées aux ventes en raison de la révision du mandat du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à la Politique sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes, le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada a reçu 4,8 M\$ du crédit de fonctionnement pour couvrir l'autorisation de prélèvement nette.			
Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.			

**Rendement par résultat stratégique**

Les tableaux suivants présentent les engagements pris dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, ainsi que le rendement évalué en fonction de ces engagements.

**Résultat stratégique : services de qualité**

**Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada**

Activité	Résultats prévus	Services de vérification – Résultats réels
Fournir, de façon optionnelle et contre rémunération, des services de conseils et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux et, sur demande, à des gouvernements provinciaux, à des gouvernements territoriaux, à des administrations municipales et à des gouvernements autochtones au Canada, ainsi qu'à des gouvernements étrangers et à des organismes internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la gestion et des opérations du secteur public</li> <li>Services professionnels et de haute qualité</li> <li>Prestation rentable de services</li> <li>Effectif chevronné et durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux global de satisfaction : 97 %</li> <li>Montant net : 315 000 \$</li> <li>Nombre moyen d'années d'expérience dans la fonction publique : 10,7<sup>1</sup></li> <li>Nombre de jours de formation par équivalent temps plein (ETP) : 6,7</li> </ul>
		<p align="center"><b>Services conseils – Résultats réels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux global de satisfaction : 93 %</li> <li>Montant net : 43 000 \$</li> <li>Nombre moyen d'années d'expérience dans la fonction publique : 13,5<sup>2</sup></li> <li>Nombre de jours de formation par ETP : 7,8</li> </ul>

<sup>1</sup> Données tirées du Système de gestion des ressources humaines (SGRH) – 19 juin 2006



## BUREAU DE LA TRADUCTION

Le Bureau de la traduction est un intervenant clé de la prestation de services dans l'ensemble du gouvernement. Il aide à servir les Canadiens et les Canadiennes et à communiquer avec eux dans la langue officielle de leur choix en fournissant en temps opportun des services de traduction, de révision, d'interprétation, de terminologie et d'infolangagerie au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'en normalisant la terminologie au sein de l'administration fédérale.

Il veille à ce qu'un nombre suffisant de langagiers qualifiés – employés et fournisseurs – soient disponibles pour aider le gouvernement à respecter ses obligations en matière de langues officielles. Il fournit des services dans plus de 100 langues afin d'appuyer le gouvernement dans ses relations internationales et de lui permettre de communiquer avec les citoyens qui ne peuvent s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles du pays.

### *Aperçu du rendement*

Le Bureau s'efforce à fournir des services de qualité et à juste prix. Il a continué de se repositionner pour renforcer la présence du Canada dans le domaine langagier et de garantir une source continue d'approvisionnement de qualité en services de traduction et d'interprétation.

### *Prestation d'un service de grande qualité à juste prix*

Le Bureau accorde une grande importance à la prestation d'un service personnalisé, afin que les messages produits par le gouvernement à l'intention de sa population et de ses partenaires internationaux soient de la plus grande qualité possible. C'est ainsi que le Bureau a poursuivi l'appariement entre des traducteurs d'expérience et certains clients, soit par attitrage, soit par détachement chez le client.

### *Faits importants\**

- Le Bureau de la traduction a agi à titre d'autorité en matière de normalisation linguistique et terminologique au sein de la fonction publique.
- La banque linguistique et terminologique TERMIUM®, contient plus de 3,5 millions de termes; elle a fait l'objet de plus de 568 millions d'opérations d'interrogation en 2005-2006.
- Plus de 3 010 PME sont inscrites au répertoire des fournisseurs préqualifiés du Bureau.
- Le Bureau a pris part à 5 222 activités d'interprétation de conférences, dont 2 399 en langage visuel et 370 en langues étrangères.
- Il a traité 219 000 demandes de services linguistiques provenant des ministères et des autres organisations gouvernementales.
- Le service de renseignements terminologiques et linguistiques du Bureau a traité 24 760 demandes.
- Le Bureau a offert 4 849 heures d'interprétation aux deux chambres et à leurs comités (par rapport à 3 500 en 2004-2005).
- 65 traducteurs ont été détachés au sein d'organismes clients et 262 ont été attitrés à certains clients.

\* au 31 mars 2006

Comme suite aux résultats positifs du projet-pilote réalisé l'an dernier sur l'instauration d'un service de traduction 24 heures par jour, sept jours par semaine, le Bureau a offert ce service à tous ses clients en 2005-2006. Le Bureau a aussi fait l'acquisition d'outils technolinguistiques (mémoires de traduction), qui permettront un traitement plus efficace du travail. Il s'est aussi engagé plus à fond dans l'examen des nouveaux outils de traduction automatique, afin d'en déterminer le potentiel véritable et leur adéquation aux besoins du gouvernement.

Le Bureau a aussi collaboré avec le Parlement en vue de l'élaboration d'un système de sous-titrage en direct des débats du Sénat et de la Chambre des communes.

Le Bureau a relevé le défi posé par des demandes de service ponctuelles de grande envergure : la



traduction du rapport de la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires, la révision de tous les appels d'offres affichés sur le système MERX et la Conférence internationale sur les changements climatiques en sont quelques exemples. La concentration au Bureau d'un très grand nombre de langagiers d'expérience a dans chaque cas permis au gouvernement du Canada de faire face à ses obligations.

Le Bureau a une fois de plus atteint ses objectifs financiers, tout en ayant gelé ses tarifs en 2005-2006.

### ***Prestation des services de normalisation terminologique***

Le Bureau s'est engagé à outiller les fonctionnaires fédéraux pour leur permettre de mieux travailler et de communiquer efficacement avec les citoyens dans les deux langues officielles. Il a poursuivi les travaux de développement de la prochaine génération de TERMIUM, laquelle devrait permettre aux ministères et organismes fédéraux d'archiver et de consulter la terminologie qui leur est propre. Il a aussi fait des mises à jour hebdomadaires au contenu du Coin linguistique/*Language Nook* du gouvernement du Canada afin d'offrir des solutions aux problèmes langagiers quotidiens des usagers.

Le Bureau de la traduction s'est engagé dans un processus visant à obtenir l'approbation et le financement nécessaires pour offrir ses outils, dont TERMIUM®, à la population canadienne. Le Bureau a engagé des discussions préliminaires avec des partenaires possibles.

Le Bureau a amorcé la phase opérationnelle du projet *Coopération technolinguistique - Afrique : développement des langues partenaires africaines et créoles*. L'objectif de ce projet de l'Organisation internationale de la Francophonie consiste à permettre à des partenaires africains de gérer leur terminologie en langues africaines et créoles.

Par ailleurs, le Bureau a poursuivi le projet amorcé en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et visant à faire de TERMIUM® l'outil de mise à jour de la norme ISO/CEI 2382, le Vocabulaire des technologies de l'information, avec le Groupe ad hoc du JTC 1 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Au cours de l'étape initiale de ce projet, le Bureau a versé dans TERMIUM® plus de 3 200 fiches sur les technologies de l'information. Le projet offre aussi au Bureau l'occasion de collaborer plus étroitement avec l'ISO et la CEI.

Le Bureau a poursuivi son travail d'enrichissement de la trousse d'outils d'aide à la rédaction. Des ajouts ont été apportés à six outils (Clefs du français pratique, ConjugArt, Writing Tips, Word Tailoring, Chroniques de langue et Favourite Articles) et un nouvel outil en espagnol, le *Caleidoscopio del español*, est venu enrichir la trousse. Le Bureau a aussi lancé la version en espagnol de son didacticiel de terminologie; cette version est déjà la plus populaire des trois qui existent. La préparation d'une version en portugais a été amorcée.

### ***Positionnement sur les scènes nationale et internationale pour répondre efficacement aux besoins nouveaux et croissants du Canada***

Le Bureau a tenu plusieurs rencontres de sensibilisation avec des associations professionnelles, l'Association de l'industrie de la langue, les universités, ainsi que d'autres acteurs du milieu langagier professionnel. Le Bureau a aussi contribué au développement du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) qui a ouvert ses portes en juin 2006. Le Bureau est un des membres fondateurs du Centre; il assure notamment le maintien du site Web du CRTL et a présidé sa commission scientifique.

Le Bureau a poursuivi la restructuration de ses pratiques d'achat en vue de susciter le regroupement



de l'industrie canadienne, composée en grande partie d'entrepreneurs indépendants. Le Bureau a attribué des marchés de plus grande valeur afin d'assurer la viabilité et la compétitivité des PME de services de traduction et d'interprétation. Les marchés de plus de 200 000 \$ représentent maintenant 41,1 pour cent de la valeur totale des contrats de services linguistiques attribués par le Bureau.

La continuité de l'offre de services linguistiques est essentielle aux opérations du Parlement et du gouvernement. Afin de contribuer au renversement de cette tendance, le Bureau a embauché 169 étudiants dans le cadre des programmes d'enseignement coopératif et de partenariat avec les universités, ce qui porte à 1 163 le nombre total de jeunes ayant bénéficié de l'encadrement du Bureau en milieu de travail depuis 1999.

Le Bureau a mis en œuvre des initiatives conçues pour assurer la relève en interprétation, le secteur où la pénurie appréhendée s'annonce la plus prononcée. Il a poursuivi sa collaboration avec l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa. Il a aussi lancé deux nouvelles initiatives: le programme de congés d'études pour la maîtrise en interprétation (qui a connu un vif succès dès sa première année d'existence) et le cours d'initiation à l'interprétation, destiné aux employés du Bureau. Le Bureau a aussi élaboré un cours accéléré en interprétation à l'intention des pigistes, qui sera mis en œuvre pendant l'exercice 2006-2007.



**Dépenses nettes 2005-2006 – Bureau de la traduction**

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Crédits de fonctionnement et législatifs</b>			
<b>Traduction et interprétation pour le Parlement, Interprétation des conférences et terminologie</b>			
Dépenses brutes	51,3	51,3	51,4
Moins : Recettes disponibles	-	-	-
Dépenses nettes	51,3	51,3	51,4
<b>Intendance de la traduction</b>			
Dépenses brutes	2,5	2,5	2,5
Moins : Recettes disponibles	-	-	-
Dépenses nettes	2,5	2,5	2,5
<b>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction <sup>2</sup></b>			
Dépenses brutes	211,5	211,5	195,7
Moins : Recettes disponibles	211,5	211,5	204,9
Ressources nettes (fournies) utilisées <sup>1</sup>	-	-	(9,2)
<b>TOTAL – BUREAU DE LA TRADUCTION</b>	<b>53,8</b>	<b>53,8</b>	<b>44,7</b>
Dépenses brutes – Bureau de la traduction	265,3	265,3	249,6
Moins : Recettes disponibles – Bureau de la traduction	211,5	211,5	204,9
<b>Dépenses nettes – Bureau de la traduction</b>	<b>53,8</b>	<b>53,8</b>	<b>44,7</b>
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			<b>(ETP)</b>
Traduction et interprétation pour le Parlement, Interprétation des conférences et terminologie – Équivalents temps plein (ETP)	-	-	-
Intendance de la traduction – ETP	-	-	-
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction – ETP	1 684	1 684	1 581
<b>Total – Équivalents temps plein</b>	<b>1 684</b>	<b>1 684</b>	<b>1 581</b>
La réduction du volume d'activités du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction est principalement attribuable à la diminution des dépenses des ministères en raison des élections fédérales. Il y a eu moins de contrats de traduction impartis que ce qui avait été planifié, et les dépenses salariales ont été inférieures aux prévisions en raison des coûts des régimes d'avantages sociaux et de soins de santé des employés qui ont été réduits par le Secrétariat du Conseil du Trésor.			
Note 1 : Les montants indiqués pour le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction sont fondés sur la comptabilité de caisse modifiée.			
Note 2 : Grâce au Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, ce dernier fournit des services au Parlement et recouvre les recettes depuis son propre crédit de fonctionnement. Par conséquent, les dépenses brutes et les recettes disponibles du Fonds comprennent les dépenses nettes inscrites sous les activités de programme Traduction et interprétation pour le Parlement, Interprétation des conférences, Terminologie et Intendance de la traduction.			



## Rendement par résultat stratégique

Les tableaux suivants présentent les engagements pris dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, ainsi que le rendement évalué en fonction de ces engagements.

### Résultat stratégique : services de qualité

#### Traduction parlementaire et interprétation (Parlement et conférences)

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
<p>Fournir un service offrant le meilleur rapport qualité-prix au Parlement, aux tribunaux et aux autres organisations gouvernementales.</p> <p>Assurer la satisfaction des clients à l'égard des services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % des séances des deux chambres du Parlement et de leurs comités bénéficiant des services.</li> <li>• <b>Objectif</b> : 100 % (objectif permanent).</li> <li>• Nombre de conférences, de missions et de délégations (objectif permanent).</li> </ul> <p>Taux de satisfaction des clients : <b>Objectif</b> : 85 % (objectif permanent).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 % des séances des deux chambres du Parlement et de leurs comités, soit 4 636 heures d'interprétation.</li> <li>• L'ensemble des conférences, des missions et des délégations, soit 5 222 activités d'interprétation.</li> </ul> <p>Taux de satisfaction des clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services d'interprétation : un sondage de la satisfaction des clients en 2004 indique un taux de satisfaction de 97 %, selon le sondage bisannuel sur la satisfaction de la clientèle<sup>1</sup>. Le taux est demeuré stable.</li> </ul>

<sup>1</sup> : Les données ont été recueillies du 18 au 23 novembre 2004. Les données proviennent du Sondage sur la satisfaction des clients du secteur public fédéral envers les fournisseurs de services d'interprétation, réalisé par Les études de marché Créatec pour le compte du Bureau de la traduction. La firme a sélectionné un échantillon aléatoire stratifié non proportionnel de la population cible des employés du secteur fédéral qui, au cours des 12 mois précédents, avaient organisé ou simplement coordonné des événements pour lesquels des demandes de services d'interprétation ont été formulées. Le taux de réponse au sondage téléphonique a été de 45 %, avec un échantillon final de 102 entrevues. La marge d'erreur purement statistique est estimée à  $\pm 5,5$  points de pourcentage, 19 fois sur 20. Une pondération a posteriori a permis de corriger les résultats afin qu'ils soient représentatifs de l'ensemble de la population visée.

#### Normalisation terminologique

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Fournir des services de terminologie de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de consultations terminologiques.</li> <li>• Nombre de visites sur les sites de terminologie du Bureau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 760 demandes au service d'information terminologique et linguistique du Bureau.</li> <li>• Nombre d'opérations d'interrogation de TERMIUM: 569 millions.</li> </ul>



**Fonds renouvelable du Bureau de la traduction**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Assurer la viabilité financière. Assurer la satisfaction des clients à l'égard des services. Personnaliser la relation client.	Résultats financiers (objectif au début de 2005-2006 : 142 M\$) Taux de satisfaction d'au moins 85 % pour les services de traduction. Détachement de 100 traducteurs au sein d'organismes clients. Attitrage de 25 % des traducteurs disponibles pour ce mode de service.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenus totaux de 144,5 M\$ (101,7 % de l'objectif).</li> <li>• Taux de satisfaction des clients : La rétroaction continue des clients indique un taux de satisfaction de 87 %, selon le sondage bisannuel sur la satisfaction de la clientèle<sup>1</sup>. Le taux est demeuré stable.</li> <li>• 65 traducteurs ont été détachés.</li> <li>• 35 % des traducteurs disponibles ont été attirés.</li> </ul>

<sup>1</sup> : Les données ont été recueillies du 16 novembre au 10 décembre 2004. Les données proviennent du Sondage sur la satisfaction des clients du secteur public fédéral envers les fournisseurs de services d'interprétation, réalisé par Les études de marché Créatec pour le compte du Bureau de la traduction. La firme a sélectionné un échantillon aléatoire stratifié non proportionnel de la population cible des employés du secteur fédéral qui, au cours des 12 mois précédents, avaient préparé ou envoyé des documents à traduire. Le taux de réponse au sondage téléphonique a été de 62 %, avec un échantillon final de 802 entrevues. La marge d'erreur purement statistique est estimée à  $\pm 3,5$  points de pourcentage, 19 fois sur 20. Une pondération a posteriori a permis de corriger les résultats afin qu'ils soient représentatifs de l'ensemble de la population visée.

**Résultat stratégique : saine intendance**

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Préserver la viabilité financière du Bureau.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteinte des objectifs financiers en ce qui concerne les recettes et les dépenses (objectif permanent).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs atteints (voir tableau financier).</li> </ul>
Maintenir la capacité du Parlement de fonctionner dans les deux langues officielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du plan La Relève pour les services parlementaires.</li> <li>• Relève en interprétation.</li> <li>• <b>Objectif</b> : mise en œuvre d'initiatives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en œuvre du plan La Relève pour les services parlementaires s'est poursuivie : 8 traducteurs et 6 interprètes ont été recrutés.</li> <li>• Première année du programme de congé d'études : 4 diplômés à la maîtrise en interprétation.</li> <li>• Cours d'initiation à l'interprétation : 39 étudiants ont terminé le cours.</li> <li>• Programme de cours accéléré en interprétation élaboré; mise en œuvre prévue à l'été 2006.</li> </ul>
Contribuer au maintien d'une qualité homogène dans les communications au sein de la fonction publique et dans les communications produites par le gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour régulière des outils linguistiques (objectif permanent).</li> <li>• Contrôle de la qualité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de mises à jour du Coin linguistique et du Language Nook : 475.</li> <li>• Nombre de mises à jour dans TERMIUM® : 72 553.</li> <li>• Le contrôle de qualité lié au volume additionnel reçu en 2005-2006 et traité à la pige ainsi que la gestion des contrats découlant de cette charge supplémentaire ont donné lieu à des coûts de 1,6 M\$.</li> </ul>
Renforcer le rôle de chef de file et augmenter la visibilité du Canada dans le domaine de la terminologie à l'échelle internationale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à des comités de normalisation de la terminologie à l'échelle fédérale et nationale et à des forums internationaux (objectifs permanents).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 19 comités et forums (12 instances canadiennes et 7 instances internationales).</li> </ul>



Activité	Résultats prévus	Résultats réels
Renforcer l'industrie canadienne de la langue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume des marchés linguistiques de 200 000 \$ ou plus. <b>Objectif</b> : 35 % d'ici mars 2006; 50 % d'ici mars 2007.</li> <li>• Contribution à la formation de la relève pour l'ensemble de l'industrie langagière canadienne.</li> </ul>	<p>Les marchés de 200 000 \$ et plus représentaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 41,4 % de la valeur totale des contrats en traduction.</li> <li>• 40,3 % de la valeur totale des contrats en interprétation.</li> <li>• 100 étudiants accueillis comme stagiaires.</li> </ul>



## GESTION MINISTÉRIELLE

Le secteur d'activité de la Gestion ministérielle fournit du soutien à toutes les directions générales et à tous les organismes de service spéciaux de TPSGC.

Dans le cadre de la réorganisation du Ministère menée en 2005-2006, divers éléments du secteur d'activité de la Gestion ministérielle sont maintenant assurés par : la Direction générale des services ministériels, des politiques et des communications (DGSMP), la Direction générale des ressources humaines (DGRH), la Direction générale de la transformation stratégique (DGTS), la Direction générale des services d'infotechnologie (DGSIT), le Bureau de l'agent principal de gestion des risques, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, la Direction générale des finances et les Services juridiques.

### *Aperçu du rendement*

#### *Programme de transformation des activités*

En 2005-2006, la priorité essentielle pour TPSGC a continué d'être le programme de transformation des activités, l'initiative *Les prochaines étapes*. Les trois services centraux de TPSGC avec comme objectifs, en soutien au programme de transformation des activités:

1. *Approvisionnements* : économiser un montant de 2,5 milliards de dollars en gérant et en améliorant de manière stratégique la façon d'acheter des produits et des services.
2. *Biens immobiliers* : économiser 925 millions de dollars en gérant plus efficacement les propriétés et en améliorant l'application des normes de locaux à bureaux.
3. *Services de technologie de l'information* : adopter une approche coordonnée à l'échelle du gouvernement en ce qui concerne la gestion des services de technologie de

l'information (TI) pour obtenir des résultats meilleurs, plus rapides et plus rentables pour les clients et les contribuables.

La Direction générale de la transformation stratégique (DGTS) est responsable de la planification, de la coordination et de la surveillance du programme de transformation des activités et de l'initiative *Les prochaines étapes*. Dans le cadre de ses fonctions, la DGTS a donné des avis stratégiques aux cadres supérieurs, ainsi qu'une orientation et un soutien analytiques aux services essentiels.

En 2005-2006, la DGTS a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie et d'un cadre pangouvernementaux pour pouvoir déterminer les économies. On a consulté les ministères et organismes clients pour discuter de la mise en œuvre de cette méthodologie.

La DGTS a mis en place le plan directeur de projet du programme de transformation des activités. Ce plan est un système de gestion de projet qui comprend un plan de transformation ministériel intégré et un cadre commun de production de rapports, incluant des buts, des objectifs, des activités de rapport connexes et des capacités d'analyse. Un outil de rapport stratégique sur le Web élaboré par la DGTS sera entièrement mis en œuvre en 2006-2007.

#### *Mesure du rendement*

L'an dernier, TPSGC a élaboré un prototype d'application informatique (le tableau de bord de la haute direction) qui permet de suivre les résultats de rendement ainsi que les progrès réalisés par rapport aux priorités des plans d'activités. Ce tableau de bord permettra d'appuyer d'autres examens internes des progrès réalisés, et ce, pendant toute l'année. Ce tableau de bord sera entièrement mis en œuvre en 2006-2007.



### **Services financiers**

Pour donner suite aux orientations établies par le Bureau du contrôleur général du Canada, le poste de chef des finances a été créé. La Direction générale a été restructurée et harmonisée de manière organisationnelle afin d'assurer la saine gestion des finances ministérielles, à l'intérieur des cadres de gestion financière du gouvernement du Canada et du Ministère. La Direction générale des finances fournit des analyses, des avis et des conseils professionnels en matière de gestion financière, ainsi que des services de comptabilité opérationnelle et de production de rapports au ministre, au sous-ministre et aux cadres supérieurs du Ministère.

La Direction générale des finances a terminé la mise en œuvre de processus de gestion financière uniformisés pour assurer leur conformité avec la gestion financière dans l'ensemble du Ministère. Elle a élaboré des ententes sur les niveaux de service portant sur la prestation de services consultatifs améliorés et a commencé la négociation de ces accords avec toutes les directions générales du Ministère, et a en outre terminé l'analyse de rentabilisation des systèmes intégrés de gestion financière qui seront mis en œuvre d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2008. À la suite de l'examen du cadre de la politique financière de TPSGC, la Direction générale a amélioré l'ensemble de ses politiques financières et a mis en œuvre un plan comptable renouvelé pour l'exercice 2006-2007, selon l'engagement qu'elle avait pris.

Ces réalisations ainsi que les améliorations apportées précédemment à la gestion ministérielle indiquent la voie à suivre pour assurer une responsabilisation efficace et la production d'information utile sur la gestion financière, conformément aux divers outils de production de rapports du Ministère, comme l'Architecture des activités de programme, pour rendre compte de l'intendance des ressources publiques.

### **Écologisation des opérations gouvernementales**

En 2005-2006, le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) a pris des mesures pour regrouper l'expertise environnementale au sein de l'organisation, a établi une capacité de planification des politiques et des stratégies et a mis en place les processus et les mécanismes nécessaires au fonctionnement régulier d'une nouvelle direction générale. Le BEOG a mené ces activités tout en fournissant des services de qualité et en dirigeant des initiatives horizontales portant sur l'écologisation des opérations gouvernementales.

**Nouvelle politique d'achats écologiques** – La *Politique d'achats écologiques* du gouvernement fédéral, qui a été élaborée et approuvée, a été une réalisation importante l'an dernier. Cette nouvelle politique, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2006, tient compte des objectifs d'optimisation des ressources et exige que les ministères et organismes fédéraux prennent en considération la performance environnementale dans leurs processus de prise de décisions liées aux achats. De plus, les ministères et organismes doivent se fixer des objectifs d'achats écologiques adaptés à leurs mandats, à leurs habitudes de dépenses et à leurs risques en matière d'environnement et ils doivent en rendre compte.

#### **Services environnementaux du BEOG**

L'an dernier, un volume d'activités représentant un montant de 12,4 M\$ a été réalisé dans le cadre de la prestation de services dans les secteurs suivants :

- gestion et assainissement des sites contaminés;
- évaluation environnementale;
- respect des politiques sur les espèces en péril;
- qualité de l'air à l'intérieur;
- examens de substances désignées.
- gestion des matières dangereuses.

**Structure de gouvernance** – À sa première année d'existence, le BEOG a élaboré, en collaboration avec ses partenaires d'autres



ministères et organismes, une structure de gouvernance pangouvernementale révisée pour aider à la prise de décisions efficaces, concertées et efficaces sur l'écologisation des opérations gouvernementales. Cette structure de gouvernance comprend six comités interministériels qui regroupent 33 ministères et organismes.

***Document d'orientation sur l'écologisation des opérations gouvernementales pour l'établissement des stratégies de***

***développement durable*** – En collaboration avec les 33 ministères et organismes qui ont présenté des stratégies de développement durable, le BEOG a cerné les priorités environnementales et préparé le document d'orientation connexe que les ministères doivent utiliser pour élaborer leurs stratégies, qui seront présentées au Parlement en décembre 2006. Le document d'orientation met l'accent sur l'efficacité énergétique des immeubles, le parc de véhicules et les achats écologiques. Sous le leadership du BEOG, on prévoit réaliser des progrès mesurables à l'échelle du gouvernement dans ces trois principaux secteurs.

***Prestation de services*** – L'an dernier, le BEOG a fourni des services réguliers contre rémunération aux ministères et organismes du gouvernement fédéral pour les aider à se conformer aux engagements et aux exigences réglementaires en matière d'environnement qui sont énoncés dans les stratégies de développement durable. Ces services couvrent des activités comme la formation, les conseils et le soutien opérationnel dans des domaines comme les sites contaminés, les réservoirs de stockage, les matières dangereuses, les substances appauvrissant la couche d'ozone, les émissions dans l'atmosphère, les déchets et l'eau.

***Immeubles durables*** – En collaboration avec Ressources naturelles Canada et les Biens immobiliers de TPSGC, le BEOG s'est concentré sur les initiatives liées aux immeubles durables. En particulier, un engagement a été pris et un

processus de préparation a été adopté pour mettre en œuvre un système d'exploitation et de gestion des immeubles à bureaux appartenant à l'État d'une manière écologiquement durable (c'est-à-dire le programme Visez Vert Plus de la Building Owners and Managers Association). On a également déployé des efforts pour respecter l'engagement du gouvernement qui consiste à s'assurer qu'à partir de 2005, la construction des nouveaux immeubles à bureaux du gouvernement visera l'obtention de la certification ou de la norme *Leadership in Energy and Environmental Design*.

***Collaboration fédérale, provinciale et territoriale*** – L'an dernier, le BEOG a pris des moyens pour renforcer les relations avec les provinces et les territoires. Par exemple, des comités de travail, échangent des pratiques exemplaires et des outils dans les domaines de la location écologique, des politiques concernant les immeubles durables et des achats écologiques.

***Technologie de l'information***

La Direction générale des services d'infotechnologie (SIT) a poursuivi la mise en œuvre d'une fonction durable de dirigeant principal de l'information pour promouvoir une gestion plus efficace des ressources en gestion de l'information et en technologie de l'information (GI-TI) de TPSGC. Dans le cadre des activités visant à transformer la DGSIT pour qu'elle devienne une organisation de services partagés de TI, la DGSIT s'engage à s'assurer que les ressources en GI-TI de TPSGC sont affectées et gérées efficacement.

En 2005-2006, TPSGC a approuvé un plan visant à renforcer la fonction de GI-TI pour le Ministère, qui est distincte des services partagés de TI. Le plan comprend les éléments suivants :

- coût total de possession;
- gouvernance de la GI-TI;
- sécurité de la TI;
- gestion des relations avec la clientèle et gestion des relations d'affaires;



- établissement d'une fonction de GI-TI liée aux pratiques exemplaires.

Une analyse de rentabilisation officielle qui vise à appuyer la fonction durable de dirigeant principal de l'information sera présentée en 2006-2007.

### *Communications*

Le Secteur des communications a élaboré et amélioré ses programmes de rayonnement pour sensibiliser les Canadiens et les membres du Parlement aux priorités stratégiques et à la gamme complète de services de TPSGC. Le programme de rayonnement auprès des médias a permis de joindre un public cumulatif de 7,4 millions de Canadiens par le biais de 41 articles ou rapports dans 34 organes d'information (journaux, radio ou télévision), et de dépasser de 25 % le public total joint en 2004-2005.

Le Secteur des communications a produit plus de 1 700 documents de communication, a tenu et mis à jour divers sites Web, a versé plus de 350 articles sur nos sites et a préparé des publications ciblées, y compris *Les nouvelles sur Les prochaines étapes*, un document qui fournit aux ministères et aux organismes des renseignements importants au sujet de la transformation du Ministère et qui fait état des moyens pris pour réaliser des économies sur les achats.

### *Ressources humaines (RH)*

En 2005-2006, d'importants efforts ont été faits pour préparer le Ministère aux changements législatifs dans le cadre de la modernisation de la gestion des ressources humaines (RH) dans la fonction publique qui ont une incidence sur la dotation, les relations de travail et l'apprentissage. Les activités importantes qui suivent ont été entreprises :

- Le Plan intégré de gestion des RH de TPSGC pour 2006-2009 a été élaboré pour la première fois.

- Au total, 750 gestionnaires et cadres ont reçu une formation de mise à jour et 200 gestionnaires et cadres nouvellement nommés ont également reçu une formation sur la sous-délégation des pouvoirs de dotation.
- De nouvelles politiques ont été élaborées en ce qui concerne la zone de sélection, les mesures correctives et les processus non annoncés.
- Plus de 400 gestionnaires et superviseurs ont reçu une formation sur la modernisation des relations de travail et sur la gestion informelle des conflits, et 827 employés ont reçu une formation sur la gestion des conflits.
- Le Système de gestion des RH a été mis à jour pour appuyer la modernisation des RH.
- Le programme ministériel de perfectionnement professionnel des RH a été rétabli et lancé.
- Les activités de planification des RH et de planification opérationnelle ont été intégrées, et des outils ont été élaborés pour aider les gestionnaires dans leur planification des RH.

De plus, le Ministère a continué de faire des progrès dans la mise en œuvre de son plan d'action stratégique pour les langues officielles. L'an dernier, la proportion de postes bilingues a augmenté, passant de 56,9 % à 59,2 %. On a également constaté une augmentation du nombre de postes bilingues nécessitant le niveau C en interaction orale. Durant la même période, la dotation non impérative a diminué, passant de 19,5 % à 7,3 %.

Dans le cadre du plan d'application de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP), une stratégie d'apprentissage à l'intention des gestionnaires et des cadres a été mise en place. Les objectifs ont été dépassés car 78 % des gestionnaires subdélégués ont suivi les cours obligatoires (l'objectif était de 50 %), et 54 % des participants ont assisté à d'autres activités d'apprentissage liées à la LMFP (l'objectif était de 50 %).



De plus, les taux de représentation des personnes des minorités visibles ont augmenté; toutefois, ils demeurent inférieurs au taux national de disponibilité dans la population active. Les objectifs-repères de l'initiative *Faire place au changement* n'ont pas été atteints.

Pour relever les défis concernant la représentation des minorités visibles, en particulier l'atteinte des objectifs-repères de l'initiative *Faire place au changement*, nous élaborons une stratégie de recrutement pour aborder le problème de sous-représentation en mettant l'accent sur la dotation de la catégorie de la direction et sur le recrutement pour les programmes de perfectionnement.

### ***Réponse aux demandes de renseignements***

TPSGC s'est occupé, par l'entremise du Bureau de liaison auprès du Comité d'enquête, de la divulgation opportune et complète des dossiers et des renseignements de TPSGC en réponse aux demandes formulées par la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires, le mandataire du procureur général pour le recouvrement des fonds responsable d'une poursuite civile complexe contre les agences de communication à la Cour supérieure du Québec, la Gendarmerie royale du Canada et la Sûreté du Québec.

Les coûts liés à la recherche de la documentation, aux activités approfondies de coordination, de consultation et de communication interministérielles, aux frais d'avocat, à l'expertise spécialisée en matière de politiques et à l'aide accordée à divers témoins se sont élevés à 3,4 millions de dollars.

### ***Éthique et gestion des risques***

En septembre 2005, TPSGC a mis sur pied le Bureau de l'agent principal de gestion des risques (BAPGR) dont le mandat consiste à renforcer un certain nombre de cadres de gestion stratégique, comme la gestion des risques, l'éthique, la

divulgation interne, le règlement de différends concernant les marchés et un nouveau programme ministériel, la surveillance de l'équité.

Le BAPGR a aidé à la mise en œuvre du Cadre de gestion intégrée des risques (CGIR) au sein de TPSGC. Cela lui a permis d'assurer le leadership à l'égard de la gestion des risques et de fournir des conseils et des avis, y compris des réponses opportunes à toutes les demandes de renseignements liées à la gestion des risques. De plus, le BAPGR a élaboré un mandat pour le nouveau Comité de gestion des risques composé de cadres supérieurs de TPSGC, et il a élaboré le Manuel sur la gestion des risques en collaboration avec un réseau de gestion des risques nouvellement créé.

Le BAPGR a coordonné la mise en œuvre des mécanismes permettant aux employés de divulguer des actes répréhensibles possibles en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles*. Quand tout acte répréhensible est confirmé, le BAPGR élabore et recommande des réponses appropriées au SM et aux cadres supérieurs.

Pour aider à prévenir et à réduire les risques au Ministère, le BAPGR a établi en collaboration avec les directions générales et les Services juridiques de TPSGC le programme de surveillance de l'éthique et le cadre stratégique pour la surveillance de l'éthique.

### ***Vérification et évaluation***

Le Ministère inclura la nouvelle orientation du Secrétariat du Conseil du Trésor en ce qui concerne la vérification interne et continuera de renforcer sa capacité de vérification.

En septembre 2005, TPSGC a créé la Direction générale de la vérification et de l'évaluation pour pouvoir aborder strictement les questions liées à la vérification et à l'évaluation et pour renforcer son système de contrôles internes indépendants.



La Direction générale a établi une fonction d'assurance de la qualité pour s'assurer que les rapports de vérification interne sont conformes aux normes gouvernementales et professionnelles. Pour respecter l'engagement du gouvernement qui vise à rendre les comités de vérification plus indépendants de la gestion des organisations qu'ils examinent, le Comité de vérification, de certification et d'éthique de TPSGC inclut deux membres d'autres institutions fédérales, ainsi qu'un membre du secteur privé. Chaque trimestre, le comité examine et commente l'état des plans d'action de gestion élaboré pour répondre aux recommandations du secteur de la vérification interne et de la vérificatrice générale.



## Rendement par résultat stratégique

Les tableaux suivants présentent les engagements pris dans le cadre du Rapport sur les plans et les priorités de 2005-2006, ainsi que le rendement évalué en fonction de ces engagements.

### Résultat stratégique : saine intendance

#### Intendance ministérielle

Activité	Résultats prévus	Résultats réels
<p>Appuyer la transformation de TPSGC pour réaliser le programme du gouvernement. Fixer des priorités stratégiques et développer des outils pour appliquer des pratiques de gestion saines et intégrées.</p> <p>Améliorer la gestion des ressources humaines et maintenir de bonnes relations de travail.</p> <p>Établir la crédibilité de TPSGC au moyen de communications améliorées avec les citoyens canadiens, les organismes centraux et les membres du Parlement.</p> <p>Fournir un ensemble de services ministériels.</p>	<p>Prestation des programmes de TPSGC au moyen de fonctions ministérielles rentables, fondées sur les principes d'éthique et sur les normes et les niveaux de service convenus, conformément aux valeurs de la fonction publique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nombre d'employés du secteur d'activité de la Gestion ministérielle en pourcentage de la population totale : 14,6 %</b></li> <li>• <b>Coût du secteur d'activité de la Gestion ministérielle en pourcentage des coûts de l'ensemble du Ministère : 12,92 %</b></li> <li>• <b>Pourcentage des éléments du Plan d'intégrité en dix points de TPSGC appliqués avec succès : La plupart des activités contenues dans le Plan d'intégrité en dix points sont terminées.</b></li> <li>• <b>Pourcentage des projets d'évaluation et de vérification à l'interne approuvés qui sont terminés dans les délais prévus et selon les normes internes : Au total, 62 % des projets de vérification interne approuvés de 2005-2006 ont été terminés dans les délais prévus et selon les normes internes. Cinq projets de vérification interne non prévus ont été demandés et entrepris durant l'exercice 2005-2006.</b></li> <li>• <b>Degré de perfectionnement de l'évaluation des capacités en gestion de l'information : En 2005-2006, TPSGC n'a pas évalué les capacités en gestion de l'information (GI) car il s'est concentré sur l'élaboration et la mise en œuvre initiale d'un plan d'action visant l'amélioration à la suite des derniers résultats obtenus sur l'évaluation des capacités en gestion de l'information. En 2005-2006, le Ministère s'est concentré sur l'harmonisation entre la gestion des documents et le plan de classement des dossiers.</b></li> <li>• <b>Nombre d'ententes internes sur les niveaux de service entre les directions générales qui offrent des services ministériels et d'autres directions générales : On a continué d'offrir les services ministériels par le biais des ententes sur les niveaux de service aux directions générales et aux clients à l'intérieur du Ministère. À titre d'exemple, le Secteur de la santé, de la protection, de la sécurité, des urgences et de l'administration a conclu 17 ententes sur les niveaux de service avec d'autres directions générales et des organismes ministériels pour assurer des services réguliers d'entretien et de soutien de la suite de gestion de l'information Gestion des documents et des dossiers de l'entreprise, et le Secteur des communications a</b></li> </ul>



Activité	Résultats prévus	Résultats réels
		<p>conclu, avec d'autres directions générales, des ententes sur les niveaux de service qui concernent la prestation de services consultatifs en matière de communications.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <b>Pourcentage de satisfaction des bureaux de première responsabilité (BPR) à l'égard de l'harmonisation des activités d'évaluation aux grandes priorités de TPSGC au moment opportun :</b> Au total, 80 % des BPR sont satisfaits de l'harmonisation des activités d'évaluation aux grandes priorités de TPSGC au moment opportun.         </li> </ul>



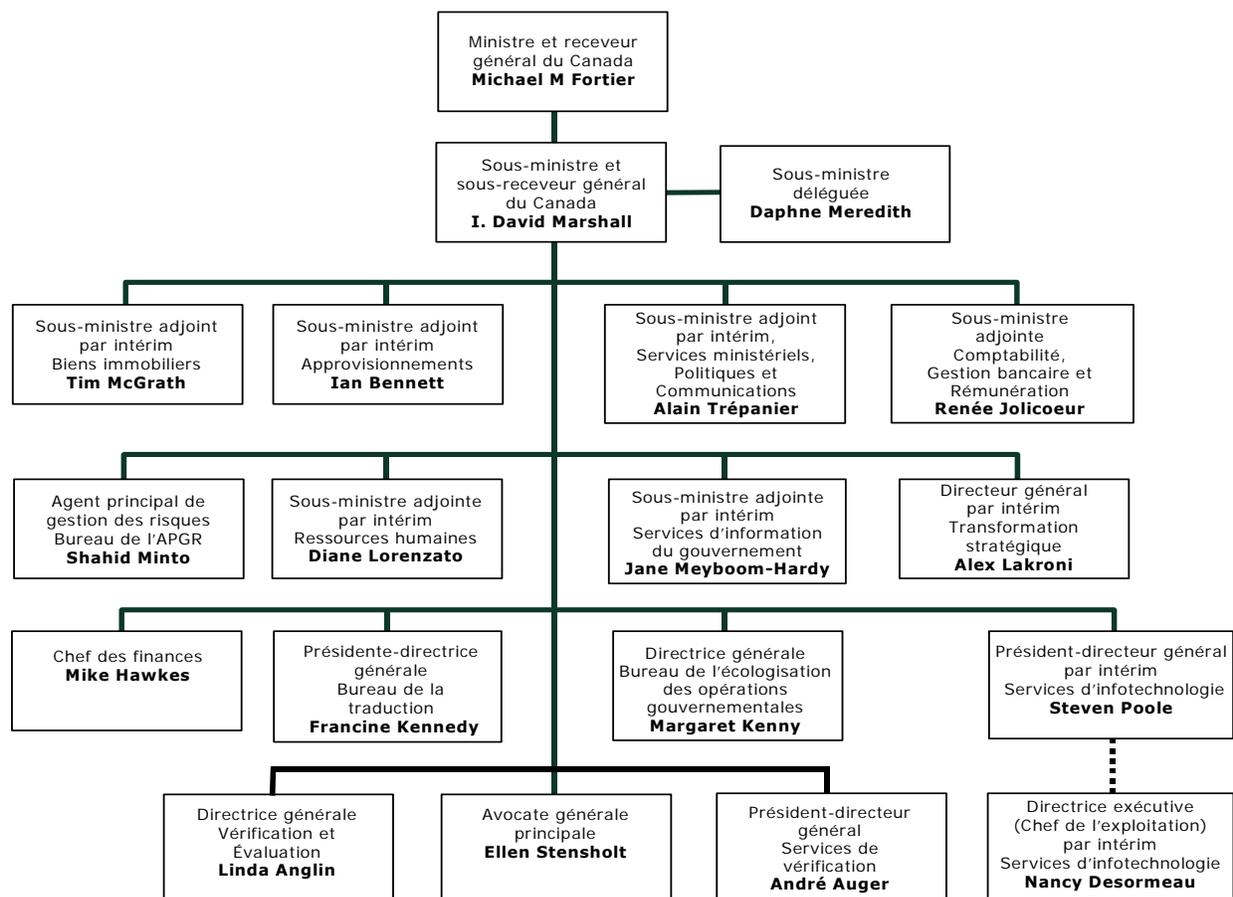
# INFORMATION ADDITIONNELLE

## Introduction

La présente section contient de l'information additionnelle sur le rendement opérationnel et financier du ministère. Les tableaux ont été préparés en respectant les directives du Conseil du Trésor. L'information financière présentée est conforme à ce qui a été publié dans le Budget principal des dépenses, dans les Budgets supplémentaires des dépenses et dans les Comptes publics du Canada.

## Organigramme

### Travaux publics et Services gouvernementaux Canada





## Nos dépenses

Tableau 1.1 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
<b>Crédits de fonctionnement (y compris affectations à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs</b>			
Dépenses brutes	3 241,1	3 612,5	3 407,2
Moins : Recettes disponibles	590,7	896,2	869,1
Dépenses nettes	2 650,4	2 716,3	2 538,1
<b>Autorisations relatives aux fonds renouvelables</b>			
Dépenses brutes	1 371,0	1 372,3	1 443,0
Moins : Recettes disponibles	1 380,4	1 374,7	1 453,0
Ressources nettes (fournies) utilisées	(9,4)	(2,4)	(10,0)
<b>TOTAL DU MINISTÈRE<sup>1</sup></b>	<b>2 641,0</b>	<b>2 713,9</b>	<b>2 528,1</b>
<i>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</i>			
<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	<b>12 945</b>	<b>12 819</b>	<b>12 483</b>
<p>En 2005-2006, TPSGC a réussi à offrir des services de qualité et à réaliser des gains en efficacité dans toutes ses activités, en respectant les limites de ses autorisations de dépenser. Le Ministère a maintenu ses activités courantes tout en mettant en œuvre le programme de transformation et en prêtant une attention constante à l'engagement des clients à l'égard des Prochaines étapes.</p> <p>L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles dans les crédits est attribuable à des délais dans les activités de dotation, à des retards dans le cadre de projets, à des coûts de projets inférieurs aux prévisions et à du financement reçu tardivement au cours de l'exercice. Le report de fonds en capital et une péremption forcée visant à couvrir le facteur de conversion pour les régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts liés aux soins de santé pour l'affectation à but spécial de la gamme de services Locaux et avoirs fédéraux sont d'autres facteurs qui contribuent à l'écart de fin d'exercice.</p> <p>Cinq des six fonds renouvelables ont atteint l'équilibre ou dégagé un excédent en 2005-2006. Le Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique est le seul à avoir terminé l'exercice avec un déficit, lequel avait été autorisé au préalable par le Conseil du Trésor (CT no 831746). Bien que le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada et le Fonds renouvelable des services optionnels aient réalisé un excédent, un transfert de fonds du budget de fonctionnement a été nécessaire pour que ces fonds atteignent leurs objectifs.</p>			
<p>Note 1 : Les tableaux financiers paraissant dans le présent document n'ont pas été vérifiés.</p>			



**Tableau 1.2 : Aperçu du rendement financier**

(en millions de dollars)

<b>DÉPENSES PRÉVUES</b>	<b>\$2 641,0</b>
Gouvernement en direct	130,9
Report du budget de fonctionnement	38,0
Rajustements législatifs (y compris le RASE)	36,4
Conventions collectives	33,1
Projets divers de moins de 5 millions de dollars	23,6
Prestation de services communs	11,9
Accès aux surplus accumulés du fonds renouvelable des SCTI pour soutenir l'initiative de restructuration	7,0
Déficit au chapitre de la rémunération - Coûts centralisés	6,9
Musée du portrait	6,0
Activités relatives à la Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires	5,7
Marché en direct du gouvernement du Canada	5,0
Déssaisissement du Parc portuaire de Trois-Rivières	3,6
Postes non désignés provenant du budget fédéral	(26,3)
Financement additionnel reporté	(49,0)
Éléments réservés non désignés ni reportés	(159,9)
<b>AUTORITÉS TOTALES</b>	<b>\$2 713,9</b>
Facteur de conversion	18,2
Péréemption - budget de capital	43,0
Péréemption - budget de fonctionnement	61,2
Péréemption - budget d'affectations à but spécial	81,2
Autres rajustements	9,4
Recettes à valoir sur le crédit - Diminution du volume d'activités	(27,2)
<b>DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>\$2 528,1</b>

En 2005-2006, TPSGC a réussi à offrir des services de qualité et à réaliser des gains en efficience dans toutes ses activités, en respectant les limites de ses autorisations de dépenser. Le Ministère a maintenu ses activités courantes tout en mettant en œuvre le programme de transformation et en prêtant une attention constante à l'engagement des clients à l'égard des Prochaines étapes.

L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles dans les crédits est attribuable à des délais dans les activités de dotation, à des retards dans le cadre de projets, à des coûts de projets inférieurs aux prévisions et à du financement reçu tardivement au cours de l'exercice. Le report de fonds en capital et une péréemption forcée visant à couvrir le facteur de conversion pour les régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts liés aux soins de santé pour l'affectation à but spécial de la gamme de services Locaux et avoirs fédéraux sont d'autres facteurs qui contribuent à l'écart de fin d'exercice.

Cinq des six fonds renouvelables ont atteint l'équilibre ou dégagé un excédent en 2005-2006. Le Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique est le seul à avoir terminé l'exercice avec un déficit, lequel avait été autorisé au préalable par le Conseil du Trésor (CT no 831746). Bien que le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada et le Fonds renouvelable des services optionnels aient réalisé un excédent, un transfert de fonds du budget de fonctionnement a été nécessaire pour que ces fonds atteignent leurs objectifs.



**Tableau 1.3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles**

Ce tableau résume comment le Ministère a utilisé les ressources à sa disposition.

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>						
<b>Crédits de fonctionnement (y compris affectations à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs</b>						
<b>Services de qualité</b>						
Dépenses brutes	2 086,9	2 044,5	2 127,4	2 267,0	2 226,5	2 083,5
Moins : Recettes disponibles	487,8	456,5	284,2	284,3	452,7	436,3
Locaux et avoirs fédéraux	1 599,1	1 588,0	1 843,2	1 982,7	1 773,8	1 647,2
Dépenses brutes	743,8	786,5	784,8	784,8	784,8	912,3
Moins : Recettes disponibles	743,8	786,5	784,8	784,8	784,8	912,3
Fonds renouvelable des Services immobiliers	-	-	-	-	-	-
Dépenses brutes	3,5	1,9	4,0	4,0	4,0	3,7
Moins : Recettes disponibles	18,4	9,3	13,0	13,0	13,0	6,7
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(14,9)	(7,4)	(9,0)	(9,0)	(9,0)	(3,0)
Dépenses brutes	166,3	174,4	160,9	165,5	248,3	235,4
Moins : Recettes disponibles	32,0	40,8	33,8	33,8	60,0	55,2
Services d'approvisionnement	134,3	133,6	127,1	131,7	188,3	180,2
Dépenses brutes	92,5	78,0	110,4	110,4	104,8	92,6
Moins : Recettes disponibles	97,6	82,7	110,4	110,4	104,8	94,0
Fonds renouvelable des Services optionnels	(5,1)	(4,7)	-	-	-	(1,4)
Dépenses brutes	-	-	-	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-	-	-
Fonds renouvelable de la Production de défense	-	-	-	-	-	-
Dépenses brutes	445,6	444,5	262,1	259,4	514,8	501,1
Moins : Recettes disponibles	131,2	177,3	128,2	128,2	218,3	219,0
Services de GI-TI	314,4	267,2	133,9	131,2	296,5	282,1
Dépenses brutes	120,6	125,8	137,9	137,9	144,9	135,5
Moins : Recettes disponibles	125,7	129,7	137,9	137,9	137,9	131,5
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	(5,1)	(3,9)	-	-	7,0	4,0
Dépenses brutes	13,0	13,1	10,3	10,1	11,7	11,9
Moins : Recettes disponibles	2,9	4,9	1,3	1,3	3,7	4,8
Services du receveur général	10,1	8,2	9,0	8,8	8,0	7,1
Dépenses brutes	3,8	3,7	3,6	3,6	4,4	4,4
Moins : Recettes disponibles	2,7	2,6	2,3	2,3	2,8	2,9
Rémunération de la fonction publique	1,1	1,1	1,3	1,3	1,6	1,5
Dépenses brutes	-	58,3	54,1	54,0	70,3	64,3
Moins : Recettes disponibles	-	11,0	22,7	22,7	14,1	14,8
Services d'information du gouvernement	-	47,3	31,4	31,3	56,2	49,5



**Tableau 1.3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (suite)**

*(en millions de dollars)*

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>Services de qualité (suite)</b>						
Dépenses brutes	13,7	35,7	32,1	31,5	35,4	31,3
Moins : Recettes disponibles	1,1	10,2	3,3	3,3	15,9	15,4
Services d'intégration des affaires	12,6	25,5	28,8	28,2	19,5	15,9
Dépenses brutes	125,5	121,2	122,4	122,4	122,3	103,2
Moins : Recettes disponibles	129,2	124,6	122,7	122,8	122,7	103,6
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(3,7)	(3,4)	(0,3)	(0,4)	(0,4)	(0,4)
Dépenses brutes	48,3	48,5	51,4	51,3	51,3	51,4
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-	-	-
Traduction et interprétation pour le Parlement, Interprétation des conférences et terminologie	48,3	48,5	51,4	51,3	51,3	51,4
Dépenses brutes	229,0	193,1	211,5	211,5	211,5	195,7
Moins : Recettes disponibles	198,5	199,7	211,5	211,5	211,5	204,9
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	30,5	(6,6)	-	-	-	(9,2)
<b>Total - Services de qualité</b>	<b>2 121,6</b>	<b>2 093,4</b>	<b>2 216,8</b>	<b>2 357,1</b>	<b>2 392,8</b>	<b>2 224,9</b>
<b>Intendance saine</b>						
Dépenses brutes	30,6	60,4	33,0	31,6	67,0	58,8
Moins : Recettes disponibles	2,1	1,7	1,3	1,3	1,8	1,7
Intendance des biens immobiliers	28,5	58,7	31,7	30,3	65,2	57,1
Dépenses brutes	46,0	49,7	35,3	55,1	63,7	59,8
Moins : Recettes disponibles	9,2	10,0	7,6	7,6	5,7	7,4
Intendance des opérations d'approvisionnement	36,8	39,7	27,7	47,5	58,0	52,4
Dépenses brutes	26,6	37,9	25,8	25,6	16,6	14,5
Moins : Recettes disponibles	12,2	5,0	2,4	2,4	3,6	3,2
Intendance de la GI-TI	14,4	32,9	23,4	23,2	13,0	11,3
Dépenses brutes	111,4	124,3	126,1	125,4	133,6	130,5
Moins : Recettes disponibles	20,7	14,2	12,3	12,3	16,4	14,2
Intendance du receveur général	90,7	110,1	113,8	113,1	117,2	116,3
Dépenses brutes	32,5	33,3	29,1	28,8	38,2	35,2
Moins : Recettes disponibles	3,8	6,9	3,8	3,8	7,3	6,9
Intendance de la paye de la fonction publique	28,7	26,4	25,3	25,0	30,9	28,3
Dépenses brutes	53,6	61,4	67,4	67,9	76,6	68,1
Moins : Recettes disponibles	39,4	44,3	48,1	48,7	54,8	48,9
Intendance des pensions de la fonction publique	14,2	17,1	19,3	19,2	21,8	19,2
Dépenses brutes	-	6,8	18,7	18,5	7,9	10,2
Moins : Recettes disponibles	-	0,2	1,1	1,1	1,5	0,2
Intendance de l'information du gouvernement	-	6,6	17,6	17,4	6,4	10,0



Tableau 1.3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (suite)

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Dépenses brutes	48,5	48,9	43,3	43,3	43,7	44,3
Moins : Recettes disponibles	39,4	40,2	37,6	37,6	37,6	38,2
Intégration des affaires – gestion du rendement	9,1	8,7	5,7	5,7	6,1	6,1
Dépenses brutes	2,5	2,5	2,4	2,5	2,5	2,5
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-	-	-
Intendance de la traduction	2,5	2,5	2,4	2,5	2,5	2,5
<b>Total - Intendance saine</b>	<b>224,9</b>	<b>302,7</b>	<b>266,9</b>	<b>283,9</b>	<b>321,1</b>	<b>303,2</b>
Dépenses brutes	4 444,2	4 554,4	4 454,0	4 612,1	4 984,8	4 850,2
Moins : Recettes disponibles	2 097,7	2 158,3	1 970,3	1 971,1	2 270,9	2 322,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 346,5</b>	<b>2 396,1</b>	<b>2 483,7</b>	<b>2 641,0</b>	<b>2 713,9</b>	<b>2 528,1</b>
Moins : Recettes non disponibles	51,1	62,8	23,9	23,9	22,4	67,4
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	51,0	55,6	38,5	38,5	37,9	53,5
<b>COÛT NET POUR LE MINISTÈRE</b>	<b>2 346,4</b>	<b>2 388,9</b>	<b>2 498,3</b>	<b>2 655,6</b>	<b>2 729,4</b>	<b>2 514,2</b>
<b>ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN</b>	<b>13 963</b>	<b>12 510</b>	<b>12 945</b>	<b>12 945</b>	<b>12 819</b>	<b>12 483</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : Les dépenses réelles pour 2003-2004 ne comprennent pas les Services d'information du gouvernement. Ces activités ont été consignées sous l'ancien Communication Canada; leur transfert à TPSGC a pris effet le 1er avril 2004 seulement.



**Tableau 2 : Ressources par activité de programme**

*(en millions de dollars)*

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
<b>PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
<b>Crédits de fonctionnement (y compris affectations à but spécial), en capital, de subventions et contributions et législatifs</b>			
Biens immobiliers	2 004,0	1 830,0	1 701,3
Approvisionnement	179,2	246,3	231,2
Technologie de l'information	154,4	316,5	297,4
Receveur général et Rémunération de la fonction publique	167,4	179,5	172,4
Services d'information du gouvernement	48,7	62,6	59,5
Intégration des affaires	33,9	25,6	22,0
Conseils et Vérification Canada	(0,4)	(0,4)	(0,4)
Bureau de la traduction	53,8	53,8	44,7
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	<b>2 641,0</b>	<b>2 713,9</b>	<b>2 528,1</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

**Tableau 3 : Crédits et éléments législatifs**

*(en millions de dollars)*

Crédit ou élément législatif	Description du crédit ou de l'élément législatif	2005-2006			
		Total du Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues <sup>1</sup>	Autorisations totales <sup>2</sup>	Réelles
1	Dépenses de fonctionnement	2 078,4	2 077,2	2 262,7	2 129,2
5	Dépenses en capital	327,9	486,4	327,9	284,9
10	Subventions et contributions	7,6	7,6	10,1	9,1
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79,1	79,1	113,8	113,8
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	-	-	-	-
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(9,0)	(9,0)	(9,0)	(3,0)
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels	-	-	-	(1,4)
(L)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	-	-	7,0	4,0
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(0,4)	(0,4)	(0,4)	(0,4)
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	-	-	-	(9,2)
(L)	Fonds renouvelable de la Production de défense	-	-	-	-
(L)	Paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	-	-	(1,2)	(1,2)
(L)	Recouvrement des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs	-	-	2,0	2,0
(L)	Dépenses des produits de la vente des biens excédentaires de l'État	-	-	0,9	0,2
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>		<b>2 483,7</b>	<b>2 641,0</b>	<b>2 713,9</b>	<b>2 528,1</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

(L) = Législatif

Note 1 : Les dépenses prévues correspondent au montant inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère de 2005-2006 et indiquent les montants prévus au début de l'exercice.

Note 2 : Les autorisations totales comprennent les autorisations prévues dans le budget principal de 2005-2006, les mandats spéciaux de la gouverneure générale et d'autres autorisations.



**Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux**

(en millions de dollars)

Services gouvernementaux	
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (à l'exception des fonds renouvelables) <sup>1</sup>	47,4
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	2,9
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	3,2
<b>Total des services reçus à titre gracieux en 2005-2006</b>	<b>53,5</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : Inclut les primes du régime d'assurance des employés et les dépenses payées par le SCT pour la portion des salaires versée dans l'affectation à but spécial des Biens immobiliers du crédit 1.

**Tableau 5 : Prêts, investissements et avances**

(en millions de dollars)

PROGRAMME	Au 31 mars		
	2004	2005	2006
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
Compte du fonds de roulement des biens saisis	(4,0)	(2,8)	(0,2)
<b>AUTRES</b>			
Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables <sup>1</sup>	20,2	16,1	20,8
<b>TOTAL – PRÊTS, INVESTISSEMENTS ET AVANCES<sup>2</sup></b>	<b>16,2</b>	<b>13,3</b>	<b>20,6</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : Les diverses avances à justifier et avances permanentes représentent les sommes recouvrables de tous les ministères et organismes par le receveur général. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 millions de dollars.

Note 2 : Des renseignements supplémentaires sur les prêts, les investissements et les avances mentionnés ci-dessus sont fournis dans le Volume I des Comptes publics.



**Tableau 6 : Recettes disponibles et non disponibles**

(en millions de dollars)

Services gouvernementaux Activité de programme	Recettes réelles 2003-2004	Recettes réelles 2004-2005	2005-2006		Recettes réelles
			Recettes prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes disponibles</b>					
<b>Biens immobiliers</b>					
Locaux et avoirs fédéraux					
Location et concessions	487,8	456,5	284,3	452,7	436,3
Intendance des biens immobiliers	2,1	1,7	1,3	1,8	1,7
Fonds renouvelable des Services immobiliers					
Recouvrement des débours au nom des clients	589,7	619,5	623,3	623,3	742,3
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	154,1	167,0	161,5	161,5	170,0
	743,8	786,5	784,8	784,8	912,3
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers					
Ventes des biens immobiliers	18,4	9,3	13,0	13,0	6,7
<b>Total – Biens immobiliers</b>	<b>1 252,1</b>	<b>1 254,0</b>	<b>1 083,4</b>	<b>1 252,3</b>	<b>1 357,0</b>
<b>Approvisionnementnements</b>					
Services d'approvisionnement					
Grands projets de l'État	8,8	8,3	3,0	12,5	12,1
Approvisionnementnements	15,9	21,8	13,6	23,2	19,2
Office des normes générales du Canada	2,1	2,3	2,5	2,4	2,1
Distribution des biens de l'État <sup>1</sup>	-	2,4	-	-	2,6
Gestion des biens saisis	5,1	6,0	6,5	10,7	6,5
Autres	0,1	-	8,2	11,2	12,7
	32,0	40,8	33,8	60,0	55,2
Intendance des opérations d'approvisionnement	9,2	10,0	7,6	5,7	7,4
Fonds renouvelable des services optionnels					
Transports et vaccins	75,2	72,6	94,7	94,7	83,3
Distribution des biens de l'État <sup>1</sup>	4,8	-	5,6	-	-
Approvisionnement en communication	2,2	3,6	2,9	2,9	4,5
Services de soutien partagés localement	6,9	6,5	7,2	7,2	6,2
Courtage de logiciels / Analyses comparatives	8,5	-	-	-	-
	97,6	82,7	110,4	104,8	94,0
<b>Total – Approvisionnementnements</b>	<b>138,8</b>	<b>133,5</b>	<b>151,8</b>	<b>170,5</b>	<b>156,6</b>
<b>Technologie de l'information</b>					
Services de GI-TI	131,2	177,3	128,2	218,3	219,0
Intendance de la GI-TI	12,2	5,0	2,4	3,6	3,2
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	125,7	129,7	137,9	137,9	131,5
<b>Total – Technologie de l'information</b>	<b>269,1</b>	<b>312,0</b>	<b>268,5</b>	<b>359,8</b>	<b>353,7</b>



Tableau 6 : Recettes disponibles et non disponibles (suite)

(en millions de dollars)

Services gouvernementaux Activité de programme	Recettes réelles 2003-2004	Recettes réelles 2004-2005	2005-2006		Recettes réelles
			Recettes prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes disponibles (suite)</b>					
<b>Receveur général et Rémunération de la fonction publique</b>					
Services du receveur général	2,9	4,9	1,3	3,7	4,8
Intendance du receveur général	20,7	14,2	12,3	16,4	14,2
Rémunération de la fonction publique	2,7	2,6	2,3	2,8	2,9
Intendance de la paye de la fonction publique	3,8	6,9	3,8	7,3	6,9
Intendance des pensions de la fonction publique	39,4	44,3	48,7	54,8	48,9
<b>Total – Receveur général et Rémunération de la fonction publique</b>	<b>69,5</b>	<b>72,9</b>	<b>68,4</b>	<b>85,0</b>	<b>77,7</b>
<b>Services d'information du gouvernement<sup>2</sup></b>					
Services d'information du gouvernement	-	11,0	22,7	14,1	14,8
Intendance de l'information du gouvernement	-	0,2	1,1	1,5	0,2
<b>Total – Services d'information du gouvernement</b>	<b>-</b>	<b>11,2</b>	<b>23,8</b>	<b>15,6</b>	<b>15,0</b>
<b>Intégration des affaires</b>					
Services d'intégration des affaires	1,1	10,2	3,3	15,9	15,4
Intégration des affaires – gestion du rendement	39,4	40,2	37,6	37,6	38,2
<b>Total – Intégration des affaires</b>	<b>40,5</b>	<b>50,4</b>	<b>40,9</b>	<b>53,5</b>	<b>53,6</b>
<b>Conseils et Vérification Canada</b>					
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	129,2	124,6	122,8	122,7	103,6
<b>Bureau de la traduction</b>					
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction					
Services de traduction	194,5	195,9	207,3	207,3	200,7
Services d'interprétation	3,1	2,7	3,6	3,6	2,9
Services de terminologie	0,9	1,1	0,6	0,6	1,3
<b>Total – Bureau de la traduction</b>	<b>198,5</b>	<b>199,7</b>	<b>211,5</b>	<b>211,5</b>	<b>204,9</b>
<b>Total des recettes disponibles</b>	<b>2 097,7</b>	<b>2 158,3</b>	<b>1 971,1</b>	<b>2 270,9</b>	<b>2 322,1</b>
<b>Recettes non disponibles</b>					
Cales sèches	3,9	3,8	5,0	5,0	5,1
Recettes non fiscales diverses :					
Biens saisis	17,5	16,5	-	-	17,2
Autres recettes non fiscales	29,7	42,5	18,9	17,4	45,1
<b>Total des recettes non disponibles</b>	<b>51,1</b>	<b>62,8</b>	<b>23,9</b>	<b>22,4</b>	<b>67,4</b>
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	<b>2 148,8</b>	<b>2 221,1</b>	<b>1 995,0</b>	<b>2 293,3</b>	<b>2 389,5</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : Les activités de distribution des biens de l'État ont été transférées au crédit le 1er avril 2004, selon la décision numéro 831793 du Conseil du Trésor.

Note 2 : Les recettes réelles de 2003-2004 ne comprennent pas les activités des Services d'information du gouvernement, lesquelles ont été consignées sous l'ancien Communication Canada; leur transfert à TPSGC a pris effet le 1er avril 2004.



**Tableau 7.1 : Fonds renouvelable des services immobiliers**

**État des opérations**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	749,9	797,7	784,8	784,8	<b>911,5</b>
<b>Dépenses</b>	760,1	799,7	784,8	784,8	<b>912,9</b>
<b>Excédent (Déficit)<sup>1</sup></b>	(10,2)	(2,0)	-	-	<b>(1,4)</b>

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'autorisation utilisée et rapprochement de l'autorisation non utilisée**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) Déficit	10,2	2,0	-	-	<b>1,4</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Provision et paiements (nets) pour indemnités de cessation d'emploi	3,7	1,4	-	-	<b>(1,3)</b>
Sous-total	6,5	0,6	-	-	<b>2,7</b>
Éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	6,0	15,4	-	-	<b>(2,7)</b>
Autorisation nette utilisée (fournie) dans les activités de fonctionnement	12,5	16,0	-	-	-
Recouvrement de l'autorisation nette utilisée <sup>2</sup>	(12,5)	(16,0)	-	-	-
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	-	-	-	-	-
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice</b>	-	-	-	-	-
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-
Limite de l'autorisation	150,0	150,0	150,0	150,0	<b>150,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	150,0	150,0	150,0	150,0	<b>150,0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : L'information affichée pour 2003-2004 a été redressée afin de présenter les dépenses et les recettes brutes.

Note 2 : Le Fonds reçoit du financement au moyen d'un crédit distinct pour couvrir la limite de l'autorisation de prélèvement nette utilisée à l'appui des activités servant de plus vastes objectifs du gouvernement. Le montant reçu est de 12,5 M\$ en 2003-2004, de 16 M\$ en 2004-2005 et de 0,05 M\$ en 2005-2006.

Note 3 : Des informations plus détaillées sur le Fonds renouvelable des services immobiliers se trouvent dans les Comptes publics du Canada, volume III, section 1, accessibles sur le site de TPSGC par le lien <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>.



**Tableau 7.2 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers**

État des opérations

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	15,9	9,3	13,0	13,0	<b>6,8</b>
<b>Dépenses</b>	2,6	2,3	4,0	4,0	<b>2,9</b>
<b>Excédent (Déficit)</b>	13,3	7,0	9,0	9,0	<b>3,9</b>

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'autorisation utilisée et rapprochement de l'autorisation non utilisée

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) Déficit	(13,3)	(7,0)	(9,0)	(9,0)	<b>(3,9)</b>
Éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	(1,6)	(0,4)	-	-	<b>0,9</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(14,9)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(9,0)</b>	<b>(9,0)</b>	<b>(3,0)</b>
Paiement au Trésor	13,3	7,0	9,0	9,0	<b>3,9</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(2,9)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(2,0)</b>
Limite de l'autorisation	5,0	5,0	5,0	5,0	<b>5,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>7,5</b>	<b>7,9</b>	<b>7,5</b>	<b>7,9</b>	<b>7,0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note : Des informations plus détaillées sur le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers se trouvent dans les Comptes publics du Canada, volume III, section 1, accessibles sur le site de TPSGC par le lien <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>.

**Tableau 7.3 : Fonds renouvelable de la Production de défense**

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le Fonds renouvelable de la Production de défense. Ce fonds est présentement inactif.

Note : Des informations plus détaillées sur le Fonds renouvelable de la Production de défense se trouvent dans les Comptes publics du Canada, volume III, section 1, accessibles sur le site de TPSGC par le lien <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>.



**Table 7.4 : Fonds renouvelable des services optionnels**

**État des opérations**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	98,9	81,0	110,4	104,8	<b>95,5</b>
<b>Dépenses</b>	95,5	77,8	110,5	104,8	<b>92,4</b>
<b>Excédent (Déficit)</b>	3,4	3,2	(0,1)	0,0	<b>3,1</b>

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'autorisation utilisée et rapprochement de l'autorisation non utilisée**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) Déficit	(3,4)	(3,2)	0,1	-	<b>(3,1)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	0,4	-	-	-	-
Provision et paiements (nets) pour indemnités de cessation d'emploi	0,2	-	0,1	-	-
Sous-total	(4,0)	(3,2)	-	-	<b>(3,1)</b>
Éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	(1,1)	(1,7)	-	-	<b>1,7</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(5,0)	(4,9)	-	-	<b>(1,4)</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	-	0,2	-	-	-
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	-	0,2	-	-	-
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(4,7)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1,4)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice</b>	<b>4,7</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(5,0)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(6,4)</b>
Limite de l'autorisation	35,0	35,0	35,0	35,0	<b>35,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>35,3</b>	<b>40,0</b>	<b>35,3</b>	<b>40,0</b>	<b>41,4</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note : Des informations plus détaillées sur le Fonds renouvelable des services optionnels se trouvent dans les Comptes publics du Canada, volume III, section 1, accessibles sur le site de TPSGC par le lien <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>.



**Table 7.5 : Fonds renouvelable des services communs de télécommunications et d'informatique**

État des opérations

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	127,0	132,2	137,9	137,9	<b>138,2</b>
<b>Dépenses</b>	122,3	125,9	137,9	137,9	<b>135,4</b>
<b>Excédent (Déficit)</b>	4,7	6,3	-	-	<b>2,8</b>

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

État de l'autorisation utilisée et rapprochement de l'autorisation non utilisée

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) Déficit	(4,7)	(6,3)	-	-	<b>(2,8)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	0,2	0,2	0,2	0,2	<b>0,2</b>
Provision et paiements (nets) pour indemnités de cessation d'emploi	0,4	0,3	-	-	<b>(0,1)</b>
Sous-total	(5,3)	(6,8)	(0,2)	(0,2)	<b>(2,9)</b>
Éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	0,1	0,1	-	-	-
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(5,2)	(6,7)	(0,2)	(0,2)	<b>(2,9)</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	0,2	0,3	0,2	0,2	-
Transfert de l'excédent accumulé au crédit pour la transformation de la DGSIT <sup>1</sup>	-	2,5	-	7,0	<b>6,9</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,2	2,8	0,2	7,2	<b>6,9</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(3,9)</b>	-	<b>7,0</b>	<b>4,0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice</b>	<b>(16,8)</b>	<b>(21,8)</b>	<b>(16,4)</b>	<b>(25,7)</b>	<b>(25,7)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>(21,8)</b>	<b>(25,7)</b>	<b>(16,4)</b>	<b>(18,7)</b>	<b>(21,7)</b>
Limite de l'autorisation	20,0	20,0	20,0	20,0	<b>20,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>41,8</b>	<b>45,7</b>	<b>36,4</b>	<b>38,7</b>	<b>41,7</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note 1 : En 2004-2005, le Conseil du Trésor (CT 831746) a autorisé l'utilisation d'une partie de l'excédent accumulé du Fonds à l'appui de la transformation des activités à la Direction générale des services d'infotechnologie dans le cadre du crédit de fonctionnement régulier.

Note 2 : Des informations plus détaillées sur le Fonds renouvelable des services communs de télécommunications et d'informatique se trouvent dans les Comptes publics du Canada, volume III, section 1, accessibles sur le site de TPSGC par le lien <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>.



**Table 7.6 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada**

**État des opérations**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	130,0	124,8	122,7	122,7	<b>103,3</b>
<b>Dépenses</b>	126,0	121,9	122,6	122,5	<b>106,5</b>
<b>Excédent (Déficit)</b>	4,0	2,9	0,1	0,2	<b>(3,2)</b>

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'autorisation utilisée et rapprochement de l'autorisation non utilisée**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) Déficit	(4,0)	(2,9)	(0,1)	(0,2)	<b>3,2</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	0,2	0,3	0,5	0,5	<b>0,3</b>
Provision et paiements (nets) pour indemnités de cessation d'emploi	0,3	0,3	0,9	0,8	<b>(0,4)</b>
Sous-total	(4,5)	(3,5)	(1,5)	(1,5)	<b>3,3</b>
Éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	0,4	-	-	-	<b>1,1</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(4,1)	(3,5)	(1,5)	(1,5)	<b>4,4</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	0,3	0,1	1,1	1,1	-
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0,3	0,1	1,1	1,1	-
<b>Activités de financement</b>					
Recouvrement de l'utilisation de l'autorisation de prélèvement net	-	-	-	-	<b>(4,8)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de financement	-	-	-	-	<b>(4,8)</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(3,8)</b>	<b>(3,4)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,4)</b>
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi	(0,2)	(0,2)	-	-	-
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(9,2)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(4,4)</b>	<b>(9,6)</b>	<b>(9,6)</b>
Limite de l'autorisation	20,0	20,0	20,0	20,0	<b>20,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>25,5</b>	<b>29,2</b>	<b>24,4</b>	<b>29,6</b>	<b>29,6</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note : Des informations plus détaillées sur le Fonds renouvelable de Conseil et Vérification Canada se trouvent dans les Comptes publics du Canada, volume III, section 1, accessibles sur le site de TPSGC par le lien <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>.



**Table 7.7 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction**

**État des opérations**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	226,9	199,7	211,5	211,5	<b>205,1</b>
<b>Dépenses</b>	226,5	193,8	213,4	213,4	<b>196,3</b>
<b>Excédent (Déficit)</b>	0,4	5,9	(1,9)	(1,9)	<b>8,8</b>

Ce tableau montre le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Le déficit et l'excédent de fonctionnement du Fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul de l'excédent ou du déficit, ne pas exiger de débours directs. Les deux tableaux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'autorisation utilisée et rapprochement de l'autorisation non utilisée**

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
(Excédent) Déficit	(0,4)	(5,9)	1,9	1,9	<b>(8,8)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	1,2	2,3	2,2	2,2	<b>2,9</b>
Provision et paiements (nets) pour indemnités de cessation d'emploi	2,2	0,9	2,2	2,2	<b>(0,9)</b>
Convention collective - Parité salariale	(28,3)	-	-	-	-
Sous-total	24,5	(9,1)	(2,5)	(2,5)	<b>(10,8)</b>
Éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	0,4	(0,4)	0,5	0,5	<b>(1,7)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	24,9	(9,5)	(2,0)	(2,0)	<b>(12,5)</b>
<b>Activités d'investissement</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	5,7	2,9	2,0	2,0	<b>3,3</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	5,7	2,9	2,0	2,0	<b>3,3</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	30,6	(6,6)	-	-	<b>(9,2)</b>
Remboursement des indemnités de cessation d'emploi	(1,2)	(1,2)	-	-	-
Recouvrement des éventualités liées à la convention collective	(28,3)	-	-	-	-
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice</b>	(19,2)	(18,2)	(18,2)	(26,0)	<b>(26,0)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice</b>	(18,2)	(26,0)	(18,2)	(26,0)	<b>(35,2)</b>
Limite de l'autorisation	10,0	10,0	10,0	10,0	<b>10,0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	28,2	36,0	28,2	36,0	<b>45,2</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Note : Des informations plus détaillées sur le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction se trouvent dans les Comptes publics du Canada, volume III, section 1, accessibles sur le site de TPSGC par le lien <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html>.

**Tableau 8 : Besoins en ressources par direction ou secteur**

Les détails des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles par direction ou secteur sont fournies dans le tableau 1 et 2.



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation

Accès à l'information et protection des renseignements personnels											
2005-2006											
Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercices de planification		
									Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès déposées en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI)	Autres produits et services (A)	LAI	1992	21,46	26,5	2,44 M	Réponse fournie dans un délai de 30 jours suivant la réception de la demande; le délai de réponse peut être prolongé en vertu de l'article 9 de la LAI.	90,89 %	2006-2007	11,6	2,56 M
							Un avis de prolongation doit être envoyé dans les 30 jours suivant la réception de la demande.		2007-2008	12,18	2,69 M
									2008-2009	12,79	2,81 M
				Total	Total	Total			Total	Total	Total
				21,46	26,5	2,44 M			36,57	8,06 M	

**B) Date de la dernière modification :**  
S.O.

**C) Autres renseignements :** Le Ministère a pour pratique de renoncer aux frais lorsque a) le coût total de reproduction pourrait être évalué à moins de 25 \$ et b) le délai prévu par la loi a été dépassé de plus de six mois et la demande comprend un nombre considérable de dossiers. En 2005-2006, le Ministère a renoncé aux frais pour 52 % des demandes d'accès à l'information reçues, pour un total de 6 562 \$.

Pour réduire le volume de papier utilisé, les utilisateurs peuvent demander que certains renseignements leur soient transmis par voie électronique, par exemple sur disquette, sur CD-ROM ou par courriel. En 2005-2006, 1 % des réponses aux demandes d'accès à l'information ont été livrées par voie électronique.



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

Gazette du Canada		2005-2006						Exercices de planification			
		Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)
A) Frais d'utilisation	Des frais prévus par la loi (L) sont facturés pour respecter le mandat de la Gazette du Canada.	Les frais d'abonnement sont prévus dans la Loi sur les textes réglementaires, qui a été sanctionnée en 1971.	Les frais d'abonnement ont été revus pour la dernière fois en 1985.	Recettes liées à l'abonnement en 2005-2006 – externes seulement	Recettes réelles liées à l'abonnement en 2005-2006 ;	Non disponible. Le cadre d'établissement des coûts, qui est en cours d'élaboration, sera appliqué en 2007-2008.	Un taux de satisfaction de 100 % est établi si les délais de publication de la Gazette du Canada prévus par la loi sont respectés et si tous les clients respectent les délais de publication prévus par la loi.	100 % : tous les avis ont été publiés selon les délais prévus par la loi.  Les dates de publication ont été respectées pour toutes les versions de la Gazette du Canada.	Abonnements en 2006-2007	150 922	
	La version imprimée de la Gazette du Canada fait l'objet de frais d'abonnement.	La Gazette du Canada doit recouvrer une partie de ses coûts.		Les données de l'exercice précédent englobaient à la fois les clients externes et les clients internes.	150 922		En 2005-2006, le taux d'erreur s'est établi à 0,074 %, ce qui représente seulement 3 erreurs en 4 054 pages publiées.	Abonnements en 2007-2008	150 922		
				Les frais d'insertion sont facturés en vertu de la directive du Conseil du Trésor et de la Politique sur les services communs de 1986.	Recettes liées à l'insertion en 2005-2006 – externes seulement		Les clients doivent respecter nos délais de publication. Toutefois, dans la mesure du possible, les responsables de la Gazette du Canada viendront en aide aux clients en faisant des heures supplémentaires de façon à ce que ces derniers respectent les délais prévus par la loi et que les règlements ne soient pas remis en question.	Frais d'insertion en 2006-2007	191 532		
	Des frais d'insertion sont facturés aux clients du gouvernement et du secteur privé qui doivent publier des renseignements dans la Gazette du Canada en vertu de la loi.		Les frais d'insertion ont été revus pour la dernière fois en 1992.	Les données de l'exercice précédent englobaient à la fois les clients externes et les clients internes.	191 532		Au cours des dix dernières années, le taux d'erreur de la Gazette du Canada se maintient sous le seuil de 1 %.	Frais d'insertion en 2007-2008	191 532		
				Total S.O.	Total			Frais d'insertion en 2008-2009	191 532		
				Total S.O.	Total			Total	1 027 362	Total S.O.	

B) Date de la dernière modification : Aucune modification importante n'a été apportée depuis le 31 mars 2004.



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006				Exercices de planification	
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice
<p>C) Autres renseignements : Grâce au financement permanent, les responsables de la Gazette du Canada réussissent à offrir leurs services en respectant leur budget et n'ont pas besoin de soumettre une présentation au Conseil du Trésor pour le moment. Dans l'avenir, il faudra peut-être augmenter les frais pour faciliter la promotion des services liés à la Gazette du Canada.</p> <p>Pour ce qui est des points portant la mention « Non disponible », il est impossible d'établir des liens clairs entre le coût total et les frais d'utilisation. Les Services de conseils ont préparé un rapport sur le cadre d'établissement des coûts. Nous sommes en train d'examiner les options présentées, et nous appliquerons le cadre d'établissement des coûts approprié à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 en plus d'en faire état dans notre Rapport ministériel sur le rendement de 2007-2008.</p>									



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

Droits de permis et d'homologation – Office des normes générales du Canada

Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006				Exercices de planification			
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Facturation à raison de 140 \$ l'heure pour les services de vérification, de mise à l'essai et d'administration. Les frais annuels varient selon le programme dont on désire obtenir les droits, la licence d'utilisation des marques d'homologation et d'autres ententes juridiques.	A	Article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Avril 2006	505	519,5	691	1. Selon un sondage réalisé auprès de chacun des clients, le taux de satisfaction de la clientèle se situe à 95 %. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	1. Plus de 95 % des clients ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits des services reçus. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	2006-2007	555	783,7



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

2005-2006							Exercices de planification				
Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Facturation à raison de 135 \$ l'heure pour les services d'évaluation de la qualité et d'administration. Les frais annuels varient selon le programme dont on désire obtenir les droits, la licence d'utilisation des marques d'homologation et d'autres ententes juridiques.	A	Article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Avril 2006	650	665,1	748	1. Selon un sondage réalisé auprès de chacun des clients, le taux de satisfaction de la clientèle se situe à 95 %. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	1. Plus de 95 % des clients ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits des services reçus. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	2006-2007	675	682,1
Facturation à raison de 145 \$ l'heure pour les services d'évaluation environnementale et d'administration. Les frais annuels varient selon le programme dont on désire obtenir les droits, la licence d'utilisation des marques d'homologation et d'autres ententes juridiques.	A	Article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	S.O.	246	237,4	308,5	1. Selon un sondage réalisé auprès de chacun des clients, le taux de satisfaction de la clientèle se situe à 95 %. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	1. Plus de 95 % des clients ont indiqué être satisfaits ou très satisfaits des services reçus. 2. La prestation des services a été réalisée dans les délais dans 95 % des cas.	2006-2007	325	339,3



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006				Exercices de planification			
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Facturation à raison de 1 000 \$ par jour pour les services d'élaboration de normes. Les activités comprennent, entre autres, la recherche et le développement ainsi que la gestion du processus de consensus, des comités et du scrutin.	A	Article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Avril 2004	310 (*)	290 (*)	290 (*)	1. Selon un sondage réalisé auprès de chacun des clients, le taux de satisfaction de la clientèle se situe à 95 %. 2. Le nombre de projets d'élaboration de normes réalisés selon le budget et les délais établis est supérieur à 80 %, selon des ressources constantes.	1. Plus de 95 % des clients ont indiqué être satisfaits des services reçus. 2. Le budget et les délais établis ont été respectés dans plus de 80 % des projets d'élaboration de normes.	2006-2007	490 (*)	490 (*)
				Total 1 711	Total 1 712	Total 2 037,5			Total 2 045	Total 2 295,1	

**B) Date de la dernière modification : le 28 juillet 2006**  
L'analyse du marché et le modèle de recouvrement des coûts ont servi à établir les frais en fonction du marché. Les frais des services d'élaboration de normes ont été établis en consultation avec les Finances de TPSGC, au moyen de modèles applicables aux services offerts selon le principe du recouvrement des coûts.

**C) Autres renseignements :**  
(\*) ne comprend pas les activités d'élaboration de normes réalisées pour TPSGC et financées par crédits nets.



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

Ports et havres publics – Cale sèche d'Esquimalt

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006			Exercices de planification				
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Location	En vertu du Règlement de 1989 sur la cale sèche d'Esquimalt (DORS/89-332 et DORS/95-462) (L)	Décret	1995	Note 1	168,0	Note 1	Puisque les frais d'utilisation ont été introduits avant le 31 mars 2004, aucune norme de rendement n'a encore été établie.	Il a été impossible d'obtenir les résultats parce que les normes de rendement n'ont pas encore été établies, les frais d'utilisation ayant été introduits avant le 31 mars 2004.	2006-2007	Note 1	Note 1
Vidage					113,7				2007-2008		
Séjour d'un navire en cale sèche, le tonneau de jauge brute (minimum de 2 500 tonneaux), par jour					1 560,6				2008-2009		
Séjour d'un navire en cale sèche, la tonne métrique de cargaison à bord, par jour					-						
Quayage au quai de débarquement nord, le mètre, par jour					95,8						
a) navire faisant l'objet de travaux											
Quayage au quai de débarquement nord, le mètre, par jour					1,9						
b) navire ne faisant pas l'objet de travaux											
Quayage à la jetée sud, le mètre, par jour					7,4						



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006		Exercices de planification					
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Entreposage de la cargaison, des matériaux de construction, de matériel ou de machines, la tonne métrique, par jour					--						
Droits de terre-plein, la tonne métrique (minimum de 50 tonnes métriques) (imputation unique)					--						
Grue, l'heure a) crochet de charge léger					685,8						
Grue, l'heure b) crochet de charge principal d'une capacité de levage d'au plus 50 tonnes métriques					86,5						
Grue, l'heure c) crochet de charge principal d'une capacité de levage de plus de 50 tonnes métriques					22,1						
Grue mobile, l'heure a) grue de 9 tonnes métriques					97,5						
Grue mobile, l'heure b) grue de 20 tonnes métriques					155,8						



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006		Exercices de planification					
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Chariot élévateur à fourches, l'heure					0,7						
Compresseur d'air, l'heure de distribution					341,5						
Navire-atelier à moteur, l'heure					3,8						
Eau douce, le mètre cube					27,0						
Énergie électrique, le kilowatt-heure					613,6						
Stationnement, par section, par quart de travail					92,5						
Amarrage et relâchement des amarres					--						
Projecteurs pour illumination					--						
a) normaux (pylône), l'heure					--						
Projecteurs pour illumination					--						
b) flottants (4 projecteurs), l'heure					--						
Heures supplémentaires des employés de la cale sèche, par employé, l'heure					290,2						
Service de commissaire, par employé, l'heure					--						



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006				Exercices de planification		
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)
Autres frais d'utilisation (voir les éléments tarifaires supplémentaires ci-dessous)	Autres produits et services (A)	Décret	1995	Note 1	724,7	Note 1	Puisque les frais introduits avant le 31 mars 2004, aucune norme de rendement n'a encore été établie.	Il a été impossible d'obtenir les résultats parce que les normes de rendement n'ont pas encore été établies, les frais d'utilisation ayant été introduits avant le 31 mars 2004.	2006-2007 2007-2008 2008-2009	Note 1 Les autres ministères n'ont engagé aucune dépense à l'appui de l'activité faisant l'objet des frais.
				Total partiel (L)	Total partiel (L) 4 364,4	Total partiel (L)			Total partiel	2006-2007 2007-2008 2008-2009
				Total	Total	Total			Total	Total
				6 000,0	5 089,1	8 197,1			12 900	34 351,2

**B) Date de la dernière modification :** Aucune modification importante n'a été apportée depuis le 31 mars 2004.

**C) Autres renseignements :**  
Note 1 : Puisque les recettes ne sont pas prévues ni les coûts calculés en fonction de chaque article faisant l'objet de frais, on ne fait état que de l'ensemble des frais d'utilisation associés à la cale sèche d'Esquimalt.



**Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)**

**Ports et havres publics - Numéros tarifaires supplémentaires de la cale sèche d'Esquimalt**

<b>NUMÉROS TARIFAIRES</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>
Filin de 1 po	240 \$ / ch,
Abrasif à 14 grains	0,60 \$ / lb
Abrasif à 16 grains	0,60 \$ / lb
Abrasif à 18 grains	0,60 \$ / lb
Abrasif à 24/25 grains	0,60 \$ / lb
Administration	100 \$ / hr
Compresseur d'air (secondaire)	25 \$ / hr
Compresseur d'air (portatif)	8 \$ / hr
Oxyde d'aluminium	0,80 \$ / lb
Oxyde d'aluminium de catégorie A	0,80 \$ / lb
AVAC	40 \$ / hr
Droits d'amarrage à Jenkins Footprint	0 \$ / m-j
Droits d'amarrage à la jetée S (embarcation de transport)	2,75 \$ / m-j
Droits d'amarrage au quai des remorqueur	2,50 \$ / m-j
Location d'embarcation	55 \$ / hr
Cautionnement	10 000 \$ / ch,
Oxyde d'aluminium brun (toutes catégories)	0,80 \$ / lb
Nettoyage	1000 \$ / ch,
Service d'un commissionnaire (nouveau taux)	317,21 \$ / d
Dommages	1000 00 \$ / ch,
BBE 250V - SP10	1,20 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 250V - SP5	1,30 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 250V - SP6	1,10 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 250V - SP7	1 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350 DECK	0,70 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350 (Deck) - SP10	0,91 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350H - SP10	0,91 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350H - SP5	1,58 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350H - SP6	0,70 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350H - SP7	0,53 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350V - SP10	1,75 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350V - SP5	2,10 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 350V - SP6	1,30 \$ / pi <sup>2</sup>

<b>NUMÉROS TARIFAIRES</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>
BBE 350V - SP7	0,60 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 500 DECK	1 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 500H - SP10	1,30 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 500H - SP5	2,25 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 500H - SP6	1 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 500H - SP7	0,75 \$ / pi <sup>2</sup>
ENVIROBLAST 500VH	150 \$ / hr
BBE 500V - SP10	2 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 500V - SP5	2,25 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 500V - SP6	1,50 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE 500V - SP7	0,75 \$ / pi <sup>2</sup>
BBE A-Vac	40 \$ / pi <sup>2</sup>
Opérateur de BBE	0,15 \$ / pi <sup>2</sup>
Amende	100 \$ / ch,
Cargaison	155,48 \$ / ch,
Concession	398 \$ / m <sup>2</sup>
Divers	7 500 \$ / ch,
Pièces diverses	7 500 \$ / ch,
Balayeuse de voirie	55 \$ / hr
Concession immobilière	2916,68 \$ / ch,
Grenaille d'acier S360	0,60 \$ / lb
Grenaille d'acier S390	0,60 \$ / lb
Grenaille d'acier S460	0,60 \$ / lb
Frais de service	55 \$ / hr
Manilles	29,45 \$ / ch,
Concession à court terme	3,33 \$ / m <sup>2</sup>
Entreposage, par surface	3,33 \$ / m <sup>2</sup>
Entreposage, par poids	1 \$ / t/jour
Frais supplémentaires	0,67 \$ / pi <sup>2</sup>
Cosses	3,28 \$ / ch,
Navire en cale sèche flottante de EDC	0 \$ / mois
350 VH	2500 \$ / jour



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

Ports et havres publics – Cale sèche maritime sur rail de Selkirk

A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2005-2006				Exercices de planification			
				Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
Voir les éléments tarifaires ci-dessous	En vertu du Règlement de 1989 sur la cale sèche maritime sur rail de Selkirk (DORS/89-331) (L)	Article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (1996)	1989	17,7	36,5	50,2	Puisque les frais d'utilisation ont été introduits avant le 31 mars 2004, aucune norme de rendement n'a encore été établie.	Il a été impossible d'obtenir les résultats parce que les normes de rendement n'ont pas encore été établies, les frais d'utilisation ayant été introduits avant le 31 mars 2004.	2006-2007	17,7	59,5
				Note 1	Note 1	Note 1			2007-2008	17,7	49,5
						Les autres ministères n'ont engagé aucune dépense à l'appui de l'activité faisant l'objet des frais.		2008-2009	17,7	50,4	
				Total partiel (L) 17,7	Total partiel (L) 36,5	Total partiel (L) 50,2		Total partiel	2006-2007 17,7	2006-2007 59,5	
									Total partiel	2007-2008 17,7	2007-2008 49,5
									Total partiel	2008-2009 17,7	2008-2009 50,4
<b>B) Date de la dernière modification :</b> Aucune modification importante n'a été apportée depuis le 31 mars 2004.				Total	Total	Total			Total	53,1	Total 159,4
<b>C) Autres renseignements :</b>				Note 1 : Puisque les recettes ne sont pas prévues ni les coûts calculés en fonction de chaque article faisant l'objet de frais, on ne fait état que de l'ensemble des frais d'utilisation.							



*Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)*

**Ports et havres publics – Éléments tarifaires de la cale sèche maritime sur rail  
de Selkirk**

<b>TARIF DES DROITS DE CALE SÈCHE</b>	
<b>ARTICLE – UTILISATION ET SERVICE</b>	<b>DROITS (en \$)</b>
Droits d'inscription au registre	655,00
Installation des tins et des ventrières	655,00
Halage du navire	515,00
Lancement du navire	515,00
Séjour d'un navire en cale sèche, le tonneau de jauge brute, par jour	1,05
Séjour d'un navire en cale sèche pendant la saison d'hiver	6 000,00
Séjour d'un navire en cale sèche pendant la saison d'hiver pour deux navires, chacun	3 000,00
Taux supplémentaire prévu au paragraphe 36(1), jusqu'à concurrence de 1 000 \$, le tonneau de jauge brute, par jour	1,80



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

Traduction	2005-2006						Exercices de planification				
	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Exercice	Recettes prévues (en milliers de \$)	Coût total estimatif (en milliers de \$)
A) Frais d'utilisation	Autres produits et services (A)	À titre d'organisme de service spécial assujéti à un fonds renouvelable, le Bureau de la traduction doit réaliser un équilibre budgétaire; il a donc le pouvoir d'établir le prix de tous les services qu'il rend aux utilisateurs.	1997	Note 1	5	Note 2					Note 2
				Total partiel (A)	Total partiel (A)	Total partiel (A)			Total partiel	2006-2007 5	2006-2007
					5				Total partiel	2007-2008 50	2007-2008
									Total partiel	2008-2009 50	2008-2009
				Total	Total	Total				Total	Total
				5	5	105				105	105

**B) Date de la dernière modification :**  
Aucune modification importante n'a été apportée depuis le 31 mars 2004.



Tableau 9.1 : Frais d'utilisation (suite)

		2005-2006						Exercices de planification	
								Exercice	Coût total estimatif (en milliers de \$)
A) Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	Recettes prévues (en milliers de \$)	Recettes réelles (en milliers de \$)	Coût total (en milliers de \$)	Norme de rendement	Résultats	Recettes prévues (en milliers de \$)
<b>C) Autres renseignements :</b> Note 1 : En raison de l'importance négligeable des montants en cause et de l'impossibilité de prédire le nombre de fournisseurs qui demanderont à être ajoutés au répertoire, le Bureau de la traduction n'évalue pas les recettes découlant de ces frais. Note 2 : Les frais de 50 \$ correspondent au coût minimal estimatif associé au traitement de chaque demande d'ajout au répertoire. On ne comptabilise pas les coûts totaux en raison de l'importance négligeable des montants en cause et de l'impossibilité de prédire le nombre de fournisseurs qui demanderont à être ajoutés au répertoire. Note 3 : L'augmentation prévue des recettes découle du renouvellement de l'inscription des fournisseurs, activité que le Bureau prévoit réaliser au cours des prochaines années et qui s'étendra sur plus d'un exercice.									



Tableau 9.2 : Normes des service des frais externes (suite)

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Frais d'utilisation	Normes de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès déposées en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> (LAI)	Réponse fournie dans un délai de 30 jours suivant la réception de la demande; le délai de réponse peut être prolongé en vertu de l'article 9 de la LAI. Un avis de prolongation doit être envoyé dans les 30 jours suivant la réception de la demande.  Pour de plus amples détails, consultez la LAI : <a href="http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/217733.html">http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/217733.html</a> .	Délai prévu par la loi respecté dans 90,89 % des cas.	La LAI et le <i>Règlement sur l'accès à l'information</i> établissent la norme de service. Le ministère de la Justice et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont consulté des intervenants dans le cadre des modifications de 1986 et de 1992.

*Gazette du Canada*

Frais d'utilisation	Normes de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
La version imprimée de la <i>Gazette du Canada</i> fait l'objet de frais d'abonnement.  Des frais d'insertion sont facturés aux clients du gouvernement et du secteur privé qui doivent publier des renseignements dans la <i>Gazette du Canada</i> en vertu de la loi.	Taux de respect de 100 % des délais de publication prévus par la loi pour la <i>Gazette du Canada</i> et des délais de publication prévus par la loi pour chaque client.  Taux d'erreur inférieur à 1 %.	100 % : tous les avis ont été publiés selon les délais prévus par la loi. Les dates de publication ont été respectées pour toutes les versions de la <i>Gazette du Canada</i> .  En 2005-2006, le taux d'erreur s'est établi à 0,074 %, ce qui représente seulement 3 erreurs en 4 054 pages publiées.	Les frais d'abonnement ont été revus pour la dernière fois en 1985.  Les frais d'insertion ont été revus pour la dernière fois en 1992.  La structure tarifaire actuelle a été établie avant la Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation de novembre 2004.



**Tableau 9.2 : Normes des service des frais externes (suite)**

**Droits de permis et d'homologation – Office des normes générales du Canada**

Frais d'utilisation	Normes de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Frais d'administration	Administration de la mise à l'essai des produits, de la vérification des systèmes de gestion et des activités connexes en au plus 60 jours, par transaction.	Délai de traitement de 60 jours respecté pour 90 % des transactions.	<p>Les groupes d'intervenants représentent les intérêts de l'industrie et du gouvernement.</p> <p>Les sondages sur la satisfaction de la clientèle permettent de recueillir de la rétroaction sur l'efficacité des services et la justesse des frais. En règle générale, les commentaires reçus sont favorables; les commentaires défavorables proviennent des petites entreprises qui estiment que le gouvernement fédéral ne devrait pas facturer les services rendus.</p>
Frais pour services professionnels	Frais visant à recouvrir les honoraires des laboratoires et des firmes de vérification externes sous contrat à l'égard de la prestation services de mise à l'essai et de vérification. Les factures sont émises dans les 30 jours suivant la prestation des services.	Délai de traitement de 30 jours respecté pour 95 % des transactions.	Des groupes d'intervenants, par exemple des comités consultatifs techniques et des comités sur la gestion des systèmes, représentant les intérêts de l'industrie et du gouvernement, se réunissent chaque année et offrent une rétroaction sur l'efficacité des services et la justesse des frais. Les commentaires sont favorables.



Tableau 9.2 : Normes des service des frais externes (suite)

**Ports et havres publics – Cale sèche d'Esquimalt**

Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Location	Les normes de service sont en cours d'élaboration; elles ne sont donc pas disponibles.	Les résultats ne sont pas disponibles puisque les normes de service sont toujours en cours d'élaboration.	Aucune consultation n'a été réalisée auprès des intervenants puisque les normes de service sont toujours en cours d'élaboration.
Vidage			
Séjour d'un navire en cale sèche, le tonneau de jauge brute (minimum de 2 500 tonneaux), par jour			
Séjour d'un navire en cale sèche, la tonne métrique de cargaison à bord, par jour			
Quayage au quai de débarquement nord, le mètre, par jour a) navire faisant l'objet de travaux			
Quayage au quai de débarquement nord, le mètre, par jour b) navire ne faisant pas l'objet de travaux			
Quayage à la jetée sud, le mètre, par jour			
Entreposage de la cargaison, des matériaux de construction, de matériel ou de machines, la tonne métrique, par jour			
Droits de terre-plein, la tonne métrique (minimum de 50 tonnes métriques) (imputation unique)			
Grue, l'heure a) crochet de charge léger			
Grue, l'heure b) crochet de charge principal d'une capacité de levage d'au plus 50 tonnes métriques			
Grue, l'heure c) crochet de charge principal d'une capacité de levage de plus de 50 tonnes métriques			
Grue mobile, l'heure a) grue de 9 tonnes métriques			
Grue mobile, l'heure b) grue de 20 tonnes métriques			
Chariot élévateur à fourches, l'heure			



**Tableau 9.2 : Normes des service des frais externes (suite)**

**Ports et havres publics – Cale sèche d’Esquimalt**

Frais d'utilisation	Norme de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Compresseur d'air, l'heure de distribution			
Navire-atelier à moteur, l'heure			
Eau douce, le mètre cube			
Énergie électrique, le kilowatt-heure			
Stationnement, par section, par quart de travail			
Amarrage et relâchement des amarres			
Projecteurs pour illumination a) normaux (pylône), l'heure			
Projecteurs pour illumination b) flottants (4 projecteurs), l'heure			
Heures supplémentaires des employés de la cale sèche, par employé, l'heure			
Service de commissaire, par employé, l'heure			

**Ports et havres publics – Cale sèche maritime sur rail de Selkirk**

Frais d'utilisation	Normes de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Droits d'inscription au registre	Les normes de service sont en cours d'élaboration; elles ne sont donc pas disponibles.	Les résultats ne sont pas disponibles puisque les normes de service sont toujours en cours d'élaboration.	Aucune consultation n'a été réalisée auprès des intervenants puisque les normes de service sont toujours en cours d'élaboration.
Installation des tins et des ventrières			
Halage du navire			
Lancement du navire			
Séjour d'un navire en cale sèche, le tonneau de jauge brute, par jour			
Séjour d'un navire en cale sèche pendant la saison d'hiver			
Séjour d'un navire en cale sèche pendant la saison d'hiver pour deux navires, chacun			
Taux supplémentaire prévu au paragraphe 36(1), jusqu'à concurrence de 1 000 \$, le tonneau de jauge brute, par jour			



Tableau 9.2 : Normes des service des frais externes (suite)

**Traduction**

Frais d'utilisation	Normes de service	Résultats liés au rendement	Consultation auprès des intervenants
Frais d'inscription au répertoire des fournisseurs présélectionnés du Bureau de la traduction	Voir B	Délai moyen de traitement des demandes d'inscription au répertoire (y compris le délai de vérification de la certification professionnelle auprès des associations provinciales) : <ul style="list-style-type: none"> <li>– cinq jours pour la traduction et la terminologie dans les langues officielles;</li> <li>– 20 jours ouvrables pour la traduction dans une langue étrangère;</li> <li>– après l'examen annuel d'interprétation dans les langues officielles, les dossiers sont corrigés à raison de trois par jour, jusqu'à ce qu'ils aient tous été évalués. Les entrepreneurs acceptés sont inscrits au répertoire dans les cinq jours ouvrables suivant la correction.</li> </ul>	Prévues en 2006-2007
<p><b>B) Autres renseignements</b>                      Puisque les responsabilités du Ministère en matière de passation de contrats dans le domaine des langues ont été révisées en 2005-2006, des consultations seront menées auprès d'intervenants en 2006-2007.</p>			



**Tableau 10 : Principales initiatives réglementaires**

TPSGC n'a entrepris aucune initiative réglementaire d'importance en 2005-2006

**Tableau 11 : Renseignements sur les dépenses de projets**

*(en millions de dollars)*

Projet	Coût estimatif total actuel	Données réelles 2003-2004	Données réelles 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Autorisa- tions totales (au 31 mars 2006)	Données réelles 2005-2006
<b>BIENS IMMOBILIERS</b>						
<b>Définition des projets – région de l'Atlantique</b>						
Dartmouth – nouvel immeuble du gouvernement du Canada – Institut d'océanographie de Bedford – construction	80,3	0,6	0,4	1,6	4,0	0,1
Halifax – nouvel immeuble du gouvernement du Canada pour la Gendarmerie royale du Canada – construction <sup>1</sup>	57,6	0,3	1,0	2,5	8,5	2,5
<b>Mise en œuvre des projets – région de l'Atlantique</b>						
Charlottetown – immeuble du gouvernement du Canada proposé – construction	49,8	2,5	2,7	17,9	50,3	13,8
Argentia – assainissement de l'environnement	92,5	5,0	3,9	7,7	93,5	6,1
<b>Mise en œuvre des projets – région du Québec</b>						
Montréal – 740, rue Bélair – construction	54,5	6,3	17,4	23,4	60,3	25,0
<b>Clôture de projets – région du Québec</b>						
Québec – 55 quais – démolition	19,9	0,1	0,1	0,2	19,9	0,0
<b>Projets – région de l'Ontario</b>						
180, rue Queen Ouest, Toronto – nouveau bail	239,0	0,3	0,9	19,4	239,0	11,3
277, rue Front Ouest – réaménagement des locaux loués	75,5	0,0	-	8,6	75,5	0,3
<b>Définition des projets – région de la capitale nationale</b>						
Ottawa – installation d'entreposage de films en nitrate de cellulose – Bibliothèque nationale du Canada et Archives nationales du Canada – nouvelle construction <sup>1</sup>	8,4	0,1	0,4	7,3	1,0	0,0
Ottawa/Gatineau – pont Alexandra – rénovation et remplacement du tablier <sup>1</sup>	18,6	0,1	0,4	1,3	2,1	0,5
Ottawa – édifice de la magistrature fédérale – nouvelle construction <sup>1</sup>	157,7	6,8	3,9	7,9	16,8	0,1
Centrale de chauffage et de refroidissement – remplacement du tunnel Est	31,1	0,1	0,2	3,0	1,8	0,1
<b>Mise en œuvre des projets – région de la capitale nationale</b>						
Gatineau – garage Laurier-Taché – rénovation	61,5	0,6	12,0	8,6	61,5	13,2
Ottawa – Musée du portrait du Canada – rénovation	32,3	1,2	0,9	9,7	32,3	2,7
Ottawa – campus Skyline – rénovation et occupation par le gouvernement fédéral	114,3	1,6	4,3	22,0	29,5	7,4
Barrage Laniel – remplacement	21,9	0,1	0,7	4,2	23,5	2,9
<b>Projets de location – région de la capitale nationale</b>						
269, avenue Laurier Ouest, Ottawa	105,6	0,0	0,6	25,3	112,8	21,8
Place de la poste				8,8		
<b>Mise en œuvre des projets – région de l'Ouest</b>						
Regina – immeuble du gouvernement du Canada – nouvelle construction	47,8	4,5	5,8	19,9	47,8	20,0



Tableau 11 : Renseignements sur les dépenses de projets (suite)

(en millions de dollars)

Projet	Coût estimatif total actuel	Données réelles 2003-2004	Données réelles 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Autorisations totales (au 31 mars 2006)	Données réelles 2005-2006
<b>Définition des projets – Cité parlementaire</b>						
Ottawa – édifice de la rue Bank – nouvelle construction <sup>2,3</sup>	197,9	4,9	0,1	8,4	18,9	0,1
Ottawa – édifice Wellington – rénovation <sup>3</sup>	150,1	0,6	0,5	31,4	7,4	0,6
Ottawa – infrastructure de site – nouvelle construction <sup>2,3</sup>	82,5	0,4	0,3	3,4	4,6	0,1
Ottawa – édifice de l'Ouest <sup>3</sup>	769,2	0,3	4,4	33,5	177,7	14,9
<b>Mise en œuvre des projets – Cité parlementaire</b>						
Ottawa – Bibliothèque du Parlement – conservation, réfection et modernisation	127,9	23,2	25,2	18,5	127,9	17,5
<b>Projets de location – Cité parlementaire</b>						
131, rue Queen <sup>3</sup>	166,3	0,0	0,5		166,3	4,3
181, rue Queen <sup>3</sup>	59,9	14,6	8,4		59,9	6,4
<b>Définition des projets – région du Pacifique</b>						
Surrey – Division E du quartier général de la GRC – achat du terrain et construction par l'État <sup>1</sup>	204,0	0,2	6,6	27,3	13,7	2,5
<b>RÉMUNÉRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>						
Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions	115,5 <sup>4</sup>	S.O. <sup>5</sup>	3,6	5,8 <sup>6</sup>	9,3	5,6
<p>1 : Le coût estimatif total actuel a été réduit en fonction du montant approuvé dans le cadre de l'APP.</p> <p>2 : Projet reporté.</p> <p>3 : Pour de plus amples renseignements, voir le rapport d'étape sur les grands projets de l'État (tableau 12).</p> <p>4 : Ce montant correspond au montant indicatif approuvé par le Conseil du Trésor dans le cadre de l'APP. Il sera rajusté en fonction de l'estimation des coûts fondée qui sera établie par l'équipe du projet et intégré à la présentation au Conseil du Trésor en vue de l'ADP à la fin de 2006.</p> <p>5 : L'approbation préliminaire du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions a été accordée le 3 mai 2004.</p> <p>6 : Ce montant représente les dépenses prévues selon une présentation au Conseil du Trésor visant reporter les charges à imputer aux caisses de retraite et qui ont été approuvées dans le cadre de l'APP.</p>						



**Tableau 12 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État**

**a. Vision et plan à long terme pour la Cité parlementaire**

La vision et le plan à long terme (VPLT) pour la Cité parlementaire, document approuvé en 2001, est un cadre détaillé qui sert à guider les travaux de rénovation du siège du gouvernement du Canada, soit la Cité parlementaire. Au cours de la période de mise en œuvre de la VPLT, qui s'étendra sur 25 ans, un vaste programme de préservation permettra de restaurer l'aspect magnifique des immeubles et de les moderniser selon les normes d'aujourd'hui, en rénovant leurs systèmes électriques et mécaniques ainsi que leurs systèmes de sécurité et en aménageant des bureaux et des salles de comité plus fonctionnels. On entreprendra aussi la construction de nouveaux locaux pour répondre aux besoins en locaux du Sénat du Canada, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement, besoins qui ne peuvent être comblés dans les installations actuelles.

Établi en 2001 et modifié en 2002, le plan proposait une série de projets importants qui auraient été mis en œuvre en cinq phases, au cours d'une période d'environ 25 ans. Les projets de la phase I (de 2001-2002 à 2008-2009) devaient porter sur la Bibliothèque du Parlement, l'édifice de la rue Bank, la rénovation de l'édifice Wellington, l'infrastructure du site, l'immeuble Victoria, les travaux de maçonnerie de l'édifice de l'Est, et sur le stationnement de l'Édifice de la magistrature fédérale (EMF) et l'aménagement du site (l'EMF est encore sous étude par le ministère de la Justice et TPSGC).

La rénovation de la Bibliothèque du Parlement a été achevée en 2005-2006. La rénovation de l'édifice Wellington est à l'étape de la définition.

Le Programme de rénovation de l'édifice de l'Ouest devait à l'origine être exécuté dans la phase 2 de la VPLT, à la fin du projet de l'édifice de la rue Bank, dans lequel on devait aménager des salles des comités et des bureaux de sénateurs. Toutefois, compte tenu de la détérioration rapide de la maçonnerie de l'édifice de l'Ouest et des préoccupations relatives à la santé et à la sécurité en raison de la présence d'amiante, le Cabinet a donné son accord en mai 2005 pour faire avancer les travaux de rénovation de l'édifice de l'Ouest afin de les réaliser dans la phase 1 de la VPLT.

À la suite du changement apporté d'urgence au calendrier du projet de l'édifice de l'Ouest, le concours pour la conception architecturale de l'édifice de la rue Bank a été annulé en juin 2005, et les projets de l'édifice de la rue Bank et de l'infrastructure du site ont été suspendus en attendant l'examen complet de la VPLT.

En mai 2005, le Cabinet a enjoint au ministre de TPSGC de revenir devant lui d'ici décembre 2006 avec des options en vue de réorganiser la VPLT et ses coûts connexes. Encore une fois, TPSGC a amené le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement (« les partenaires parlementaires ») à participer à un processus de consultation en vue de mettre à jour la VPLT. Les consultations tirent à leur fin, et des options sont en train d'être établies.

La Bibliothèque du Parlement, la rénovation de l'édifice Wellington, l'édifice de la rue Bank et le Programme de rénovation de l'édifice de l'Ouest font l'objet de notes distinctes.

En 2005, l'administration de la VPLT a été renforcée par la création d'un comité directeur de gestion composé de cadres supérieurs de TPSGC, du Sénat du Canada, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque du Parlement. Ce comité joue un rôle clé dans l'avancement des nombreux dossiers de



projets. En outre, un protocole d'entente dans lequel sont définis les rôles et responsabilités de TPSGC et de ses trois partenaires parlementaires a été signé en juillet 2005.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006/sct3\\_tbl12\\_a-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006/sct3_tbl12_a-f.html).

#### **b. Conservation, réaménagement et modernisation de la Bibliothèque du Parlement**

Ce projet consiste à réaménager l'édifice de la bibliothèque principale de la Colline du Parlement, à aménager des locaux transitoires et à fournir l'équipement et les éléments de connectivité pour tous les immeubles. Il s'agit du premier projet prévu dans la VPLT pour la Cité parlementaire de 2001, même s'il a été lancé en 1995. L'objectif est de moderniser l'édifice de la bibliothèque principale pour en permettre l'exploitation comme bibliothèque fonctionnelle et destination touristique importante pendant encore au moins 50 ans. Les travaux consistent à réaménager l'édifice de fond en comble, notamment à réaliser les travaux de creusage pour construire trois nouveaux sous-sols. On a révisé le budget total pour l'établir à 127,9 millions de dollars et on l'a approuvé.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006/sct3\\_tbl12\\_b-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006/sct3_tbl12_b-f.html).

#### **c. Édifice de la rue Bank (nouvel édifice de la Cité parlementaire)**

Ce projet consistait à construire un nouvel édifice d'une superficie d'environ 20 500 mètres carrés dans la Cité parlementaire, qui aurait compris 39 bureaux pour les sénateurs, 12 salles modernes pour les réunions des comités de la Chambre des communes, des locaux auxiliaires et un garage de stationnement souterrain de 10 000 mètres carrés pour 300 voitures. La construction de cet édifice, qui constituait une priorité dans la VPLT pour la Cité parlementaire, aurait permis aux parlementaires de travailler dans la Cité parlementaire et de libérer d'autres édifices du Parlement qui doivent absolument être rénovés.

Le projet a été mis en attente en décembre 2003, pendant que le gouvernement menait son examen des dépenses. En mai 2005, le Programme de rénovation de l'édifice de l'Ouest, qui devait à l'origine être exécuté dans la phase 2 de la VPLT, a été avancé à la phase 1 compte tenu de la détérioration rapide de la maçonnerie et des préoccupations relatives à la santé et à la sécurité en raison de la présence d'amiante. À la suite du changement apporté d'urgence au calendrier du projet de l'édifice de l'Ouest, le concours pour la conception architecturale de l'édifice de la rue Bank a été annulé en juin 2005, et les projets de l'édifice de la rue Bank et de l'infrastructure du site ont été suspendus en attendant l'examen complet de la VPLT. L'estimation des coûts, au moment de la suspension du projet, s'élevait à 325,1 millions de dollars.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006/sct3\\_tbl12\\_c-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006/sct3_tbl12_c-f.html).

#### **d. Projet de rénovation de l'édifice Wellington**

L'édifice Wellington est un édifice patrimonial classé situé au 180, rue Wellington, en face de la Colline du Parlement. Cet édifice de six étages a été construit en 1925. La Métropolitaine, Compagnie d'assurance-vie, a réalisé les derniers travaux de rénovation majeurs en 1959. La Chambre des communes est le principal locataire de cet édifice depuis qu'il a été exproprié par l'État en 1973.



Il faut y accomplir des travaux de rénovation pour des raisons de santé et de sécurité, remplacer les systèmes de bâtiment désuets et rendre le tout conforme aux codes du bâtiment. On prévoit commencer les travaux en septembre 2008 et les terminer en mai 2012. L'édifice sera entièrement libéré pendant les travaux de rénovation. L'estimation actuelle des coûts, à l'exclusion des locaux transitoires, se chiffre à 254,8 millions de dollars.

Les travaux seront accomplis en deux phases pour accélérer la réalisation du projet, qui se déroulera sur 24 mois.

Ce projet est un facteur habilitant essentiel du Programme de rénovation de l'édifice de l'Ouest puisqu'on aménagera dans l'édifice Wellington des salles de comités temporaires en vue de la rénovation de l'édifice de l'Ouest.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :  
[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006/sct3\\_tbl12\\_d-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006/sct3_tbl12_d-f.html).

#### **e. Projet de rénovation de l'édifice de l'Ouest**

L'édifice de l'Ouest est un édifice patrimonial classé situé sur la Colline du Parlement. Il s'agit du plus ancien des édifices du Parlement, et il forme une triade avec l'édifice du Centre et l'édifice de l'Est. On y trouve les bureaux des députés ainsi que des locaux pour fonctions parlementaires. D'importants travaux de rénovation doivent être accomplis dans l'édifice pour des raisons de santé et de sécurité de même que pour préserver l'intégrité de ce bien.

Le projet de rénovation a été lancé en 1992 dans le cadre du Programme de construction à long terme de la Cité parlementaire et a reçu l'approbation définitive en février 1997. En 1998, le projet a été suspendu; il a par la suite été classé sous la phase 2 de la VPLT pour la Cité parlementaire de juin 2001. Toutefois, compte tenu de la détérioration rapide des murs en maçonnerie et de la présence quasi certaine d'amiante friable dans la chambre de diffusion d'air, le Cabinet a approuvé, en mai 2005, une recommandation visant à faire avancer les principaux travaux de rénovation afin de les réaliser dans la phase 1 de la VPLT.

Les travaux de construction seront entrepris en deux phases. La phase 1 (stabilisation d'urgence) consistera à ériger un échafaudage entourant les tours afin d'éliminer le risque d'effondrement. Par la suite, des travaux de stabilisation, de réparation et de conservation de la maçonnerie seront exécutés. Il reste à déterminer les travaux de stabilisation des murs en maçonnerie. Les travaux de démolition dans le cadre de la phase 2 (élimination des poussières d'amiante et démolition intérieure) commenceront à l'été 2009; les travaux de rénovation et de construction seront amorcés dès la fin des travaux de démolition. Des travaux de stabilisation seront aussi entrepris durant la phase 2.

L'édifice sera entièrement libéré durant la phase 2. Les occupants seront réinstallés dans les locaux transitoires pendant la phase 1 et pour la durée des travaux de la phase 2. En juin 2005, le Conseil du Trésor a accordé une approbation préliminaire de projet révisée d'un montant de 769,2 millions de dollars (estimation indicative, en dollars constants, TPS en sus), y compris l'aménagement des locaux transitoires.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :  
[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006/sct3\\_tbl12\\_e-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006/sct3_tbl12_e-f.html).



## **f. Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions**

Le Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions (PMSSP) du gouvernement du Canada a pour but de renouveler les systèmes et les services d'administration des pensions de TPSGC en remplaçant une technologie désuète et en fournissant des services modernes aux employés, aux employeurs et aux pensionnés.

L'infrastructure de systèmes et de processus opérationnels de TPSGC servant à l'administration des pensions repose sur une technologie vieille d'environ 40 ans; il est donc impératif de la renouveler. Les capacités limitées des processus existants et la technologie désuète servant à exploiter les systèmes en place compromettent sérieusement la capacité de TPSGC de maintenir les niveaux de service actuels. De plus, ces processus et cette technologie limitent gravement la capacité de TPSGC d'offrir des services futurs qui seraient comparables à ceux offerts par les chefs de file de l'industrie en ce qui concerne la qualité et le rapport coût-efficacité.

Les employeurs cherchent à offrir à leurs employés un éventail plus large de services de qualité supérieure. Selon les tendances démographiques actuelles, plus de 40 % des fonctionnaires pourront prendre leur retraite d'ici les huit prochaines années. Par conséquent, de plus en plus d'employés veulent obtenir des conseils sur la retraite et avoir accès à des services qui leur permettent d'analyser les différents choix de prestations de retraite qui leur sont offerts. Parallèlement, les différentes équipes responsables de l'administration des pensions perdent un nombre important d'employés expérimentés et bien formés. Parmi ces employés, environ 52 % d'entre eux, qui sont les plus qualifiés, sont admissibles à la retraite d'ici les huit prochaines années.

L'appel d'offres lancé à l'automne 2004 s'est terminé à la fin janvier 2005. L'évaluation des propositions reçues a été achevée au printemps 2005, et le Conseil du Trésor a approuvé l'attribution du contrat à EDS Canada Inc. le 31 octobre 2005.

Le PMSSP est actuellement à l'étape de la définition du projet. Le recensement des besoins et l'analyse des lacunes entre les exigences opérationnelles et techniques et la solution proposée ont été achevés au printemps 2006. Dans le cadre de cet exercice, on a aussi établi la correspondance des processus opérationnels futurs proposés et des processus de gestion des produits. On s'attend à ce que la présentation au Conseil du Trésor visant l'approbation définitive du projet soit présentée en décembre 2006. Le PMSSP prendra fin d'ici juin 2012.

De plus amples renseignements sur le PMSSP peuvent être obtenus sur le site Web de TPSGC à l'adresse suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/remuneration/modern/mod-toc-f.html>.



**Tableau 13 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert**

SECTEUR D'ACTIVITÉ	Données	Données	2005-2006		Données réelles
	réelles 2003-2004	réelles 2004-2005	Dépenses prévues	Total des autorisations	
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Gestion des locaux et des avoirs fédéraux</b>					
<b>SUBVENTIONS</b>					
Subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices <sup>(note 1)</sup>					
	0,92	0,81	-	-	<b>1,16</b>
	0,92	0,81	-	-	<b>1,16</b>
<b>CONTRIBUTIONS</b>					
Contribution à l'Argentia Management Authority					
	0,27	-	5,17	-	-
	0,27	-	5,17	-	-
<b>TOTAL - GESTION DES LOCAUX ET DES AVOIRS FÉDÉR.</b>	<b>1,19</b>	<b>0,81</b>	<b>5,17</b>	<b>-</b>	<b>1,16</b>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>1,19</b>	<b>0,81</b>	<b>5,17</b>	<b>-</b>	<b>1,16</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Notes :

(1) La responsabilité du financement au titre des paiements aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices a été transférée aux ministères gardiens pertinents. Les chiffres correspondent aux paiements non recouverts par les ministères gardiens à la fin de l'exercice.

(2) Les données réelles de 2003-2004 ne comprennent pas les activités des Services d'information du gouvernement. Ces activités, qui faisaient partie de Communication Canada, ont été transférées à TPSGC le 1<sup>er</sup> avril 2004.

**Tableau 14 : Fondations (subventions conditionnelles)**

TPSGC n'est pas responsable de l'administration d'ententes de financement associées à des subventions conditionnelles.

**Tableau 15 : Diversification des modes de prestation des services**

En ce qui a trait à l'impartition, pour 2005-2006 et les exercices précédents, le contrat attribué à BLJC pour la prestation de services de gestion immobilière a permis d'économiser 20 M\$ par année entre 1998 et mars 2005. Le contrat accordé à SNC Lavalin ProFac s'est traduit par des économies annuelles de 30,5 M\$ d'avril 2005 au 31 mars 2006 (soit 18,5 M\$ pour la réduction des frais et 12 M\$ pour la réduction des activités de surveillance).



Tableau 16 : Initiatives horizontales

#### a. Marché en direct du gouvernement du Canada

Dans le cadre du volet de l'initiative *Les prochaines étapes* portant sur le renouvellement des achats, le Ministère aura recours à des outils d'achat électroniques communs, comme le Marché en direct du gouvernement du Canada (MDGC), un centre commercial virtuel qui rationalisera le processus d'achat du gouvernement. Bien que le lancement du MDGC ait été remis, des percées importantes ont été réalisées au cours de la phase de la conception. Un prototype fonctionnel a été conçu, mis sur pied, testé et offert en démonstration à de nombreux intervenants. Le Ministère poursuit l'élaboration du service de façon à assurer la mise en place d'un catalogue électronique de biens et de services adaptable et souple et d'un service de production de bons de commandes efficace. En outre, le MDGC constituera une source d'information précieuse dans le cadre des *Prochaines étapes*, puisqu'il permettra l'établissement de rapports sur les habitudes d'achat du gouvernement et qu'il fournira des données détaillées, exactes et en temps opportun aux gestionnaires de produits.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006/sct3\\_tbl16\\_a-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006/sct3_tbl16_a-f.html).

#### b. Gouvernement en direct

L'initiative Gouvernement en direct (GED) a été lancée pour donner suite aux exigences des citoyens canadiens, qui voulaient consulter l'information et les services en direct, tout en continuant de faire appel aux méthodes traditionnelles de prestation de services. Il s'agissait d'un élément clé de la stratégie de services du gouvernement du Canada.

L'initiative Gouvernement en direct figure sans contredit parmi les grandes réussites du Canada. La population et les entreprises canadiennes, de même que les clients étrangers, ont adopté sans réserve les services sur le Web et ils continuent d'en apprécier la valeur. Le succès de cette initiative est le fruit des efforts conjugués de 34 ministères et organismes (notamment Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor), ainsi que de partenaires privés et d'autres ordres de gouvernement, qui ont collaboré ensemble pour rendre possible ces services novateurs. En conséquence, le gouvernement du Canada s'avère le mieux branché au monde avec ses citoyens

Les objectifs sont demeurés axés sur les éléments suivants:

- procurer aux citoyens une administration plus accessible, où l'information et les services sont organisés en fonction des besoins des clients et sont accessibles en tout temps, en tout lieu et en français ou en anglais;
- fournir des services améliorés et mieux adaptés grâce à la mise en place de services électroniques plus efficaces et plus rapides;
- gagner la confiance à l'égard de la prestation des services en direct en veillant à la protection et à la sécurité des transactions électroniques et des renseignements personnels.



Au cours du dernier exercice du projet, les actifs de GED ont été transférés à des organisations qui poursuivront la transformation des services et évalueront ses résultats.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006\\_sct3\\_tbl16\\_b-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006_sct3_tbl16_b-f.html).

### **c. Voie de communication protégée**

L'Initiative du Gouvernement en direct (GED) a été lancée en vue d'élargir et d'améliorer la prestation de services destinés aux particuliers et aux entreprises et de permettre la réalisation de gains en efficacité dans le cadre des activités du gouvernement. La prestation efficace et efficiente des services en ligne dépend en grande partie de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une infrastructure protégée commune.

La Voie de communication protégée (VCP) est l'élément central de l'infrastructure commune du gouvernement du Canada et constitue la base du GED. La VCP offre aux citoyens canadiens un accès protégé et privé à tous les services en direct du gouvernement fédéral, permettant ainsi la prestation de services intergouvernementaux axés sur les clients, à tout moment, en tout lieu et dans les deux langues officielles.

Un élément important de la VCP, l'autorité de certification (AC) du GED, délivre des certificats de l'infrastructure à clés publiques (ICP) (laissez-passer électroniques) aux citoyens canadiens et aux entreprises dont l'identité a été confirmée. Ainsi, ces derniers reçoivent des justificatifs d'identité leur permettant d'accéder aux services du gouvernement de façon sécuritaire et confidentielle. L'AC du GED est l'une des plus importantes au monde, ce qui démontre le leadership du gouvernement du Canada dans ce domaine. De plus, parmi la gamme de services de la VCP, le Service d'applications protégées et de gestion des clés fournit aux employés du gouvernement du Canada des services de certificat d'ICP communs ainsi que l'infrastructure de sécurité nécessaire pour protéger et assurer l'intégrité des transactions. Ces infrastructures centralisées évitent aux différents ministères d'avoir à payer en double le prix de la mise sur pied et de la maintenance de leurs propres infrastructures.

Les annuaires électroniques, un autre service offert dans le cadre de la VCP, permettent aux ministères d'intégrer l'information sur le personnel et les services du gouvernement.

Un service de paiement en direct protégé pour le receveur général, appelé « bouton d'achat du receveur général », soutient à l'heure actuelle neuf vitrines ministérielles (sites Web permettant à la population d'acheter des articles du gouvernement du Canada). Les améliorations continues apportées à cette infrastructure commune permettront d'augmenter graduellement la gamme et la qualité des services offerts en ligne par les ministères. Plus de 600 000 transactions ont été réalisées à ce jour.

Enfin, plus de 120 ministères et organismes utilisent maintenant le Réseau de la VCP (SCNet), lequel fournit aux ministères une connexion à Internet et permet aux citoyens d'accéder à leurs services.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006/sct3\\_tbl16\\_c-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006/sct3_tbl16_c-f.html).

### **d. Initiative des services de voyage partagés**

L'Initiative des services de voyage partagés (ISVP), un projet de 96,2 millions de dollars, permettra d'offrir aux fonctionnaires des services de voyage entièrement fonctionnels, complets, intégrés et conviviaux et de



mieux gérer les indemnités de déplacement. Parmi ces services, notons :

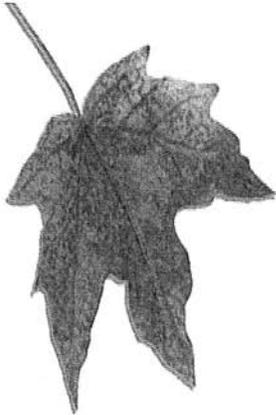
- une agence de voyage à service complet;
- un service de réservation en ligne;
- un service de demande de remboursement des frais de voyage;
- un service de carte de voyage;
- un service de remboursement des voyageurs;
- un service de veille d'affaires;
- un portail Web pour les employés;
- un réseau de service destiné aux employés qui voyagent pour le compte du gouvernement.

Pour plus de détails à ce sujet, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse suivante :

[http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr\\_2005-2006/sct3\\_tbl16\\_d-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/reports/text/dpr_2005-2006/sct3_tbl16_d-f.html).



Tableau 17 : États financiers ministériels



## Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

# États financiers ministériels

2005-2006

Les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables de la comptabilité d'exercice. Les renseignements supplémentaires non vérifiés présentés dans les tableaux financiers du RMR sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée afin d'être conformes à la présentation des crédits à la note 3 de la page 140 des états financiers rapprochant ces deux méthodes comptables.



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Canada



*Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)*

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Déclaration de responsabilité de la direction**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada (TPSGC). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de TPSGC. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de TPSGC concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le ministère.

Les états financiers consolidés de TPSGC n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

I. David Marshall  
Sous-ministre, TPSGC

Date

  
Mike Hawkes  
Chef des finances  
Direction générale des  
finances

Date

JUL 19 2006



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**

État consolidé des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
(en milliers de dollars)		(Note 16)
<b>Charges (note 4)</b>		
Biens immobiliers	2 971 771	-
Approvisionnements	349 241	-
Technologie de l'information	491 182	-
Receveur Général et rémunération	243 061	-
Services d'information du gouvernement	76 262	-
Intégration des affaires	69 847	-
Bureau de la Traduction	188 082	-
Conseils et Vérification Canada	91 597	-
<b>Total des charges</b>	<u>4 481 043</u>	<u>4 249 951</u>
<b>Revenus (note 5)</b>		
Biens immobiliers	1 376 894	-
Approvisionnements	153 822	-
Technologie de l'information	182 153	-
Receveur Général et rémunération	64 999	-
Services d'information du gouvernement	11 294	-
Intégration des affaires	51 772	-
Bureau de la Traduction	140 445	-
Conseils et Vérification Canada	92 301	-
<b>Total des revenus</b>	<u>2 073 680</u>	<u>1 954 430</u>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<u>2 407 363</u>	<u>2 295 521</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
État consolidé de la situation financière (non vérifié)  
Au 31 mars

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Débiteurs et avances (note 6)	327 927	364 505
Stocks destinés à la revente	4 696	4 518
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	15 546	(7 002)
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>348 169</b>	<b>362 021</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	6 236	5 913
Immobilisations corporelles (note 7)	4 072 549	4 036 713
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>4 078 785</b>	<b>4 042 626</b>
<b>Total</b>	<b>4 426 954</b>	<b>4 404 647</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	595 407	582 523
Indemnités de vacance et congés compensatoires	50 091	48 655
Autres passifs (note 9)	73 181	55 338
Avantages incitatifs relatifs à un bail	28 168	29 853
Passifs environnementaux	318 598	323 369
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 10)	990 284	1 023 645
Indemnités de départ (note 11)	181 235	171 726
<b>Total</b>	<b>2 236 964</b>	<b>2 235 109</b>
<b>Avoir du Canada</b>	<b>2 189 990</b>	<b>2 169 538</b>
<b>Total</b>	<b>4 426 954</b>	<b>4 404 647</b>

Passif éventuel (note 12)

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**

État consolidé de l'avoir du Canada (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
<b>Avoir du Canada, début de l'exercice</b>	2 169 538	2 105 814
Coût de fonctionnement net	(2 407 363)	(2 295 521)
Crédits de l'exercice en cours utilisés (note 3)	2 530 779	2 397 264
Revenus non disponibles pour dépenser	(81 701)	(99 401)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3)	(59 783)	22 354
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	38 520	39 028
<b>Avoir du Canada, fin de l'exercice (note 15)</b>	<b>2 189 990</b>	<b>2 169 538</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**

**État consolidé des flux de trésorerie (non vérifié)**

**Exercice terminé le 31 mars**

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net	2 407 363	2 295 521
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(355 829)	(313 667)
Perte sur l'aliénation de biens corporels	(56 624)	(82 574)
Gain relatif à des modifications d'un contrat de location-acquisition	-	2 134
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(38 520)	(39 028)
Ajustements des immobilisations corporelles	46 860	(2 566)
Variations de l'état de la situation financière:		
Augmentation (diminution) des actifs financiers	(13 852)	73 006
Augmentation des charges payées d'avance	323	405
Augmentation (diminution) des passifs	250	(113 442)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	<u>1 989 971</u>	<u>1 819 789</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations corporelles louées (note 7)	410 818	492 888
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(11 494)	7 540
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	<u>399 324</u>	<u>500 428</u>
<b>Activités de financement</b>		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>2 389 295</u>	<u>2 320 217</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**1. Mandat et objectifs**

Le ministère des Travaux Publics et Services Gouvernementaux (TPSGC) a été créé le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi constitutive du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Cette législation établit le fondement juridique des services gouvernementaux offerts par TPSGC aux autres ministères et agences. Ces services sont regroupés sous sept domaines clés :

- **Biens immobiliers**, offre des services dans le domaine de la construction; l'entretien, la réparation et l'aliénation des biens immobiliers; la gestion des biens et des installations; et des services professionnels et techniques innovateurs dans les domaines de l'architecture et du génie;
- **Approvisionnement**, offre des services d'approvisionnement et des services communs connexes;
- **Technologie de l'information**, offre des services d'infrastructure électronique et des services professionnels dans les domaines des services de réseau et d'informatique, des télécommunications et du développement d'applications;
- **Receveur Général et rémunération**, offre le service des paiements et la perception des recettes pour les principaux programmes du gouvernement et offre aussi à la fonction publique du Canada des services liés à la gestion de la paye, des avantages sociaux et des régimes de pension;
- **Services d'information du gouvernement**, fournit de l'information aux canadiens par ses processus de communication à l'échelle de l'administration fédérale, ses programmes et ses systèmes;
- **Intégration des affaires**, établit des relations de collaboration entre TPSGC et les autres ministères, afin d'harmoniser ses services et ses programmes de façon à mieux répondre aux besoins de ses clients;
- **Organismes de services spéciaux**, sont composés de deux organismes dont: Conseils et Vérification Canada et le Bureau de la traduction. Conseils et Vérification Canada offre des services de consultation, de vérification et de certification aux gestionnaires du secteur public partout au Canada et à l'étranger. Le Bureau de la traduction offre des services de traduction, d'interprétation, de terminologie et d'infolangagerie au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux.

L'état consolidé des résultats présente les dépenses et revenus de TPSGC pour ses sept services gouvernementaux principaux.

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

**(a) Crédits parlementaires**

TPSGC est financé principalement par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à TPSGC ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de rapports financiers.

**(b) Consolidation**

Ces états financiers incluent les comptes des sept fonds renouvelables, tel qu'énumérés ci-bas. Chacun des fonds renouvelables prépare annuellement un ensemble complet d'états financiers qui sont vérifiés et publiés dans les Comptes publics du Canada. Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux de TPSGC, et toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels ont été éliminés.

Les sous-entités de TPSGC sont:

- Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada;
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction;
- Fonds renouvelable des Services immobiliers;
- Fonds renouvelable de la Production de défense;
- Fonds renouvelable des Services optionnels;
- Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique;
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers.

**(c) Encaisse nette fournie par le gouvernement**

TPSGC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le Receveur Général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par TPSGC est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par TPSGC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

**(d) Variation de la situation nette du Trésor**

La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles pour dépenser, comptabilisés par TPSGC. Elle découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.



*Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)*

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

**(e) Revenus**

- Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

**(f) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice:

- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes des accidents du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision de verser un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation des paiements avant que les états financiers ne soient achevés.
- Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.

**(g) Avantages sociaux futurs**

(i) Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations au régime de TPSGC sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de TPSGC découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, TPSGC n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

(ii) Indemnités de départ: Les employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

**(h) Débiteurs et avances**

Les débiteurs et les avances sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

**(i) Avantages incitatifs relatifs à un bail**

Les avantages incitatifs relatifs à un bail représentent des incitatifs reçus par TPSGC afin de conclure une entente de location. Les avantages incitatifs incluent des encouragements tels que : des périodes d'occupation gratuites, des sommes monétaires à être appliquées sur les paiements de loyer, des sommes forfaitaires, des améliorations locatives et des frais de déménagement déboursés par le bailleur.

- Les périodes d'occupation gratuites ou les fortes réductions de loyer sont réparties de façon linéaire sur la durée du bail;
- Les paiements en espèces reçus du bailleur au locataire sont comptabilisés à titre de réduction des loyers sur la durée du bail;
- Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration, soit la moindre des deux;
- Les frais de déménagement pris en charge par le bailleur sont amortis sur la durée du bail.

**(j) Passif éventuel**

Le passif éventuel représente les obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

**(k) Passifs environnementaux**

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque TPSGC est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation de TPSGC d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers.

**(l) Stocks**

Les stocks destinés à la revente se composent de divers articles qui seront vendus dans le cours normal des activités futures, à des parties externes qui ne relèvent pas de l'entité fédérale déclarante.



*Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)*

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

**(m) Immobilisations corporelles**

Toutes les améliorations locatives se rapportant aux immeubles ainsi que les travaux et l'infrastructure dont le coût initial est de 25 000 \$ ou plus sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Toutes les autres immobilisations corporelles ayant un coût initial de 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<u>Catégorie d'immobilisation</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Bâtiment	25 ans
Travaux et infrastructure	40 ans
Machines et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Véhicules	7 à 8 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Actifs en construction	Une fois qu'ils sont en service, selon la catégorie d'actifs
Immobilisations corporelles louées	Selon la catégorie d'immobilisations, si la propriété est vraisemblablement cédée à TPGSC, autrement, sur la durée du bail

**(n) Incertitude relative à la mesure**

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

**(o) Biens saisis - Compte de fonds de roulement**

Ce compte a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les dépenses encourues et les avances effectuées pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de gestion ou confisqués au profit de Sa Majesté, sont imputées à ce compte. Ce compte est crédité lorsque les dépenses et avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées et lorsque les recettes provenant de ces biens ou les recettes provenant de leurs aliénations sont perçues et créditées de sommes saisies par confiscation.

Le déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de Sa Majesté et les montants qui avaient été imputés au compte et qui demeurent en circulation, est crédité à ce compte.

**3. Crédits parlementaires**

TPSGC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets des opérations de TPGSC diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés**

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
<b>Coût de fonctionnement net</b>	2 407 363	2 295 521
<b>Rajustement pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits:</b>		
Ajouter (déduire):		
Amortissement des immobilisations corporelles	(355 829)	(313 667)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(56 624)	(82 574)
Services fournis gratuitement	(38 520)	(39 028)
Services juridiques de Justice Canada	(5 634)	(5 593)
Réduction des avantages incitatifs relatifs à un bail	(1 045)	(2 698)
Revenus, comptes de produits de biens saisis	17 249	(2 665)
Indemnités de vacance et congés compensatoires	(1 497)	(596)
Indemnités de départ	(12 229)	(6 699)
Revenus non disponibles pour dépenser	81 701	99 401
Réduction des passifs environnementaux	4 771	7 577
Gain relativement à des modifications d'un contrat de location-acquisition	-	2 134
Ajustements des immobilisations corporelles	46 860	(2 566)
Autres	152	19 973
	<u>(320 645)</u>	<u>(327 001)</u>
<b>Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits:</b>		
Ajouter (déduire):		
Acquisition et ajustements d'immobilisations corporelles	364 279	360 763
Paiements sur obligations locatives au titre d'immobilisations corporelles louées	70 132	60 597
Diminution des passifs et autres	9 650	7 384
	<u>444 061</u>	<u>428 744</u>
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<u>2 530 779</u>	<u>2 397 264</u>



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)

**(b) Crédits fournis et utilisés**

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	2 262 720	2 231 789
Crédit 5 - Dépenses en capital	327 924	335 996
Subventions et contributions	10 085	2 713
<b>Autres montants législatifs:</b>		
Fonds renouvelables	408 745	389 796
Autres	115 648	111 488
<b>Total provenance des autorisations</b>	<u>3 125 122</u>	<u>3 071 782</u>
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(415 553)	(408 950)
Crédits annulés	(181 411)	(266 763)
<b>Crédits budgétaires de l'exercice en cours utilisés</b>	2 528 158	2 396 069
Loi sur l'administration des biens saisis	2 621	1 195
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<u>2 530 779</u>	<u>2 397 264</u>

**(c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés**

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	2 389 295	2 320 217
Revenus non disponibles pour dépenser	81 701	99 401
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des actifs financiers	13 852	(73 006)
Variation des charges payées d'avance	(323)	(405)
Variation des passifs	(250)	113 442
Autres ajustements	46 504	(62 385)
	<u>59 783</u>	<u>(22 354)</u>
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<u>2 530 779</u>	<u>2 397 264</u>



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**4. Charges**

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie:

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Subventions et contributions	8 646	872
Autres charges de fonctionnement	1 856 329	1 803 158
Salaires et avantages sociaux	1 087 323	1 059 658
Coût des biens vendus pour les stocks	1 002 563	863 682
Amortissement des immobilisations corporelles	355 829	313 667
Intérêts relatifs aux contrats location-acquisition et autres	94 935	73 431
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	56 624	82 574
Charge du compte de produit des biens saisis	9 226	26 478
Services juridiques	4 523	2 400
Autres paiements divers	5 045	24 031
Total des charges de fonctionnement	4 472 397	4 249 079
<b>Total des charges</b>	<b>4 481 043</b>	<b>4 249 951</b>

Le tableau suivant donne le détail des autres charges de fonctionnement :

Location	678 750	-
Services professionnels et spéciaux	458 628	-
Services de réparation et d'entretien	361 572	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	100 779	-
Transports et communications	75 380	-
Autres charges	181 220	-
Total des autres charges de fonctionnement	1 856 329	1 803 158

Les données comparatives pour l'exercice 2004-2005 des autres charges de fonctionnement ne sont pas disponibles suite à un changement dans le niveau de détails associé au processus de consolidation.

En août 2005, le gouvernement du Canada a conclu un règlement avec Paul Coffin et Communication Coffin. Un recouvrement de 1 250 845 \$ a été comptabilisé en réduction des charges de fonctionnement.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)

**5. Revenus**

Le tableau suivant donne le détail des revenus par catégorie:

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Services de nature non réglementaire	774 391	806 572
Ventes de biens et de produits d'information	740 318	646 988
Locations	367 989	355 389
Services de nature réglementaire	74 126	67 605
Ajustements des immobilisations corporelles	46 860	2 566
Autres frais et droits	40 381	48 226
Revenus - compte du produit des biens saisis	26 475	23 813
Autres revenus	3 140	3 271
<b>Total des revenus</b>	<b>2 073 680</b>	<b>1 954 430</b>

Les services de nature non réglementaire sont principalement composés de services de traduction, services de télécommunication et de consultations, services de gestion de la circulation et du transport, location de salle, services de conception, études techniques, revenus de projets et recouvrement de salaires.

Les services de nature réglementaire sont principalement composés de recouvrement de coûts pour des services administratifs rendus pour le régime de pension de retraite de la fonction publique, pour le programme d'assurance-emploi et pour le régime de pension du Canada.

En novembre 2005, le Parti libéral du Canada a remis une somme de 1 142 818 \$ au gouvernement du Canada, à la lumière des conclusions du rapport Gomery. Ce montant est inclus dans les autres revenus.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**6. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances :

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	251 636	302 471
Débiteurs des parties externes	76 362	62 051
Prêts et avances aux employés	572	689
	<u>328 570</u>	<u>365 211</u>
Moins: Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	<u>(643)</u>	<u>(706)</u>
Total	<u>327 927</u>	<u>364 505</u>



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)

**7. Immobilisations corporelles**

(en milliers de dollars)

Coût				
Catégorie d'immobilisation	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénation, dévaluations et autres ajustements	Solde de clôture
Terrains	263 529	-	1 475	265 004
Bâtiments	3 300 405	-	50 898	3 351 303
Travaux et infrastructure	740 730	-	101 582	842 312
Machines et matériel	10 481	149	(549)	10 081
Matériel informatique et logiciels	178 153	13 558	(1 702)	190 009
Véhicules	9 733	1 113	(1 104)	9 742
Améliorations locatives	249 750	25	45 766	295 541
Actifs en construction	677 851	359 201	(210 590)	826 462
	5 430 632	374 046	(14 224)	5 790 454
<b>Immobilisations corporelles louées</b>				
Terrains	47 534	681	1	48 216
Bâtiments	1 285 239	34 163	(54 807)	1 264 595
Équipement informatique	8 738	1 928	-	10 666
	1 341 511	36 772	(54 806)	1 323 477
<b>Total</b>	<b>6 772 143</b>	<b>410 818</b>	<b>(69 030)</b>	<b>7 113 931</b>

Amortissement cumulé et valeur comptable nette						
Catégorie d'immobilisation	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénation, dévaluations et autres ajustements	Solde de clôture	Valeur comptable nette 2006	Valeur comptable nette 2005
Terrains	-	-	-	-	265 004	263 529
Bâtiments	1 815 582	157 929	(6 944)	1 966 567	1 384 736	1 484 823
Travaux et infrastructure	258 214	22 476	23 538	304 228	538 084	482 516
Machines et matériel	7 733	437	(525)	7 645	2 436	2 748
Matériel informatique et logiciels	107 700	24 353	(4 903)	127 150	62 859	70 453
Véhicules	5 393	863	(1 045)	5 211	4 531	4 340
Améliorations locatives	55 062	55 040	16	110 118	185 423	194 688
Actifs en construction	-	-	-	-	826 462	677 851
	2 249 684	261 098	10 137	2 520 919	3 269 535	3 180 948
<b>Immobilisations corporelles louées</b>						
Terrains	-	-	-	-	48 216	47 534
Bâtiments	482 998	92 939	(60 014)	515 923	748 672	802 241
Équipement informatique	2 748	1 792	-	4 540	6 126	5 990
	485 746	94 731	(60 014)	520 463	803 014	855 765
<b>Total</b>	<b>2 735 430</b>	<b>355 829</b>	<b>(49 877)</b>	<b>3 041 382</b>	<b>4 072 549</b>	<b>4 036 713</b>



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)

**8. Créiteurs et charges à payer**

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Créiteurs et charges à payer	499 148	467 243
Salaires et traitements courus	34 510	56 363
Retenues de garantie et autres	32 545	29 265
Créiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	29 204	29 652
Total	<u>595 407</u>	<u>582 523</u>

**9. Autres passifs**

	31 mars 2005	2005-2006		31 mars 2006
		Rentrées et crédits	Paiements et débits	
(en milliers de dollars)				
Biens saisis - encaisse	46 155	50 001	(29 821)	66 335
Dépôts sur aliénations et locations	912	5 322	(5 797)	437
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	7 265	3 979	(5 846)	5 398
Sommets francophones	6	200	(195)	11
Carte de crédit--Fonds pour projets spéciaux	1 000	-	-	1 000
	<u>55 338</u>	<u>59 502</u>	<u>(41 659)</u>	<u>73 181</u>

**Biens saisis - encaisse**

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, afin d'inscrire les sommes en espèces saisies, et les produits de la vente interlocutoire de biens saisis. Ces fonds sont déposés au Trésor et crédités au compte jusqu'à ce que ces sommes soient retournées au propriétaire ou confisquées.

**Dépôts sur aliénation et locations**

Ce compte a été établi en vertu des termes et conditions du Fonds renouvelable d'aliénation de biens immobiliers afin d'inscrire les recettes sur des aliénations futures qui ne sont pas finalisées à la fin de l'exercice. De plus, le compte sert à inscrire les dépôts de locations que le ministère reçoit ou recouvre au nom de tiers clients qui seront remis aux locataires à la fin du bail.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)

**9. Autres passifs (suite)**

**Dépôts de garantie d'entrepreneurs**

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux en conformité du Règlement sur les marchés de l'État.

**Sommets francophones**

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes subventionnées depuis 1994 par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (Paris), devenue depuis 2006 l'Organisation internationale de la Francophonie pour la réalisation de projets touchant le développement du français et des langues partenaires pour exprimer la modernité scientifique et technique.

**Carte de crédit - Fonds pour projets spéciaux**

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus de «American Express» (AMEX) en vue d'améliorer le programme de carte de crédit de voyage.

**10. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées**

TPSGC a conclu des contrats de location-acquisition pour des bâtiments, des terrains et du matériel informatique dont la valeur s'élève à 1 323 476 065 \$ et dont l'amortissement cumulé s'élève à 520 462 742 \$ au 31 mars 2006 (1 341 511 483 \$ et 485 745 440 \$ respectivement au 31 mars 2005) (note 7). Les obligations pour les exercices à venir s'établissent comme suit:

<b>Année d'échéance</b>	<b>2006</b>
(en milliers de dollars)	
2007	170 453
2008	173 674
2009	161 262
2010	156 247
2011 et les exercices ultérieurs	937 318
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	1 598 954
Moins: Intérêts théoriques (taux d'intérêt moyen pondéré 9.7%)	608 670
Solde des obligations au titre des immobilisations corporelles louées	990 284



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**11. Avantages sociaux**

**(a) Prestations de retraite**

Les employés de TPSGC participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2% par année de services valides multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2005-2006 les charges s'élèvent à 116 940 943\$ (112 453 108 \$ en 2004-2005), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de TPSGC relative au régime de pension se limite à verser des cotisations. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

**(b) Indemnités de départ**

TPSGC remet des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs et les fonds renouvelables. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars:

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	171 726	160 944
Charge pour l'exercice	27 884	23 308
Prestations versées pendant l'exercice	(18 375)	(12 526)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>181 235</u>	<u>171 726</u>



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)

**12. Passif éventuel**

**a) Sites contaminés**

On comptabilise les éléments de passif afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque TPSGC est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. TPSGC a identifié environ 236 sites (231 en 2005) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 318 598 675 \$ (323 368 784 \$ en 2005) a été constaté. De ce montant, un montant de 272 202 263 \$ est relié aux activités pour le projet d'assainissement environnementaux des étangs bitumineux et du site des fours à coke de Sydney. TPSGC a évalué des coûts additionnels d'assainissement de 137 754 266 \$ (131 434 370 \$ en 2005) qui ne sont pas comptabilisés puisqu'il est peu probable que ces coûts soient engagés pour le moment. Les efforts déployés par TPSGC pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par TPSGC pendant l'exercice où ils seront connus.

**b) Réclamations et litiges**

Des réclamations ont été faites auprès de TPSGC dans le cours normal de ses activités. Des poursuites pour les réclamations totalisant environ 13 073 050 \$ (50 195 510 \$ en 2005) étaient toujours en instance au 31 mars 2006. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers.

**13. Obligations contractuelles**

De par leur nature, les activités de TPSGC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels TPSGC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)

	2007	2008	2009	2010	2011 et exercices ultérieurs	Total
Immobilisations	50 000	7 000	-	-	-	57 000
Contrat de location- exploitation	190 000	172 000	168 000	158 000	819 000	1 507 000
Achats	556 000	482 000	631 000	3 000	-	1 672 000
<b>Total</b>	<b>796 000</b>	<b>661 000</b>	<b>799 000</b>	<b>161 000</b>	<b>819 000</b>	<b>3 236 000</b>



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**14. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, TPSGC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. TPSGC conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, TPSGC reçoit gratuitement des services d'autres ministères, ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de TPSGC:

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et régime de soins dentaires (excluant les fonds renouvelable)	31 628	31 521
Services juridiques	4 523	2 400
Indemnisation des victimes des accidents du travail	2 369	5 107
Total	<u>38 520</u>	<u>39 028</u>

TPSGC fournit sans frais à d'autres ministères des services de location d'immeuble, le service de la paie et d'émission des chèques.



Tableau 17 : États financiers ministériels (suite)

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**  
**Notes complémentaires aux états financiers au 31 mars (non vérifiées)**

**15. Avoir net du Canada**

Ce compte a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de Sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les sommes reçues de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la loi. La loi stipule également que les sommes suivantes soient portées au débit du compte: les dépenses de fonctionnement encourues dans l'application de la Loi, les sommes payées pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, l'encaissement d'intérêts provenant du Compte de fonds de roulement des biens saisis ainsi que la distribution des recettes aux autres ministères du gouvernement et au Trésor.

	2006	2005
(en milliers de dollars)		
<b>Produits des biens saisis - affectés</b>		
<b>Solde, début de l'exercice</b>	15 596	18 261
Revenus	26 475	23 813
Charges	(9 226)	(26 478)
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	32 845	15 596
Solde de fin de l'avoir du Canada non affecté	2 157 145	2 153 942
<b>Solde de fin de l'avoir du Canada</b>	<u>2 189 990</u>	<u>2 169 538</u>

**16. Information comparative**

L'information comparative par programme principal pour la présentation dans l'état des résultats n'étaient pas disponible, puisque le ministère a revu sa définition de programme principal en date du 1er avril 2005.



**Tableau 18 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour 2005-2006**

**Réponse aux comités parlementaires**

Au cours de la session parlementaire précédente, pour 2005-2006, aucun des rapports parlementaires déposés ne nécessitait une réponse du gouvernement préparée par TPSGC.

**Réponse aux rapports de la vérificatrice générale, y compris aux rapports de la commissaire à l'environnement et au développement durable**

**Services d'information du gouvernement – La qualité et la communication des résultats des sondages**

En novembre 2005, la vérificatrice générale a déposé un rapport intitulé *La qualité et la communication des résultats des sondages* (<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20051102cf.html>). Le Secrétariat du Conseil du Trésor a répondu aux constatations et aux recommandations de la vérificatrice générale concernant la présentation des résultats des sondages dans les rapports ministériels sur le rendement.

TPSGC a préparé une réponse à l'égard des constatations de la vérification portant sur les sondages sur l'opinion publique commandés par les ministères et les organismes et examinés par TPSGC. En réaction aux recommandations de la vérificatrice générale, le Ministère a mis au point un plan d'action de gestion.

Par exemple, ce plan prévoit l'établissement, par le Ministère, d'un groupe consultatif sur la qualité de la recherche sur l'opinion publique menée par téléphone. Ce groupe donnera des conseils sur les normes et les points de référence en matière de qualité pour les sondages réalisés au téléphone; le Ministère les intégrera à ses prochains outils de passation de marchés dans le domaine de la recherche sur l'opinion publique.

Le Ministère a également entrepris l'étude des pratiques exemplaires afin d'optimiser les taux de réponse aux sondages. Il fera part de ses constatations à l'ensemble de la collectivité de la recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada.

En outre, TPSGC a commencé à élaborer des procédures internes et une liste de vérification qui serviront à l'examen des projets de recherche proposés et qui assureront l'uniformité des conseils donnés aux clients et aux organismes.

Le plan d'action pour la gestion devrait être mis en œuvre dans son intégralité d'ici la fin de 2006-2007.



## Vérifications et évaluations

### Vérificatrice générale – février 2005

TPSGC a fait partie du groupe de ministères ayant fait l'objet d'une vérification dans le cadre du Chapitre 8, intitulé *La gestion gouvernementale – L'information financière*. Selon l'évaluation globale de la vérificatrice générale, TPSGC a pris des mesures satisfaisantes pour corriger les faiblesses relevées dans les contrôles financiers internes se rapportant à ses systèmes financiers, mais il doit en faire davantage pour combler convenablement les lacunes relevées dans ses contrôles liés à la surveillance et aux autorisations. La vérificatrice générale n'a émis aucune recommandation à l'intention de TPSGC.

### Vérificatrice générale – novembre 2005

TPSGC a fait partie du groupe de ministères ayant fait l'objet d'une vérification dans le cadre du Chapitre 4, intitulé *La gestion des initiatives horizontales*. Cette vérification touchait TPSGC en raison de sa participation à l'Initiative visant à mettre des biens immobiliers excédentaires fédéraux à la disposition des sans-abri. La vérificatrice générale n'a émis aucune recommandation à l'intention de TPSGC.

### Commissaire à l'environnement et au développement durable – septembre 2005

TPSGC a fait partie du groupe de ministères ayant fait l'objet d'une vérification dans le cadre du Chapitre 4, *La salubrité de l'eau potable – Responsabilités fédérales*, du chapitre 5, *L'eau potable dans les collectivités des Premières nations*, du chapitre 7, *Les stratégies de développement durable*, et du chapitre 8, *Les pétitions en matière d'environnement*. La commissaire n'a émis aucune recommandation à l'intention de TPSGC.

Le chapitre 6, intitulé *L'approvisionnement écologique*, comprenait des observations et des recommandations à l'intention de TPSGC. La commissaire a constaté qu'il n'existe aucune orientation centrale sur l'approvisionnement écologique, que le gouvernement fédéral n'utilise pas à son plein potentiel l'approvisionnement écologique pour atteindre ses objectifs de développement durable, qu'il n'existe pas de base sur laquelle pourrait s'appuyer l'évaluation des progrès en matière d'approvisionnement écologique et que même si TPSGC a lancé quelques initiatives d'approvisionnement écologique, elles ne sont pas suffisantes. La réponse du Ministère se trouve à l'adresse suivante : <http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/c20050906cf.html>. Depuis que la commissaire a déposé son rapport, TPSGC a diffusé la *Politique d'achats écologiques* (<http://www.tpsgc.gc.ca/greening/text/proc/pol-f.html>), une politique gouvernementale qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2006.



### Vérifications externes

Le 20 septembre 2005, la commissaire aux langues officielles a publié le document *Vérification de la gestion du programme des langues officielles à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada* ([http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst\\_es/2005/works\\_travaux/work\\_travaux\\_f.htm](http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst_es/2005/works_travaux/work_travaux_f.htm)). La commissaire a formulé douze recommandations à l'intention de TPSGC. Depuis le dépôt de ce document, TPSGC a mis en place un plan d'action pour combler les lacunes. Les principaux éléments de ce plan comprennent l'élaboration de politiques, un plan de communication, des responsabilités renforcées, une stratégie de formation linguistique et une surveillance accrue ([http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst\\_es/2005/works\\_travaux/work\\_travaux\\_f.htm#annexeA](http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst_es/2005/works_travaux/work_travaux_f.htm#annexeA)).

En février 2006, la commissaire aux langues officielles a présenté un rapport de suivi à l'égard de son étude intitulée *À louer – Services bilingues recherchés dans les commerces des édifices fédéraux de la RCN*, déposée en mars 2004 ([http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst\\_es/2006/lease\\_baux/lease\\_baux\\_2006\\_f.htm](http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/sst_es/2006/lease_baux/lease_baux_2006_f.htm)). Dans ce rapport, la commissaire formule trois nouvelles recommandations à l'intention de TPSGC. Depuis ce temps, le Ministère a adopté un plan d'action qui comprend la modification du libellé de la clause sur le service, de sorte que tous ses locataires commerciaux dans la région de la capitale nationale (RCN) soient expressément tenus de servir le public dans les deux langues officielles. Le Ministère a aussi collaboré plus étroitement avec Patrimoine canadien, la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa afin de promouvoir le caractère bilingue de la RCN auprès du milieu des affaires. TPSGC travaille également à l'établissement de mécanismes de surveillance et de contrôle.

Le 9 mai 2006, la commissaire aux langues officielles a déposé son septième rapport annuel. Ce rapport comprend un bulletin selon lequel le rendement général de TPSGC en matière de langues officielles s'est détérioré, passant de « passable » à « médiocre » par rapport à l'an dernier ([http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/ar\\_ra/2005\\_06/pwgsc\\_tpsgc\\_f.htm](http://www.ocol-clo.gc.ca/archives/ar_ra/2005_06/pwgsc_tpsgc_f.htm)). Depuis le dépôt du rapport, TPSGC a mis des mesures en place; il a élaboré un cadre de responsabilisation, diffusé des trousseaux d'information sur l'offre active dans tous les bureaux régionaux et communiqué avec tous les gestionnaires des bureaux désignés bilingues pour leur rappeler leurs obligations à l'égard de l'offre active. Le Ministère prévoit également réaliser une vérification interne sur l'offre active (en 2007-2008).

### Vérifications ou évaluations internes

#### Vérifications internes

Vérification de certains produits d'émission des paiements – centre de production des paiements prioritaires du Secteur de la capitale nationale

Vérification de la gestion du Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions

Vérification du Cadre national de vérification des comptes de TPSGC

Vérification des prévisions et des engagements financiers

Vérification des éléments liés à l'infrastructure de TI des plans de continuité opérationnelle du Ministère

Vérification du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

Vérification du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

Vérification du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



Vérification du Fonds renouvelable des services optionnels pour l'exercice terminé le 31 mars 2005  
Vérification du Fonds renouvelable des Services immobiliers pour l'exercice terminé le 31 mars 2005  
Vérification du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

### **Évaluations**

Évaluation formative du régime de perfectionnement professionnel pour les employés responsables des achats à TPSGC

Cadre d'évaluation des passerelles et des regroupements

Cadre d'évaluation du projet Gouvernement en direct

Cadre d'évaluation de l'initiative des autres formes de prestation de services pour les services immobiliers

Évaluation provisoire de la nouvelle initiative des autres formes de prestation de services pour les services immobiliers – phase 1

Pour plus de détails à propos de ces vérifications et de ces évaluations, consultez le site Web de TPSGC à l'adresse :

<http://www.tpsgc.gc.ca/aeb/text/toc-f.html>.



**Tableau 19 : Stratégie de développement durable**

Éléments à traiter	Commentaires du Ministère
<p>Quels sont les principaux buts, objectifs et/ou cibles à long terme de la Stratégie de développement durable?</p>	<p>La Stratégie de développement durable (SDD) 2003 de TPSGC a été déposée au Parlement en février 2004. Elle indiquait les engagements ministériels relatifs aux quatre buts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• écologiser les opérations de TPSGC comme gardien du parc immobilier et comme fournisseur d'installations et de locaux à bureaux d'utilisation commune aux ministères fédéraux;</li> <li>• écologiser les services fournis aux autres ministères et organismes fédéraux;</li> <li>• écologiser les opérations internes de TPSGC;</li> <li>• exercer un leadership national et international dans l'écologisation des opérations gouvernementales.</li> </ul>
<p>De quelle façon les principaux buts, objectifs et/ou cibles à long terme aident-ils votre Ministère à atteindre ses résultats stratégiques?</p>	<p>Dans l'ensemble, l'expérience acquise dans le cadre des SDD précédentes a permis d'élaborer des cibles plus judicieusement, d'améliorer les processus de gestion et de perfectionner les systèmes de surveillance des résultats. TPSGC est en mesure de miser sur les succès remportés tandis qu'il poursuit la mise en œuvre de sa SDD 2003.</p>
<p>Quelles étaient vos cibles pour la période visée?</p>	<p>Au cours de la période visée par le rapport, TPSGC a continué à réaliser des progrès à l'égard de ses quatre principaux buts et des objectifs respectifs, par exemple l'intégration de pratiques écologiquement responsables dans ses activités courantes. Pour obtenir la liste des objectifs et des cibles établis dans la SDD 2003 de TPSGC, consultez le site à l'adresse suivante : <a href="http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html">http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html</a>.</p>
<p>Quels progrès avez-vous réalisés jusqu'à maintenant (y compris les résultats obtenus en fonction des objectifs et les progrès par rapport aux cibles)?</p>	<p>En 2005-2006, les progrès réalisés à l'égard des cibles ont été constants, notamment dans les domaines des nouveaux immeubles et des immeubles remis à neuf (un immeuble remis à neuf est un immeuble pour lequel d'importants travaux de reconstruction ont été accomplis de sorte qu'il respecte maintenant des exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité comparables à celles des nouveaux immeubles) et de la gestion des ressources naturelles. Dans les cas où des cibles sont jugées à risque, des plans de redressement sont établis et mis en œuvre. Le Rapport ministériel sur le rendement en matière de développement durable de TPSGC renferme les détails du rendement du Ministère à l'égard des engagements qu'il a pris dans sa SDD 2003. Le rapport peut être consulté à l'adresse suivante : <a href="http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html">http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html</a>.</p>
	<p>Au cours du dernier exercice, TPSGC a créé le Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG), dans lequel il a regroupé son expertise en matière d'environnement. Le BEOG assure, à l'échelle de l'administration fédérale, la direction des activités d'écologisation des opérations gouvernementales. Il constitue, pour les ministères fédéraux, une source importante de conseils et d'orientation fonctionnelle pour ce qui est de l'écologisation de leurs opérations, en particulier dans les domaines des achats écologiques, de la construction écologique, de la gestion immobilière écologique, de la gestion des déchets, de la gestion des risques ainsi que de l'assainissement des sites contaminés et d'autres activités. Dans le but d'offrir une orientation et de proposer au gouvernement fédéral une approche coordonnée en matière d'écologisation des opérations gouvernementales, le BEOG, le Secrétariat du Conseil du Trésor et Environnement Canada ont rédigé le document « Écologisation des opérations gouvernementales : Un document d'orientation à l'intention des organismes qui élaborent des stratégies de développement durable (2007 à 2009) ». TPSGC est en train de rédiger l'ébauche de la quatrième SDD qui, en vertu de la <i>Loi sur le vérificateur général</i>, devra être déposée devant le Parlement en décembre 2006. Le Ministère s'inspirera du document d'orientation de façon à respecter l'approche fédérale.</p>



Éléments à traiter	Commentaires du Ministère
	L'écologisation des opérations gouvernementales est une initiative essentielle du programme de transformation <i>Les prochaines étapes</i> de TPSGC. À titre de principal fournisseur de services communs à l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, TPSGC est fortement résolu à faire preuve de leadership afin de s'assurer que l'environnement, l'économie et la société sont pris en compte de façon intégrée dans le cadre de ses opérations et de ses procédures. Le Ministère contribuera ainsi à assurer un meilleur avenir pour tous les citoyens canadiens.
Quels rajustements avez-vous faits, le cas échéant? (Afin de mieux établir le contexte pour cette information, indiquer comment les leçons apprises ont influencé le choix des rajustements à faire.)	Lorsque des cibles sont jugées à risque, des plans de redressement sont établis et mis en œuvre.  Dans le Rapport ministériel sur le rendement en matière de développement durable de 2005-2006, les mesures d'atténuation sont présentées par cible. Ce rapport peut être consulté à l'adresse suivante : <a href="http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html">http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/text/performance-report-f.html</a> .

Pour plus de détails au sujet de la Stratégie de développement durable 2003, veuillez consulter le site de TPSGC à l'adresse suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/sd-env/sds2003/strategy/toc-f.html>.

### **Tableau 20 : Approvisionnement et marchés**

Approvisionnement et marchés
<p>À titre de fournisseur de services de qualité, TPSGC achète des biens, des services et des travaux de construction pour le compte des ministères et des organismes du gouvernement du Canada.</p> <p>En 2005-2006, quelque 61 000 documents contractuels, visant 15 000 biens et services et représentant une valeur totale de 13,528 milliards de dollars, ont été traités. Il s'agit d'une diminution d'environ 5 milliards de dollars par rapport à 2004-2005, attribuable principalement à l'adjudication du contrat des hélicoptères maritimes en 2004-2005, d'une valeur approximative de 5 milliards de dollars. Les volumes annuels des marchés pour les trois exercices antérieurs à 2004-2005 étaient d'environ 10 milliards de dollars. En 2005-2006, un contrat visant des services de formation de pilotes d'avion, évalué à 1,8 milliard de dollars, a été attribué pour le compte du ministère de la Défense nationale. D'autres contrats, évalués à 1,4 milliard de dollars, ont également été attribués pour la réparation et la révision d'aéronefs militaires à voilure fixe et pour la fourniture d'aéronefs et de composants structuraux de cellules, toujours pour le compte du ministère de la Défense nationale.</p> <p>Les contrats originaux, à l'exception des modifications, ont représenté environ 34 000 documents, évalués à 10,7 milliards de dollars. De ces contrats, 81 % ont été attribués par voie concurrentielle, 4 % ont été attribués à la suite d'un préavis d'adjudication de contrat, et 15 % ont été attribués sans mise en concurrence.</p> <p>TPSGC a attribué 1 168 contrats d'approvisionnement à des entreprises autochtones, d'une valeur supérieure à 376 millions de dollars.</p> <p>Le ministère de la Défense nationale, à l'origine de 56 % du volume d'affaires, demeure le plus important client de TPSGC. Les dix principaux clients de TPSGC étaient à l'origine de 82 % des documents traités, soit 93 % du volume d'affaires.</p> <p>Afin d'appuyer le rôle qu'il joue dans la prestation des services de qualité susmentionnés, le Ministère a</p>



### **Approvisionnement et marchés**

continué de renforcer son cadre de saine intendance des procédures et des politiques d'approvisionnement. La saine intendance préconise la prestation économique et efficiente de services de passation de marchés au gouvernement tout en assurant le respect des obligations prévues par la loi, y compris les obligations liées aux accords commerciaux nationaux et internationaux. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre façon de gérer la fonction de passation de marchés, y compris les pouvoirs, les délégations de pouvoirs et les politiques, veuillez consulter le site suivant : <http://www.tpsgc.gc.ca/acquisitions/text/index-f.html>.

En 2005-2006, divers rapports de vérification et des plans d'action connexes ont été établis à propos des activités d'approvisionnement. Ils sont affichés à l'adresse suivante : <http://www.tpsgc.gc.ca/aeb/text/toc-f.html>.

### **Tableau 21 : Amélioration des services**

#### **Amélioration des services**

La Direction générale de l'intégration des services (DGIS) a été créée pour gérer les relations avec les ministères et organismes homologues et la prestation des services offerts à ceux-ci. En 2005-2006, la DGIS a effectué un sondage sur la satisfaction de la clientèle afin de déterminer les éléments à améliorer pour aider TPSGC à répondre aux besoins des ministères et organismes homologues avec une souplesse et une efficience accrues, le but étant d'assurer la prestation de services de qualité et une saine intendance.

En février 2006, en vue de faire progresser et de soutenir la mise en œuvre de son programme de transformation, TPSGC a redistribué les fonctions assumées par la DGIS aux divers secteurs d'activité. En particulier, les gestionnaires de compte chevronnés de la DGIS ont été réaffectés à la Direction générale des approvisionnements, à la Direction générale des biens immobiliers et à la Direction générale des services d'infotechnologie, où ils sont en mesure de soutenir plus étroitement et efficacement les efforts que les ministères et organismes homologues déploient afin de réaliser les économies prévues dans le cadre des *Prochaines étapes*.

Parallèlement, TPSGC a annoncé la création de la nouvelle Direction générale de la transformation stratégique, qui prendra appui sur les travaux réalisés par le Groupe stratégique chargé de la transformation pour affermir la fonction analytique du Ministère et la capacité de production de rapports intégrée dans le contexte de la transformation des activités de TPSGC.

Cette réaffectation des ressources au sein de TPSGC devrait se traduire par des économies et des gains en efficience accrus dans la prestation de services de qualité aux ministères homologues.

Dans la mise en œuvre de notre objectif stratégique consistant à fournir des services de qualité, chacune des directions générales et des agences spéciales d'opérations utilisent des indicateurs de performance, des indices de satisfaction de la clientèle et des sondages visant à mesurer la qualité des produits et services.

La section II de ce rapport présente les résultats des directions générales et des agences à la fin 2005-2006



en rapport avec les résultats prévus dans le Rapport des plans et priorités de cet exercice. Par exemple, le Bureau de la traduction rapporte dans la section II de ce rapport qu'au cours de 2005-2006, les services d'interprétation ont obtenu un taux de satisfaction de leur clientèle de 97 pour cent, alors que la cible était de 85 pour cent. De même, les services de vérification et de consultation de Consultation et Vérification Canada ont mesuré un taux de satisfaction de 97 pour cent pour les services de consultation et de 93 pour cent pour les services de vérification.

Pour des informations additionnelles sur les activités spécifiques de TPSGC selon les résultats planifiés et obtenus, incluant les indices de la satisfaction de la clientèle, veuillez consulter la section II.

### **Tableau 22 : Politiques concernant les voyages**

TPSGC respecte la directive concernant les *Autorisations spéciales de voyager* et la *Directive sur les voyages, les taux et les indemnités* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

### **Tableau 23 : Réservoirs de stockage**

#### **État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à TPSGC**

##### **Rapp Rapport annuel pour le 30 avril 2006**

Conformément à la partie IV de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domaniale*, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2005.

Au total, 86 réservoirs de stockage de pétrole se trouvent sur les terres appartenant à TPSGC, soit 22 réservoirs hors sol et 64 réservoirs souterrains. Trois réservoirs de stockage hors sol et un réservoir souterrain appartenant à la ville de Moosenee ne sont toujours pas inscrits. Des 22 réservoirs de stockage de pétrole hors sol, 19 sont inscrits, 18 sont conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage hors sol de produits pétroliers* d'Environnement Canada, et quatre ne sont pas conformes à ces directives (ces quatre réservoirs appartiennent à la ville de Moosenee). Des 64 réservoirs de stockage de pétrole souterrains, 63 sont inscrits, 44 sont conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés*, et 19 ne sont pas conformes à ces directives.

Au cours de la période de référence allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2005, 19 des réservoirs qui avaient été préalablement jugés non conformes ont été améliorés, retirés ou remplacés, conformément aux directives techniques. Par conséquent, le rendement au chapitre de la conformité est passé de 54 % en 2004 à 72 % en 2005, une augmentation de la conformité de 20 % par rapport aux résultats présentés pour le dernier exercice.

Des plans d'action précis ont été élaborés ou sont actuellement appliqués afin que les derniers réservoirs de stockage de pétrole non conformes deviennent conformes aux directives techniques d'ici les deux



prochaines années (2006 à 2008).

Nombre de systèmes de stockage **hors sol** :

- inscrits auprès de TPSGC : 19;
- conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage hors sol de produits pétroliers* : 18;
- non conformes aux Directives techniques concernant les systèmes de stockage hors sol de produits pétroliers : 4.

Nombre de systèmes de stockage **souterrains** :

- inscrits auprès de TPSGC : 63;
- conformes aux *Directives techniques concernant les systèmes de stockage souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés* : 44;
- non conformes aux Directives techniques concernant les systèmes de stockage souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés : 19.





# AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

## *Personnes-ressources*

Alain Trépanier

Sous-ministre adjoint p.i.

Direction générale des services ministériels, des politiques et des communications

819-956-4056

Mike Hawkes

Chef des finances.

Direction générale des finances

819-956-7226

## *Sites Internet connexes*

Accès entreprises Canada : <http://www.contratscanada.gc.ca>

Approvisionnements : <http://www.tpsgc.gc.ca/approvisionnement>

Autres formes de prestation de services à TPSGC : <http://www.tpsgc.gc.ca/realproperty/afps-afd/text/index-f.html>

Biens immobiliers : <http://www.tpsgc.gc.ca/biensimmobiliers/>

Bureau de la traduction: <http://www.bureaudelatraduction.gc.ca>

Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales : <http://www.tpsgc.gc.ca/ecologisation>

Bureau du vérificateur général du Canada : <http://www.oag-bvg.gc.ca/>

Conseils et Vérification Canada : <http://www.cvc.gc.ca>

Discours du Trône : [http://www.sft-ddt.gc.ca/default\\_f.htm](http://www.sft-ddt.gc.ca/default_f.htm)

Fiche de rendement sur la conformité avec les délais de réponse visés par *la Loi sur l'accès à l'information* de TPSGC:

[http://www.infocom.gc.ca/reports/section\\_display-f.asp?intSectionId=390](http://www.infocom.gc.ca/reports/section_display-f.asp?intSectionId=390)

Gouvernement du Canada: <http://www.canada.gc.ca>

Gouvernement en direct (GeD) à TPSGC – Rapport public : <http://www.tpsgc.gc.ca/gol/text/index-f.html>

Guide pour la préparation du Rapport sur les plans et priorités 2006-2007 du Conseil du Trésor :

[http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20062007/p3\\_f.pdf](http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20062007/p3_f.pdf)

Le contrôleur moderne à l'œuvre : <http://www.tpsgc.gc.ca/mmpa/2003/text/index-f.html>

Niveaux de service de rémunération :

<http://www.tpsgc.gc.ca/compensation/service/serv-servicelevels2002-f.html>

Petites et moyennes entreprise : <http://www.tpsgc.gc.ca/pme>

Receveur général : <http://www.tpsgc.gc.ca/recgen>

Rémunération de la fonction publique : <http://www.tpsgc.gc.ca/remuneration>

Services d'infotechnologie : [http://www.tpsgc.gc.ca/text/factsheets/info\\_technology-f.html](http://www.tpsgc.gc.ca/text/factsheets/info_technology-f.html)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : <http://www.tpsgc.gc.ca>

Vérifications internes et évaluations : <http://www.tpsgc.gc.ca/aeb/text/toc-f.html>